



Assure ton année !

Gérard Boudesseul

Céline Vivent

ESO Espaces et Sociétés - Université de Caen
Basse-Normandie
Centre associé régional Céreq de Caen

Cyril Coinaud

Plate-forme universitaire de données - Université de
Caen Basse-Normandie



MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE

FEJ

FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

Céreq

10, place de la Joliette BP21321
13 567 Marseille Cedex 02

Rapport d'évaluation finale remis par le Céreq au Fonds d'expérimentation pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets lancé en avril 2009 par le ministère en charge de la Jeunesse.

Ce rapport est également publié sur le site du FEJ

www.experimentationsociale.fr

octobre 2012

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en avril 2009 par le ministère en charge de la Jeunesse.

Le Fonds d'expérimentations est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. À cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le ministère.

Le Céreq est évaluateur de 22 expérimentations. Cette collection spéciale des Net.doc reproduit les rapports d'évaluation remis au Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Ils sont également disponibles sur son site :

<http://www.jeunes.gouv.fr/ministere-1001/actions/fonds-d-experimentation-pour-la-1038/>

FICHE SYNTHÉTIQUE

Assure ton année !

Conseil régional du Centre

Adamczyk Karine, chargée de mission à la Direction Coordination et stratégie des politiques de Formation et d'Éducation

Céreq

Boudesseul Gérard, maître de conférence, chercheur du centre associé régional Céreq –ESO Caen

Vivent Céline, chargée d'études, centre associé régional Céreq – ESO Caen

Coinaud Cyril, ingénieur statisticien, Plateforme Universitaire de Données, Caen

Durée d'expérimentation : septembre 2009-octobre 2011

Date de remise du rapport d'évaluation : mars 2012

NOTE DE SYNTHÈSE

La région Centre a répondu à l'appel à expérimentation en déposant 3 projets : « *Assure ton Année !* » (AP1 452), « *Visa Compétences Jeunes* » (AP1 455) et « *Étoile+* » (AP1 454). Ces projets s'inscrivent dans le Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle de 2008-2011. Une convention-cadre entre l'État représenté par Martin Hirsch, le Préfet de région, le Recteur d'académie et le Président du Conseil régional a été signée le 10 juillet 2009 en vue de faciliter la collaboration des différents services publics pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Le projet d'expérimentation s'inscrit donc dans une dynamique historique. Son objectif est d'élargir les dispositifs existants et d'entrer dans une seconde phase d'accompagnement à la fois des jeunes en difficultés et des acteurs. La prolongation dans le temps d'un partenariat peut-elle améliorer le suivi des jeunes sans solution ? Le nouveau dispositif s'insère-t-il sans difficulté dans le paysage des actions envers les jeunes déjà existantes ? Quelle est la place de ce dispositif dans le parcours des jeunes ? Comment la Région peut-elle infléchir la coordination des acteurs pour la réussite éducative de tous les jeunes sur son territoire ?

Objectif d'« Assure ton Année ! » : prolonger le dispositif antérieur « Assure ta rentrée ! »

L'objectif du projet d'expérimentation déposé par la Région est de prolonger le dispositif « Assure ta rentrée » en se basant sur 3 idées : le prolongement « naturel » par un accueil sur toute l'année scolaire ; un élargissement du ciblage du public et une innovation pédagogique basée sur la formation continue pour adulte. Le prolongement temporel du repérage et de l'accueil est important du fait du taux de décrochage en cours d'année et a le mérite de réduire le temps de latence entre la sortie du système éducatif et l'accueil dans un dispositif permettant de se reprendre en main. Il s'avère également que les dispositifs MGI étant limités en nombre de places, ils sont quasiment complets avant la fin de l'année civile. Les jeunes venant alors en cours d'année se retrouvent en quelques sorte sur une liste d'attente. Plus cette attente est longue et plus les risques de perte de contact avec l'institution augmentent. Il est donc important qu'un dispositif à entrée permanente puisse être ajouté aux autres dispositifs accueillants les jeunes.

Le projet « Assure ton année ! » élargit le public visé aux 16-20 ans sans solution de formation, population estimée à 5 000 jeunes potentiellement concernés sur la région Centre.

L'innovation basée sur la mixité des outils de la MGI et du GRETA

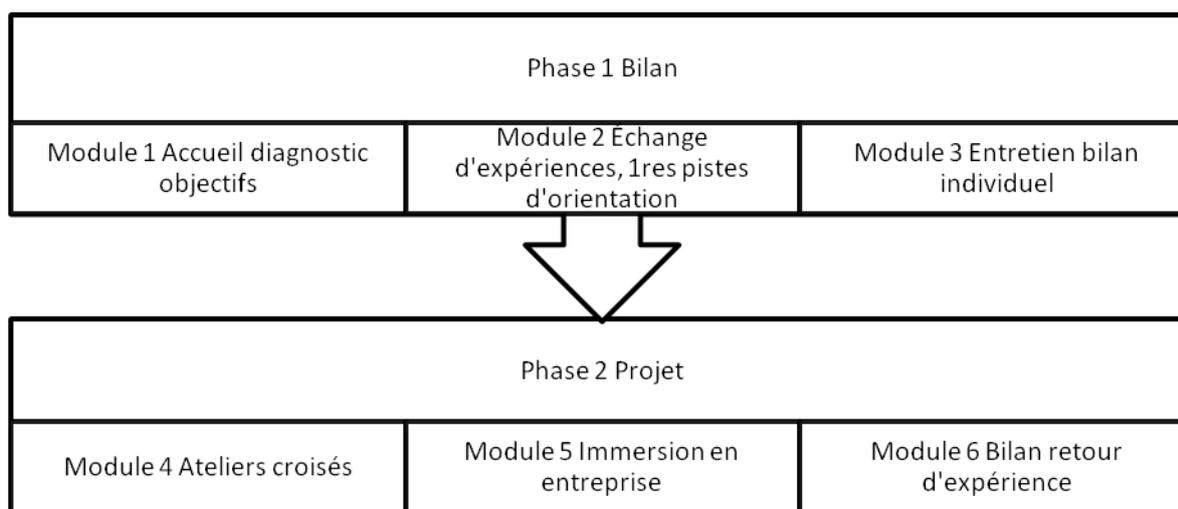
À l'échelle des territoires tests, l'expérimentation nécessite une « division des tâches » entre les acteurs locaux, la MGI et le GRETA : la MGI se charge du positionnement des jeunes en demande et l'orientation vers « Assure ton année ! » (ATA) tandis que le GRETA prend en charge l'accompagnement dès l'inscription dans le dispositif.

Les acteurs quotidiens de l'accompagnement sont les « référents ATA » appelés également « référents MGI » qui accueillent, forment, soutiennent et suivent les jeunes bénéficiaires. Ils sont les « *filles rouges du parcours du jeune* ». Ces référents sont

« encadrés » ou « soutenus » par un Conseiller en Formation Continue du GRETA dans l'établissement.

Le parcours d'accompagnement des jeunes est planifié selon les principes de formations pour adulte mises en place dans les GRETA, à savoir le fonctionnement en entrée et sortie permanente, le caractère modulaire de la formation et l'individualisation des parcours et l'alternance en entreprise. Un livret d'accompagnement est remis à chaque bénéficiaire à son entrée dans le dispositif. Le parcours est prévu en 2 phases, chacune composée de 3 modules (cf. Figure 1).

Figure 1. Organisation du parcours de formation « ATA »



Les modules 1, 3 et 6 sont des entretiens individuels, tandis que les modules 2 et 4 croisent des séances collectives, des visites d'entreprises et des démarches individuelles. Le module 5 a une durée « imposée » : 2 stages en entreprises de 2 et 3 semaines et se positionne en mai. La flexibilité porte sur les modules 2 et 4 mais doivent être finalisés avant le mois de mai.

Un dispositif de la dernière chance ?

L'expérimentation sur deux sites a capté moins de jeunes sans solution qu'initialement prévu, mais a mis à jour des profils de jeunes à suivre plus complexes que ce qui était attendu, couplant les problématiques de mésoorientation et de rupture scolaire à des problématiques psychologiques, sociales et familiales parfois lourdes.

Les plus jeunes des décrocheurs interrogés par l'équipe évaluatrice ont déjà expérimenté des dispositifs de remédiation ou de remotivation, témoignant de difficultés scolaires anciennes tandis que les autres décrocheurs sortent pour beaucoup d'entre eux des formations professionnelles courtes, témoignant sans doute d'un rejet de l'enseignement général mais aussi d'une non-appropriation d'une orientation professionnelle sans doute mal aiguillée ou trop tôt décidée. Le décrochage scolaire est le fruit d'un processus souvent long, marqué à la fois par des difficultés de comportement et des difficultés d'apprentissage. La prise en charge de ces décrocheurs nécessite une appréhension globale de leur situation.

Des préconisations pour la généralisation du dispositif

La période d'expérimentation a permis de mettre en lumière des recommandations pour la généralisation d'« Assure ton année ! » sur la région. Elles permettraient d'insérer de manière efficace ce dispositif dans le paysage des actions existantes tout en s'appuyant sur un prolongement des coordinations historiques des acteurs de l'accueil, de l'information et de l'orientation à l'échelle des bassins.

Les préconisations que l'évaluation suggère sont de trois ordres : territorial, opérationnel et organisationnel.

1. Il serait préférable de s'appuyer sur la coordination des acteurs développée au cours des sessions d'« Assure ta rentrée ! » pour diagnostiquer les profils et les besoins des jeunes sans solution repérés localement et en vue de les faire coïncider avec les objectifs d'« Assure ton année ! ».
2. En second lieu, le suivi de ces jeunes demandant un accompagnement individualisé, personnalisé et constant, un plafond raisonnable des effectifs de groupes de jeunes suivis par référent est souhaitable, à l'instar des autres actions de remobilisation et de socialisation mises en place par la MGI.
3. Enfin, l'installation d'équipes pluridisciplinaires mettant en commun les attentes et l'expérience des acteurs mobilisés sur les sites expérimentaux permettrait de faire bénéficier à tous d'échanges de bonnes pratiques, d'outils, de conseils et d'appui.

PLAN DU RAPPORT

INTRODUCTION GENERALE	7
I. L'expérimentation	9
1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée	10
2. Objectifs et modalités de l'évaluation	12
Protocole originel de l'évaluation	13
Déroulement de l'évaluation	14
II. Enseignements de politique publique.....	17
1. Les décrocheurs recensés	18
Les décrocheurs recensés en région Centre	18
Les publics potentiellement visés par ATA.....	24
Les jeunes suivis par « Assure ton Année ! »	25
Parcours de décrocheurs et de décrocheuses	26
Typologie	36
2. « Assure ton Année ! » parmi les autres dispositifs tournés vers les décrocheurs	38
Des rôles complémentaires mais des cultures professionnelles distinctes.....	38
Les bénéficiaires d'ATA : public MGI ou public spécifique ?.....	42
L'innovation pédagogique par la mixité des outils	45
Un dispositif de la dernière chance au détriment des projets de réinsertion ?	46
3. Résultats pour une analyse territorialisée des risques de sortie précoce de formation initiale à l'échelle cantonale.....	49
Choix des indicateurs	49
Typologie des zones à risque de décrochage.....	49
CONCLUSION GENERALE	55
BIBLIOGRAPHIE.....	57
ANNEXES.....	59

INTRODUCTION GENERALE

Le décrochage scolaire pose question aux acteurs et aux politiques de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle. La lutte contre le décrochage scolaire est une question sociale qui revient fréquemment dans les débats nationaux mais elle concerne aussi la plupart de nos voisins européens. Dans le cadre de la stratégie européenne 2020, la commission européenne s'est donné trois objectifs résumés dans la formule « croissance intelligente, durable et inclusive ». Dans cette optique, elle encourage les états européens à faire converger leurs efforts pour que le taux d'abandon scolaire soit ramené à moins de 10 % : il est de 14,4 % en 2010¹.

En France, le terme « décrochage » est apparu en 1998 dans les textes officiels en remplacement des termes « démobilisation », « déscolarisation » et « abandon scolaire ». Dans l'ouvrage publié par l'association La Bouture, « *Les lycéens décrocheurs. De l'impasse aux chemins de traverse* » (Bloch & Gerde, 1998), premier ouvrage publié en France sur la question du décrochage scolaire, Michèle Guigue insiste sur la notion de démobilisation de l'élève décrocheur c'est-à-dire un « *renoncement aux efforts qu'exigent les apprentissages scolaires ou le passage d'un examen avec des espoirs raisonnables de réussite* » (Guigue, 1998).

Dix ans plus tard, en juin 2008, la prévention des risques de décrochage scolaire et la lutte contre les sorties précoces du système éducatif deviennent priorités majeures du comité interministériel des villes et du développement urbain (CIV). Il en résulte, le 18 décembre 2008, une circulaire interministérielle signée par le Ministère de l'Éducation nationale et la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville, qui propose, pour les quartiers les plus en difficulté, des actions concrètes reposant sur une obligation de résultats. Début 2009, le gouvernement souhaite aller encore plus loin et envoie une instruction interministérielle relative à la « prévention du décrochage scolaire et l'accompagnement des jeunes sortant sans diplôme du système scolaire » aux Préfets de région, Préfets de départements, aux Recteurs d'académie, aux DRAAF et aux DRTEFP. Il s'agit également de renforcer le repérage des décrocheurs, étendre les collaborations existantes et soutenir des expérimentations. Ces dernières font l'objet d'un appel à projets lancé par le Haut Commissariat à la Jeunesse (HCJ) le 10 avril 2009. Cet appel à projet constitué de 14 programmes poursuit l'objectif général d'améliorer l'insertion des jeunes dans la société. Le premier programme porte sur la réduction des sorties prématurées du système de formation initiale.

La région Centre a répondu à l'appel à expérimentation en déposant 3 projets : « *Assure ton Année !* » (AP1 452), « *Visa Compétences Jeunes* » (AP1 455) et « *Étoile+* » (AP1 454). Ces projets s'inscrivent dans le Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle de 2008-2011. Une convention-cadre entre l'État représenté par Martin Hirsch, le Préfet de région, le Recteur d'académie et le Président du Conseil régional le 10 juillet 2009 en vue de faciliter la collaboration des différents services publics pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Les acteurs locaux se sont mobilisés déjà depuis plusieurs années pour l'amélioration de la qualification des jeunes et contre le décrochage scolaire. Ainsi la proportion de jeunes sortis sans qualification est passé en région Centre de 8,6 % en 2000 (soit 1,3 point de plus que la moyenne nationale) à 5,6 %, en 2007 (soit 0,2 point en dessous de la moyenne nationale) (Conseil National de la Formation Professionnelle Tout au Long de

¹ Source : http://ec.europa.eu/education/news/news2768_fr.htm.

la Vie, 2011). Parallèlement la part de bacheliers a augmenté, se rapprochant de la moyenne nationale. Le niveau V de formation est quant à lui, surreprésenté dans la région.

Le projet d'expérimentation s'inscrit donc dans une dynamique historique. Son objectif est d'élargir les dispositifs existants et d'entrer dans une seconde phase d'accompagnement à la fois des jeunes en difficultés et des acteurs. La prolongation dans le temps d'un partenariat peut-elle améliorer le suivi des jeunes sans solution ? Le nouveau dispositif s'insère-t-il sans difficulté dans le paysage des actions envers les jeunes déjà existantes ? Quelle est la place de ce dispositif dans le parcours des jeunes ? Comment la Région peut-elle infléchir la coordination des acteurs pour la réussite éducative de tous les jeunes sur son territoire ?

L'évaluation de ce dispositif a pour objectif de décrire la mise en place et le fonctionnement de ce dispositif, de comprendre quelles sont les attentes des acteurs locaux et des jeunes ciblés.

Les principaux résultats qui vont être décrits par la suite portent (I) sur l'organisation de la coordination à plusieurs étages, (II) la prise en charge d'un public plus en difficultés que le public ciblé, et (III) la réalité multiforme d'un « face à face » entre le référent et le jeune qui nécessite de nouveaux partenariats.

I. L'expérimentation

Le dispositif expérimenté « Assure ton année ! » a pour ambition de prolonger le dispositif « Assure ta rentrée », mis en place en région Centre depuis 2006 à chaque rentrée scolaire, afin d'accompagner tout au long de l'année scolaire les jeunes sans solution de formation et leur permettre d'intégrer une formation qualifiante, l'année suivante.

La région Centre dans son plan régional de développement des formations (PRDF), depuis 2003, a défini comme action prioritaire n°3, la mise en place d'un dispositif régional d'accompagnement des jeunes en difficultés. Cette volonté est réitérée dans le PRDFP 2008-2011 sous la forme du Chantier 2 « Réussite pour tous : information, insertion et accompagnement des jeunes, prévention des décrochages ». Les travaux conduits en partenariat entre services déconcentrés de l'État, opérateurs de l'accueil information orientation, établissements de formation, partenaires sociaux, branches professionnelles et conseils généraux ont abouti à l'élaboration d'un Plan régional de professionnalisation des jeunes (PRPJ) : « Ce plan a fixé comme objectif régional de réduire de moitié (de 3 000 à 1 500) le nombre de jeunes qui quittent le système scolaire chaque année sans qualification reconnue. Il consiste, d'une part à conforter les mesures de prévention qui limitent le nombre de décrochages de formation d'une part (mesures préventives) et d'autre part à garantir une qualification reconnue aux jeunes ayant déjà décroché (mesures curatives).² »

Depuis 2006, ce plan régional a été décliné localement au moment de chaque rentrée des classes, avec la mise en œuvre d'une action spécifique intitulée « Assure ta rentrée ! ». L'action se déroule sur deux mois et implique la concertation et la coordination de l'ensemble des partenaires de l'information et de l'orientation acteurs régionaux et locaux. Des propositions sont alors formulées aux jeunes âgés de 16 à 18 ans sans solution de formation sur la période de la rentrée scolaire. Des sessions d'accueil collectif et individuel sont organisées en vue de « proposer un accompagnement :

- Pour trouver une réponse à un objectif d'insertion ou
- Pour organiser un retour en formation initiale, sur place restées vacantes ou
- Pour envisager un accès vers la formation continue dans le cadre du plan régional de formations professionnelles,
- Pour signer un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage »³.

Ainsi, dès la première année, il a été possible de repérer et de suivre 1885 jeunes la première année, jusqu'à atteindre en 2010, 3482 jeunes. Ces derniers proviennent du secondaire (premier cycle et second cycle) et étaient sans solution de formation à la rentrée. En 2010, au 1^{er} décembre une solution a été trouvée pour 73 % d'entre eux (39 % de retour en formation sous contrat scolaire, 15 % en apprentissage, 14 % en dispositif MGI). Il reste ainsi, à l'issue d'« Assure ta rentrée ! », 27 % de jeunes toujours sans solution (soit 19 % à la recherche d'une solution et 8 % en situations inconnues). Par ailleurs, peu d'informations sont recueillies pour évaluer la durabilité de la solution trouvée, ce qui pose un problème de

² http://www.alfacentre.org/lr_gestion_qualite/prdfp/documents/gpe_3_note_synthese_mars_2007.pdf

³ Conseil régional, *fiche n°24 Information, orientation et insertion. « Assure ta rentrée » Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire*, http://www.etoile.regioncentre.fr/webdav/site/etoilepro/shared/Upload/fichiers/PRDF/boite_ouils/boite%20%C3%A0%20ouils%20PRDF2.pdf

fond sur ce qu'on entend par décrochage : on peut redevenir décrocheur « invisible » si la solution en question s'avère non viable à court ou moyen terme.

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

L'objectif du projet d'expérimentation déposé par la Région est de prolonger le dispositif « Assure ta rentrée » en se basant sur 3 idées : le prolongement « naturel » par un accueil sur toute l'année scolaire ; un élargissement du ciblage du public et une innovation pédagogique basée sur la formation continue pour adulte.

Objectif d'« Assure ton Année ! » : prolonger le dispositif antérieur « Assure ta rentrée ! »

Le prolongement temporel du repérage et de l'accueil est important du fait du taux de décrochage en cours d'année et a le mérite de réduire le temps de latence entre la sortie du système éducatif et l'accueil dans un dispositif permettant de se reprendre en main. Il s'avère également que les dispositifs MGI étant limités en nombre de places, ils sont quasiment complets avant la fin de l'année civile. Les jeunes venant alors en cours d'année se retrouvent en quelques sortes sur une liste d'attente. Plus cette attente est longue et plus les risques de perte de contact avec l'institution augmentent. Il est donc important qu'un dispositif à entrée permanente puisse être ajouté aux autres dispositifs accueillants les jeunes.

Le projet « Assure ton année ! » élargit le public visé qui comprend :

- les 16-20 ans et non plus seulement les 16-18 ans, sans solution à la rentrée et demeurés ainsi en cours d'année, quelle que soit leur qualification ;
- les jeunes décrocheurs en cours d'année N ;
- les jeunes décrocheurs en cours d'année N – 1 ;
- les jeunes sans formation et repérés en recherche de qualification, même s'ils ont une solution transitoire, y compris d'emploi.

Une estimation de 5000 jeunes potentiellement concernés a été faite sur la région Centre⁴. L'intérêt de positionner « Assure ton année ! » à la suite d'« Assure ta rentrée ! » est de continuer à impulser la coordination et la concertation des acteurs de l'accueil, de l'information et de l'orientation entreprise pour l'action de repérage de la rentrée scolaire en poursuivant la transmission d'informations concernant les jeunes ciblés afin de leur proposer une place dans un dispositif d'aide individualisé. Ainsi, la Région est porteur/moteur du projet avec le partenariat institutionnel du Rectorat, du réseau AIO incluant les missions locales et le GIP Alfacentre. La coopération directe s'effectue avec la MGI, le SAIO, les Missions Locales et les établissements de l'EN, de la DRAAF, des chambres consulaires et du privé conventionné, c'est-à-dire les partenaires impliqués dans « Assure ta rentrée ! ». Elle s'est avérée décisive dans le repérage et le suivi des jeunes.

Expérimentation

Le plan d'action proposé comporte 5 axes :

- Repérer les jeunes sans solution de formation ;
- Connaître les places disponibles dans les établissements ;
- Organiser des temps d'accueil, d'information et d'orientation : sessions d'accueil en groupe, entretiens conseil individuels ;

⁴ Convention pluriannuelle d'expérimentation HCJ/ Région Centre / Céreq AP1-452, p.11.

- Proposer à chaque jeune une solution, une aide, un parcours de formation individualisé tenant compte de ses projets, expériences et acquis ;
- Sensibiliser, former les personnes ou groupe de personnes ayant compétence à prendre en charge les jeunes en difficulté et organiser des collaborations partenariales pour suivre les jeunes repérés en situation de décrochage.

L'expérimentation est déclinée sur 2 plateformes GRETA : les lycées Albert Blayet de Tours et lycée des métiers Pierre-Émile Martin de Bourges. Le repérage des jeunes étant assuré par les coordinatrices départementale MGI, les jeunes bénéficiaires du dispositif expérimenté sont originaires de l'Indre-et-Loire pour le lycée GRETA de Tours et du Cher pour le lycée GRETA de Bourges. Ce partenariat se traduit selon trois échelons d'actions : décisionnel, exécutif, opérationnel, décliné dans le tableau 1.

Tableau 1. Les 3 niveaux de partenariats

territoire	Pilotage	Coordination des actions	Accompagnement individuel
Région, académie	Conseil Régional, rectorat (DAFPIC ; SAIO)		
Territoires tests		GRETA, MGI	Coordinatrices MGI
Lycées supports			CFC, Référentes ATA

Ce tableau combine les niveaux et les territoires d'actions. Le Conseil régional est le signataire de la convention d'expérimentation mais les décisions concernant la mise en place du dispositif, durant la période d'expérimentation sont prises en partenariat avec le Rectorat, par l'entremise du Service de l'Accueil, de l'Information et de l'Orientation (SAIO) et du GIP FTLV-IP (Groupement d'Intérêt Public Formation Tout au Long de la Vie - Insertion Professionnelle). Du point de vue organisationnel, un « trio » de personnes fait le lien entre les niveaux d'action et les territoires : la chargée du projet relevant du département Éducation Formation de la Région Centre, le délégué académique de la Mission Générale d'Information et la conseillère formation continue chargée de la coordination des GRETA pour le dispositif « Assure ton Année ! ». Ce sont les animateurs de l'expérimentation, chargés de la mise en place de l'expérimentation, de la coordination des partenariats et de la communication.

À l'échelle des territoires tests, l'expérimentation nécessite une « division des tâches » entre les acteurs locaux : la MGI et le GRETA : la MGI se charge de la prescription d' « Assure ton année ! » (ATA) à des jeunes tandis que le GRETA prend en charge l'accompagnement dès l'inscription dans le dispositif.

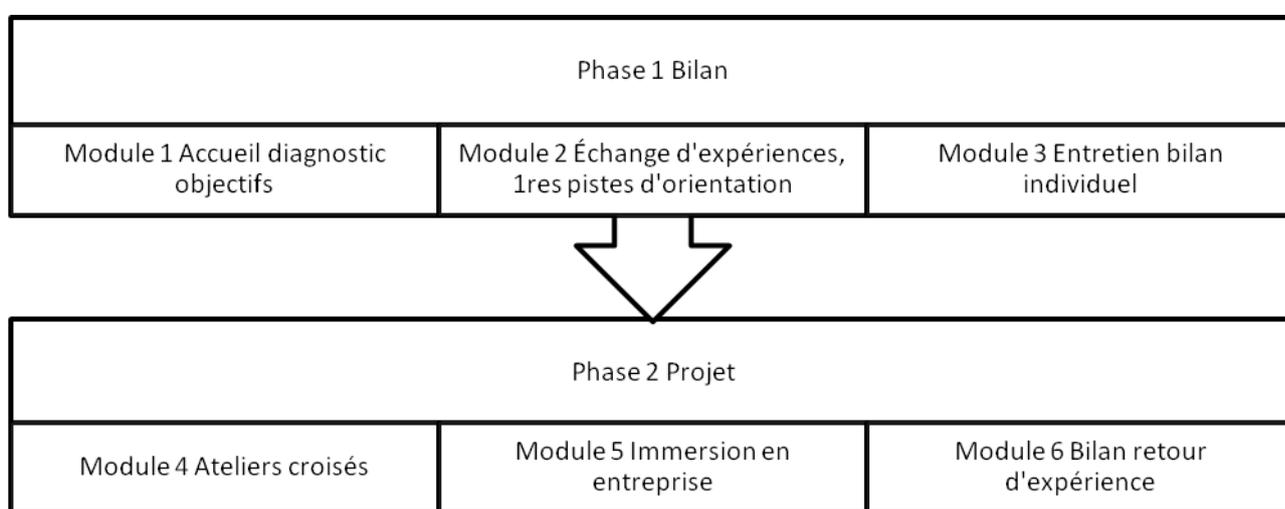
Les acteurs quotidiens de l'accompagnement sont les « référents ATA » appelés également « référents MGI » qui accueillent, forment, soutiennent et suivent les jeunes bénéficiaires. Ils sont les « *filles rouges du parcours du jeune* »⁵. Des référents ATA ont été recrutés : un dans

⁵ Adamczyk, K., & Sylvestre-Charolle, M.-V. (2010). « Assure ton Année! » Lutter contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification. Powerpoint présenté à la Rencontre autour du dispositif expérimental « Assure ton Année! », Tours, 27 avril.

chacun des lycées-supports. Ces référents ont une expérience du suivi individualisé et de la formation pour publics spécifiques, sont « encadrés » ou « soutenus » par un Conseiller en Formation Continue du GRETA dans l'établissement, qui n'intervient pas sur l'accompagnement. Les coordinateurs départementaux MGI contactent les référents à chaque nouvelle prescription ATA à un jeune mais n'interviennent pas non plus sur le suivi des jeunes.

Le parcours d'accompagnement des jeunes est planifié selon les principes de formation pour adulte mise en place dans les GRETA, à savoir le fonctionnement en entrée et sortie permanente, le caractère modulaire de la formation et l'individualisation des parcours et l'alternance en entreprise. Un livret d'accompagnement est remis à chaque bénéficiaire à son entrée dans le dispositif. Le parcours est prévu en 2 phases, chacune composée de 3 modules (cf. Figure 1).

Figure 1. Organisation du parcours de formation « ATA »



Les modules 1, 3 et 6 sont des entretiens individuels, tandis que les modules 2 et 4 croisent des séances collectives, des visites d'entreprises et des démarches individuelles. Le module 5 a une durée « imposée » : 2 stages en entreprises de 2 et 3 semaines et se positionne en mai. La flexibilité porte sur les modules 2 et 4 mais doivent être finalisés avant le mois de mai.

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

La mise en place du protocole d'évaluation de l'expérimentation a nécessité une coopération au long cours avec les porteurs de projets et les opérateurs afin de délimiter précisément les contours des territoires d'expérimentations et les publics ciblés. Le protocole initial suivait au plus près les attentes du Haut Commissariat à la Jeunesse tout en se basant sur les objectifs initiaux de l'expérimentateur. Le long de l'expérimentation des difficultés liées à la captation du public et à la capacité réelle d'accueil se sont répercutées *in fine* sur les données recueillies qui ont conduit à amender le protocole d'évaluation. Les différentes étapes de délimitation des publics, de recueil des données, d'appariement des bases statistiques illustrent cet infléchissement. Elles sont ici retracées.

Les trois objectifs initiaux de l'évaluation sont d'évaluer l'effet propre du dispositif sur le territoire et sur le devenir des jeunes sans solution et/ou sans formation en calculant, à des échéances définies, les taux de réorientation vers la voie scolaire, l'apprentissage, un contrat de professionnalisation ou une formation qualifiante; ensuite de mesurer l'effet propre du dispositif sur le public visé en comparant le groupe des bénéficiaires à un groupe témoin ; enfin d'évaluer un dispositif organisationnel original de coordination.

Protocole originel de l'évaluation

Une évaluation basée sur la comparaison test-témoin.

L'évaluation est basée sur une comparaison entre le groupe « test » des jeunes bénéficiaires du dispositif « Assure ton année ! » et un groupe « témoin » de jeunes ayant les mêmes caractéristiques et qui auraient pu être éligibles à ce dispositif s'il avait été mis en place sur le territoire auquel ils sont rattachés. La population éligible au dispositif *ATA regroupe l'ensemble des jeunes des départements Indre-et-Loire et Cher passés par le dispositif « Assure Ta Rentrée ! » et se trouvant, à la fin de ce dispositif « sans solution » et/ou accompagnés par les CIO, les Missions Locales, PAIO et les Centres d'Aide à la Décision des Chambres des Métiers ainsi que l'ensemble des jeunes « décrocheurs » signalés par les établissements scolaires ou repérés par les CIO, les Missions Locales, les PAIO et les Centres d'Aide à la Décision sur ces territoires.*

Le groupe témoin est un échantillon de l'ensemble des jeunes de la région Centre (hors département Indre-et-Loire et Cher) *qui auraient pu bénéficier du dispositif ATA.* Il regroupe l'ensemble des jeunes passés par « Assure ta Rentrée ! » et se trouvant, à la fin de ce dispositif « sans solution » et/ou accompagnés par les CIO, les Missions Locales, PAIO et les Centres d'Aide à la Décision des Chambres des Métiers ainsi que l'ensemble des jeunes décrocheurs signalés par les établissements scolaires ou repérés par les CIO, les Missions Locales, les PAIO et les Centres d'Aide à la Décision, sur l'ensemble de l'académie (*hors Indre-et-Loire et Cher*). La construction du groupe témoin s'est faite en deux temps. Par le recours aux bases de gestion des missions locales et des CAD, nous prenons en compte les caractéristiques des groupes détaillés ci-dessus afin de constituer une base de données individuelles. Dans cette population mère, nous déterminons en second lieu, les « individus jumeaux » correspondant aux bénéficiaires du dispositif selon des éléments de comparaison : sexe, âge, origine sociale (PCS des parents), filière d'enseignement suivie, classe de sortie. Le territoire est pris en compte comme contexte du parcours individuel et de mise en place du dispositif.

Recueil de données quantitatives :

Une enquête *ad hoc* par questionnaires a été menée auprès des jeunes du groupe test *et* du groupe témoin pour reconstruire leur parcours scolaire et professionnel, pour identifier leurs choix d'orientation et les aides qu'ils ont reçues et pour connaître leur situation au cours des mois qui suivent l'arrêt des études.

Le questionnaire comporte 45 questions portant sur :

- Le parcours scolaire année par année depuis la fin du cycle primaire ;
- Le processus de décrochage (les raisons d'arrêt, le contexte, la fréquence des possibles exclusions et absences) ;
- Les pratiques de socialisation extrascolaires (loisirs, sorties, pratiques associatives, pratiques additives, les personnes ressources) ;

- Le suivi (perception, personnes rencontrées, démarches, relations avec les parents ou tuteurs légaux) et la situation actuelle ;
- Un calendrier mensuel retraçant les deux dernières années afin d'avoir des éléments de contexte de ce morceau de parcours de vie (parcours résidentiel, type de logement, événements familiaux, expérience professionnelle, retour en formation).

Évaluation de la coordination d'acteurs :

Il s'agissait d'évaluer cette collaboration d'acteurs, notamment à partir de l'observation des réunions de travail et des comités de pilotage, et d'entretiens semi-directifs menés avec ces acteurs de terrain sur les deux territoires tests. Le guide d'entretien comportait plusieurs dimensions :

- Individuelle : formation, expérience professionnelle, fonctions actuelles ;
- Historique : de la participation à l'expérimentation ;
- Institutionnelle : les rapports avec les autres acteurs de l'AIO, les relations avec les référentes, implication dans « Assure Ta Rentrée » ;
- Perceptive : difficultés éventuelles, appréciations, quel écart par rapport aux fonctions habituelles ?

Déroulement de l'évaluation

Plusieurs faits ont eu comme conséquence de modifier plus ou moins fortement le protocole d'évaluation, à commencer par le retard dans le départ de l'expérimentation (avril 2010) qui a resserré le *timing* entre le début de l'expérimentation et la fin de sa première phase qui correspond à la fin de l'année scolaire (cf. Figure 2.). Par la suite, l'arrêt prématuré au 2 octobre 2011 de la convention tripartite a privé le calendrier de l'évaluation d'un trimestre, raccourcissant d'autant le temps du recueil de données.

Figure 2. Déroulement de l'expérimentation et de l'évaluation

2009		2010												2011												
Sep-oct-nov-déc	janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	octobre	novembre	décembre		
				1 ^e session ATA					ATR				2 ^e session ATA													02 oct. : Fin de la convention
Recueil des données quantitatives :		Demandes, négociations et obtention de l'extraction de toutes les bases de données demandées pour l'enquête ad hoc ATA1								Constitution du groupe témoin		Passation enquête ATA1		Réception des données ATA2												
5 oct : comité de pilotage		20 janvier : réunion de travail		27-28 avril : réunion soubliques Entretiens avec les référentes				21 oct : visioconférence				13 avril : comité de pilotage Entretiens avec les acteurs		2 ^e entretiens avec les référentes		Entretiens avec les acteurs										

Public moins nombreux que prévu et un taux de réponse à l'enquête ATA1 faible

Le projet d'expérimentation posait comme objectif à atteindre, l'accompagnement de 160 jeunes par le biais d'ATA. Les objectifs n'ont été atteints que partiellement : 32 jeunes ont démarré la première session ; 34 jeunes ont participé à la seconde session. Nous avons engagé et donc maintenu l'enquête par questionnaire auprès des bénéficiaires du dispositif et de jeunes non bénéficiaires considérés comme des « jumeaux » sociologiques. L'inconnu restait le taux de réponse à l'enquête ad hoc, qui s'est au final révélé faible.

Tableau 2. Résultats des extractions de données et du nombre de questionnaires remplis à l'enquête Céreq

institutions Sollicitées	total de chaque institution <i>(y. c. doublons)</i>	extraction des données BEA	envoi du questionnaire Céreq	répondants
CAD	1469	828	0	
Missions locales	2406	169	45	12
MGI	558	558	48	14
ATA	32	24	26	5
Total	7465	1579	119	31

Lecture : Nous avons reçu de la part des missions locales, des renseignements pour 2406 individus (y. c. doublons). L'appariement de ces 2406 individus avec la base historique des élèves (BEA) a abouti à la récupération de données pour 169 d'entre eux. 45 ont été « sélectionnés » pour faire partie du groupe témoin de l'enquête et ont été destinataires du questionnaire : nous avons reçu 12 questionnaires remplis.

Le Tableau 2 énumère les résultats des extractions de données que les partenaires du projet ont pu nous faire parvenir. L'organisation de chacune des extractions était académique ou régionale : ainsi ce sont l'association régionale des missions locales et le responsable régional de la coordination des Centres d'aides à la décision qui ont centralisé la requête et les données de chacune des annexes. Les données « MGI » ont été extraites par le service statistique du rectorat. Les données ATA sont les bilans de suivi des deux sites d'expérimentation « Assure ton année ! ». Le nombre d'individus pour lesquels nous avons reçu des informations par les partenaires représentent les individus qui, selon les critères établis au démarrage de l'expérimentation étaient éligibles au dispositif s'il avait eu lieu sur toute l'académie. Ainsi un total de 7433 jeunes (sans double compte) apparaît. À la réception des différentes bases, un nettoyage s'est imposé afin d'éliminer les doublons et de préparer le listing pour extraire les données sur leur parcours scolaire gérées dans la Base élèves académique (BEA).

Il est toutefois important de souligner les divergences de gestion des données sur les jeunes qui ont contacté les partenaires. En effet, pour ce qui concerne les données recueillis par les CAD, elles ne sont pas homogénéisées : certaines informations sont ignorées dans certains centres. Par ailleurs, rien ne permet d'être sûr que les jeunes recensés dans les CAD soient véritablement des décrocheurs car ils sont accueillis, sans précision sur leur situation. Nous avons donc décidé de ne retenir comme décrocheurs que les jeunes se retrouvant à la fois dans la liste CAD et dans une autre liste (missions locales, ou MGI). Ceci explique que personne ne relevant uniquement d'un CAD n'ait été contacté pour l'enquête Céreq.

Un groupe témoin restreint

La constitution du groupe témoin a été contrainte par l'état des données, inégalement renseignées et incomplètes. Quand les informations étaient complètes, nous appariions les

données afin de concentrer toutes les informations obtenues par individu et obtenions ainsi la population des jeunes parmi laquelle nous choisissons des individus témoins. La comparaison des parcours ainsi reconstruits nous a amenés à y choisir 4 individus les plus proches pour chaque individu bénéficiaire. Avoir plusieurs individus témoins par individu test était une garantie de pouvoir restreindre ce nombre après coup, si des dissemblances apparaissaient avec l'enquête par questionnaire alors qu'elles n'étaient pas détectables avec les données initiales. L'objectif étant d'avoir après l'enquête au moins un individu témoin le plus proche possible de chaque individu bénéficiaire.

Les variables qui devaient servir au choix des témoins sont les suivantes : date de naissance, sexe, code MEF de formation, la PCS du premier responsable et caractéristiques du territoire. Or les variables du groupe test ne sont pas renseignées de la même manière selon les zones : la formation d'origine n'est pas toujours accompagnée de la spécialité du diplôme, et la PCS du premier responsable souvent absente.

Par ailleurs, les fichiers transmis par les centres d'aides à la décision (CAD) des chambres des métiers et de l'artisanat ne permettent pas de distinguer les décrocheurs des jeunes venant simplement retirer de l'information.

Nous nous restreignons donc d'abord aux fichiers des ML et des listes MGI. Au final, 51 jeunes issus de dispositifs MGI, plus 45 jeunes suivis par les missions locales constituent le groupe témoin contre 26 jeunes accueillis dans le dispositif "Assure ton année!" pour le groupe test.

Un taux de réponse qui fragilise l'analyse

Sur un ensemble de 26 bénéficiaires, cinq jeunes ont répondu à l'enquête tandis que nous comptons 26 répondants du groupe témoin, soit 31 questionnaires exploitables (sur cette base, le taux de réponse varie de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{5}$ ^è). Outre le fait que le nombre de jeunes effectivement entrés dans le dispositif est moins élevé que les objectifs initiaux de l'expérimentation ne le prévoyaient, nous avons à faire également avec une grande mobilité du public. Les coordonnées recueillies durant leur formation « Assure ton année ! » ne sont plus valides six mois après.

Cette réduction drastique des effectifs post-enquête remet en question notre protocole d'évaluation. En effet, l'objectif principal de cette enquête était de reconstruire les parcours des jeunes pour les comparer. Afin de rester au plus près des objectifs de départ, nous avons reconstruit les parcours renseignés par l'enquête de chacun des répondants et opté pour une analyse qualitative des données recueillies par le questionnaire.

II. Enseignements de politique publique

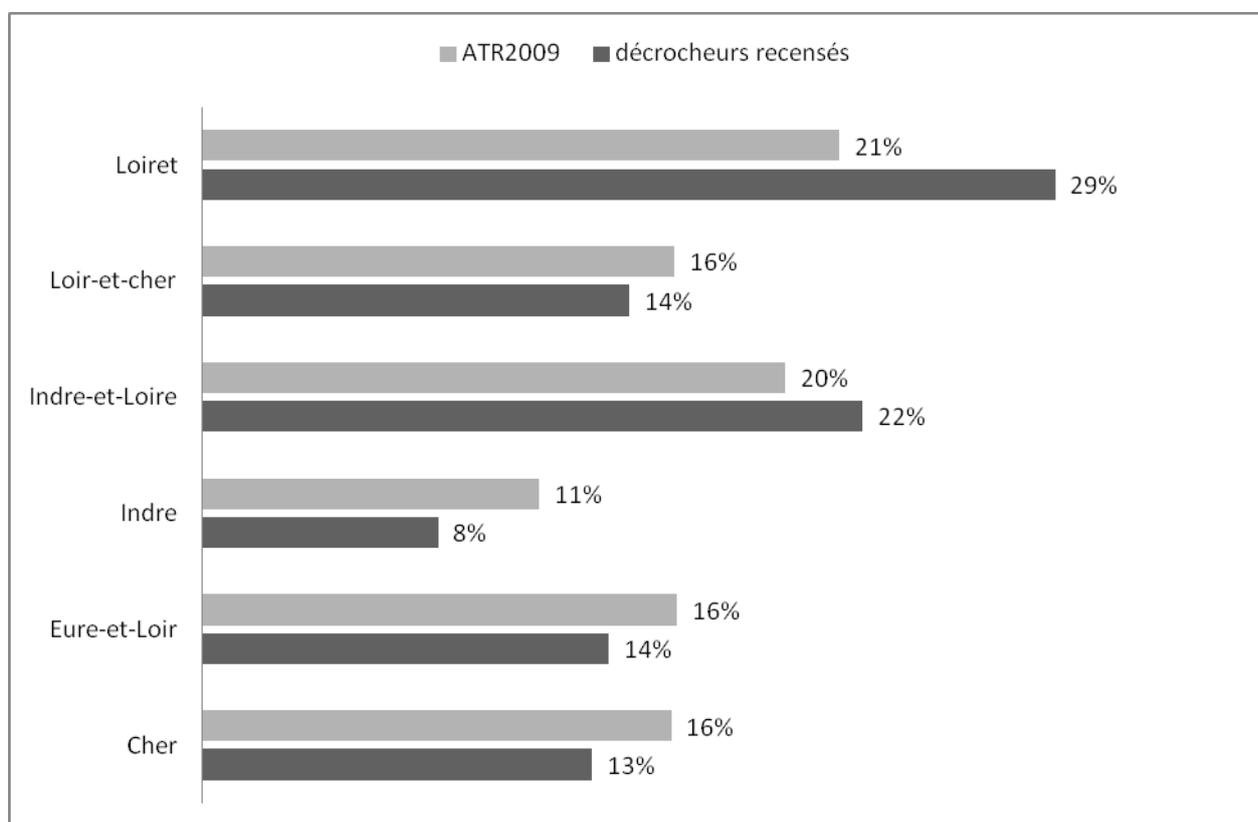
Le consensus nécessaire sur la délimitation du public visé par le dispositif conditionne la cohérence des mesures, et son évaluation (un individu A qui serait considéré comme éligible au dispositif par un partenaire, mais pas au maillon suivant de la chaîne...). L'une des difficultés principales a été de mobiliser des sources multiples, en particulier statistiques, et les confronter alors que les divers acteurs n'ont pas de raison *a priori* de repérer dans ces sources les sortants « décrocheurs » ou « décrocheurs potentiels » avec les mêmes critères. Nous présentons donc les caractéristiques des décrocheurs recensés dans la région à partir de l'appariement des bases de gestion de données des différents partenaires afin ensuite d'analyser les thématiques permettant de comprendre le processus de décrochage. Le dispositif « Assure ton année ! » est analysé du point de vue de ces maîtres d'œuvre et opérateurs formalisé à partir des entretiens semi-directifs menés avec eux. Il est ainsi possible de comprendre le dispositif expérimenté au sein des autres dispositifs existants pour le même public.

1. Les décrocheurs recensés

Les décrocheurs recensés en région Centre

La répartition géographique des décrocheurs recensés a des similitudes avec la répartition des jeunes contactés lors des sessions « Assure ta rentrée ! » (cf. Graphique 1). La moitié des décrocheurs recensés dans les bases de gestion sont dans deux départements : le Loiret (29 %) et l'Indre et Loire (22 %). À la suite, trois départements sont représentés selon quasiment les mêmes proportions : le Loir-et-Cher, l'Eure-et-Loir et le Cher. À l'inverse, 8 % d'entre eux proviennent du département de l'Indre. Le « classement » des départements est le même dans la répartition des jeunes contactés pour les sessions d' « Assure ta rentrée ! » (ATR) de 2009. Pour autant, la comparaison des deux recensements permet de voir qu'ATR est plus performant dans quatre départements sur les six composant la région, sauf pour le Loiret et l'Indre-et-Loire qui sont les plus « pourvoyeurs » en décrocheurs. L'écart est le plus grand pour le Loiret : 8 %. La capacité d'ATR à recenser à la fois plus de décrocheurs (au regard des effectifs absolus) et dans les proportions proches de l'appariement des bases de la MGI et des missions locales, est un point d'accroche important dans l'organisation d' « Assure ton année ! » que nous décrirons plus par la suite.

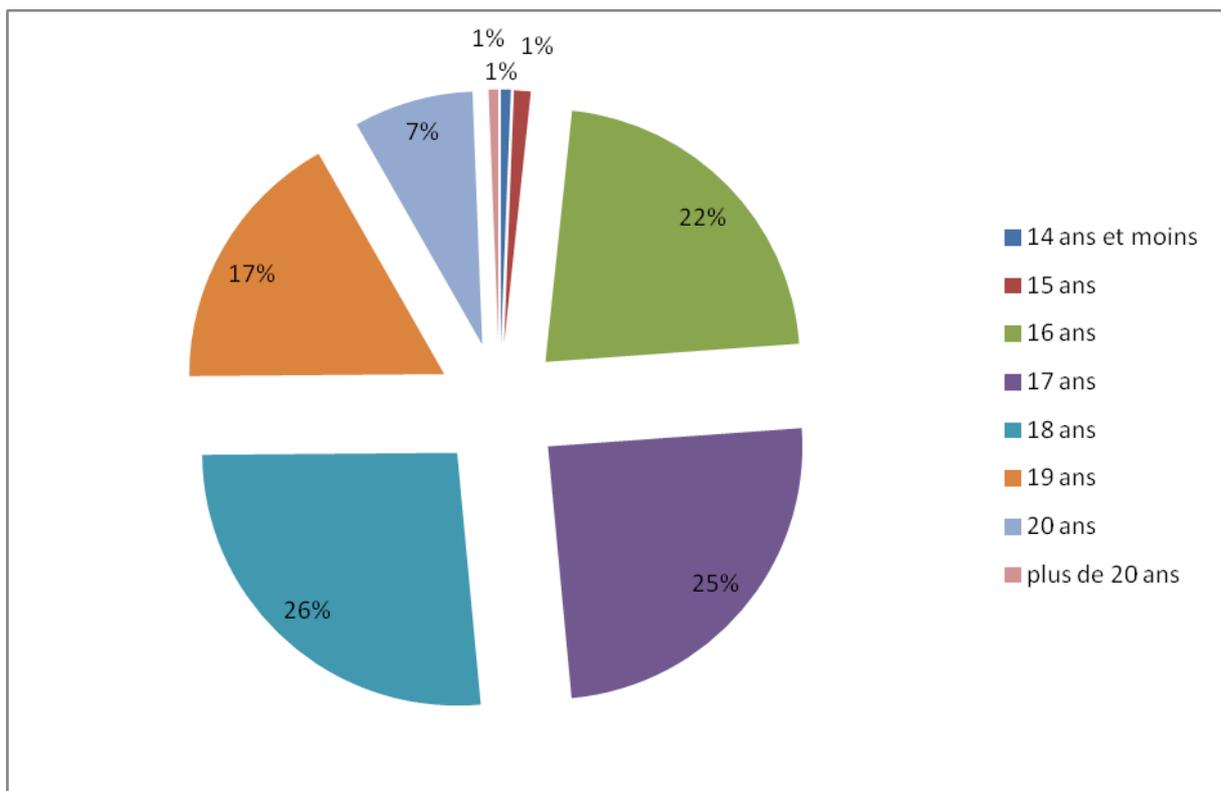
Graphique 1. Répartition géographique des décrocheurs recensés et des bénéficiaires du dispositif Assure ta rentrée selon les départements



Parmi les décrocheurs recensés pour les besoins de l'évaluation, il y a 52 % de garçons et 48 % de filles. Il y a donc un peu plus de garçons décrocheurs recensés que de jeunes filles.

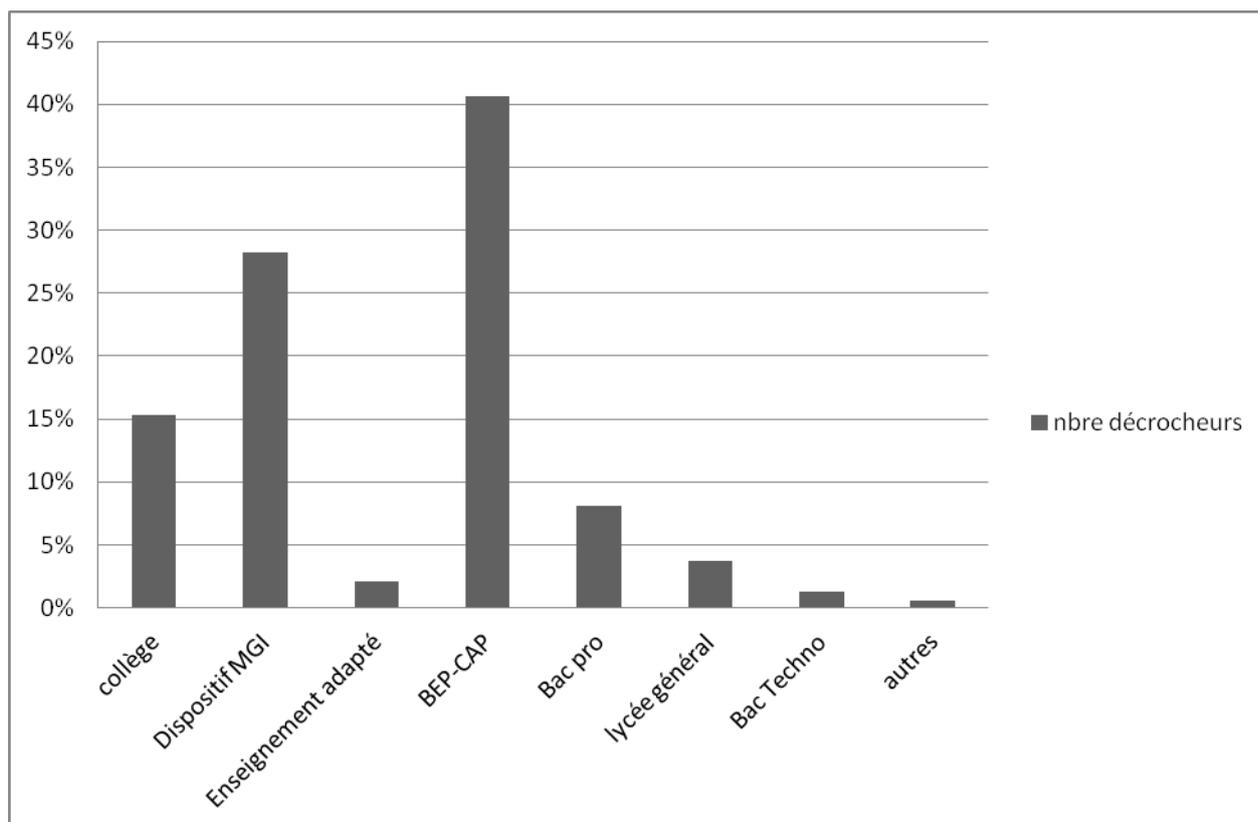
La moitié des décrocheurs recensés a entre 17 et 19 ans (cf. Graphique 2). L'âge médian est 18 ans. Le repérage avant 16 ans est minime puisque seulement 3 % des recensés ont moins de 16 ans mais le quart des décrocheurs les plus jeunes ont moins de 17 ans. La description de l'âge des décrocheurs met en lumière le fait que les risques de décrochage sont significatifs à partir de 16 ans, limite de l'obligation scolaire. Le quartile des décrocheurs les plus âgés se situe entre 19 et 23 ans.

Graphique 2. Répartition des décrocheurs recensés par âge



La dernière classe fréquentée est un autre renseignement du processus de décrochage (cf. Graphique 3). L'abandon précoce de formation concerne principalement les formations professionnelles courtes : les BEP et CAP. Par ailleurs, il concerne également les jeunes qui étaient déjà en difficultés scolaires reconnues puisque 28 % des décrocheurs sortent d'un dispositif MGI, destiné à accompagner les jeunes en difficultés scolaires, au sein de l'éducation nationale. Par la suite, 15 % des jeunes décrocheurs n'atteignent pas le second cycle de l'enseignement secondaire et sortent avant la fin du collège.

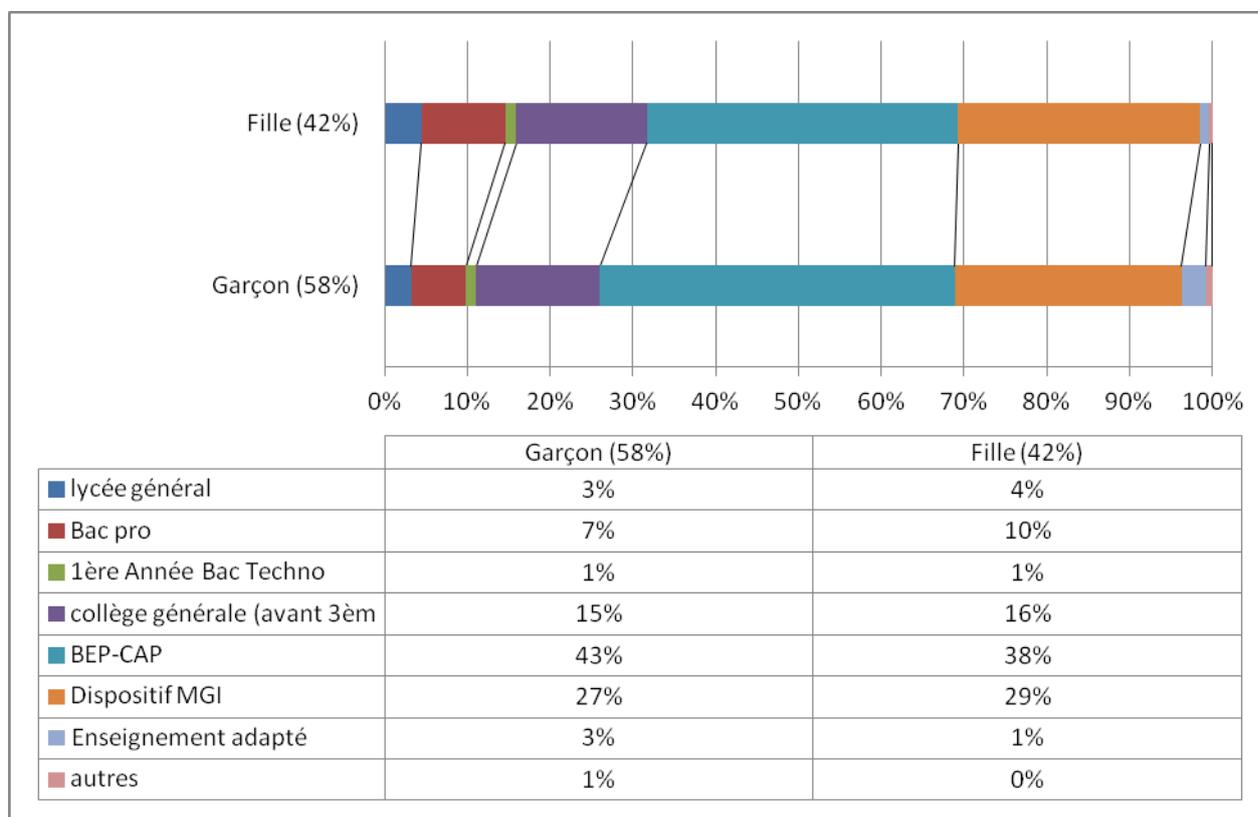
Graphique 3. Répartition des décrocheurs recensés selon la dernière classe fréquentée



Parmi les décrocheurs qui s'étaient engagés dans un baccalauréat, ils étaient deux fois plus souvent dans un cursus de bac pro que dans un cursus général et d'autres plus rares (1 %) sortent du cursus technologique. Par ailleurs, peu de décrochages recensés dans l'enseignement adapté, mais les jeunes qui y sont engagés sont déjà dans une prise en charge alternative et renforcée par rapport à l'enseignement du collège unique.

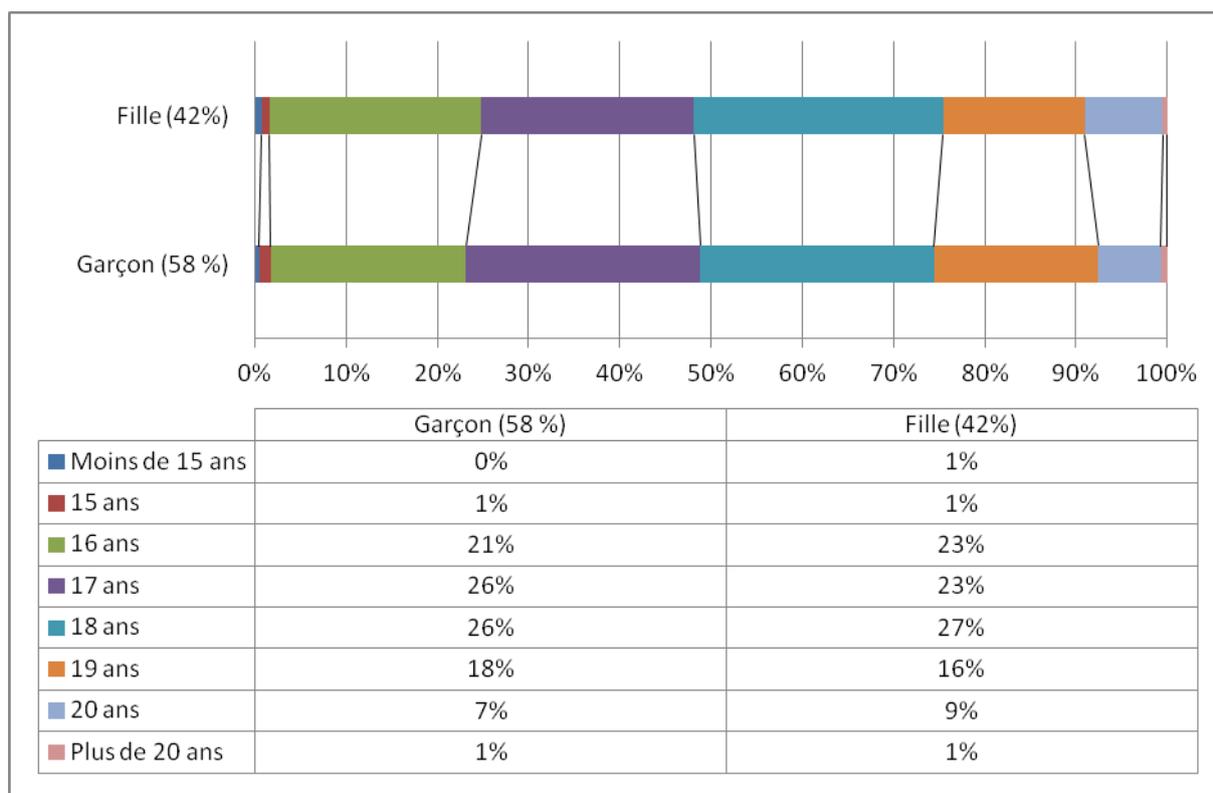
L'analyse par genre de la sortie précoce donne un autre éclairage du processus de décrochage scolaire (cf. Graphique 4).

Graphique 4. Répartition des classes de sortie selon le sexe



Nous avons vu qu'il y a une majorité de garçons parmi les décrocheurs de la région Centre, mais ils ne sortent pas tout à fait des mêmes classes que les décrocheuses. Sans pouvoir analyser les spécialités des formations abandonnées, une différence est notable du point de vue des filières d'enseignement. Ainsi même si les décrocheurs et décrocheuses observent les mêmes tendances, on retrouve plus d'abandons de BEP-CAP parmi les décrocheurs (+5 %) et de l'enseignement adapté (+2 %) que parmi les décrocheuses. Ces dernières abandonnent plus souvent un cursus menant à un bac professionnel (+3 %) et sortent plus souvent d'un dispositif MGI (+2 %) que les décrocheurs. Par ailleurs, d'autres petites différences dans l'échantillon de décrocheurs et décrocheuses recensés : les filles sortent légèrement plus (+1 %) de lycée général et du collège. Restent-elles pour autant plus longtemps dans le système éducatif ?

Graphique 5. Répartition des décrocheurs et décrocheuses selon l'âge



Le graphique 5 donne d'autres éléments des différences sexuées du décrochage : l'âge de la sortie du système éducatif. Là encore, les grandes tendances sont similaires entre les décrocheurs et les décrocheuses : la moyenne d'âge est la même entre les deux sexes : 17,6 ans.

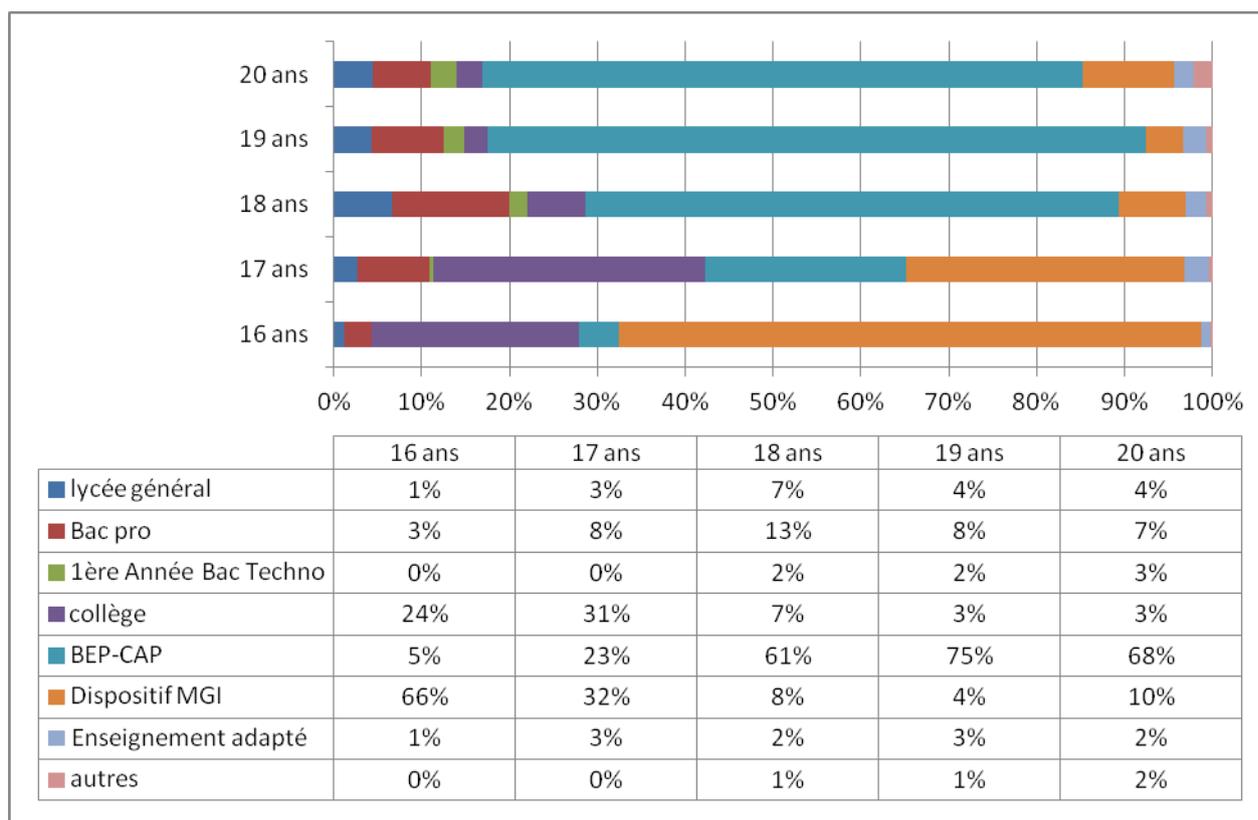
L'amplitude des âges des filles est plus large allant de 11 à 23 ans avec un tassement important entre 17 ans (1^{er} quartile) et 18 ans (2^e et 3^e quartiles).

L'amplitude des âges des garçons est un plus restreint allant de 12 à 22 ans, mais la moitié des décrocheurs recensés a entre 17 ans (1^{er} quartile) et 19 ans (3^e quartile).

La répartition des âges de décrochage parmi les garçons et les filles laisse à penser que l'âge critique de décrochage reste pour les deux sexes, mais de manière plus prononcée chez les filles, 16 ans (+2 %). La période à surveiller se situe entre 16 et 18 ans en poussant jusqu'à 19 ans pour les garçons mais en poussant jusqu'à 20 ans pour les filles qui s'orientaient légèrement plus vers des cursus secondaires plus long (niveau IV) que les garçons (niveau V).

On pourrait supposer que l'âge des sortants du système éducatif évolue en même temps que monte le niveau de la formation atteinte. Dans le cas de décrochage scolaire, il est probable qu'ils soient plus âgés, si des difficultés scolaires les ont empêchés d'accéder au niveau supérieur et les ont contraints à un voire des redoublements de classe. Nous avons exclu du Graphique 6 les moins de 16 ans (n=30) et les plus de 20 ans (n=11), du fait de la faiblesse des effectifs. Pour autant les moins de 16 ans sortent tous de dispositifs MGI à l'instar de la plupart des décrocheurs de plus de 20 ans. Il est utile de préciser qu'ils n'étaient pas dans les mêmes actions d'insertion.

Graphique 6. Répartition par classe de sortie selon l'âge de décrochage



Ce Graphique 6 met en relief que les plus âgés des sortants précoces ne sont pas ceux qui sortent des niveaux les plus élevés. L'âge de sortie du système éducatif est ici plutôt synonyme d'accumulation de difficultés, voire d'impasse.

Les décrocheurs recensés ont majoritairement abandonné un cursus de BEP ou de CAP. Les jeunes âgés de 20 ans (n=136), sortent majoritairement de BEP-CAP à l'instar des jeunes âgés de 18-19 ans. Les jeunes décrocheurs de 17 ans sont plus dispersés : presque un quart sort de BEP-CAP, un tiers de dispositif MGI, un autre tiers du collège. Enfin les jeunes de 16 ans, outre le fait que deux tiers ont fréquenté un dispositif MGI avant de sortir du système éducatif, un quart ont quitté le collège sans aller plus loin. Il y a peu de décrochage recensé provenant de l'enseignement technologique. En ce qui concerne le lycée général, cela concerne 7 % des décrocheurs de 18 ans, et entre 3 et 4 % pour les 17, 19 et 20 ans. Parmi les 3 bacs, c'est le bac professionnel qui dénombre le plus de décrocheurs : environ de fois plus que pour le lycée général. De la même manière, les décrocheurs du bac professionnels ont plus souvent 18 ans. Par ailleurs, les enseignements adaptés et autres ciblant déjà des jeunes à grosses difficultés scolaires, et de ce fait, n'accueillant que peu de jeunes, les pourcentages ne représentent que peu de choses.

Eu égard à l'âge de sortie, les jeunes décrocheurs ont accumulé des difficultés qui les ont certainement confrontés à des redoublements. Alors que l'âge de sortie « normal » du collège est de 14 ans, les sortants précoces du collège ont 16-17 ans, soit 2 à 3 ans de plus que les collégiens de 3^e. On retrouve le même écart parmi les sortants précoces de BEP-CAP.

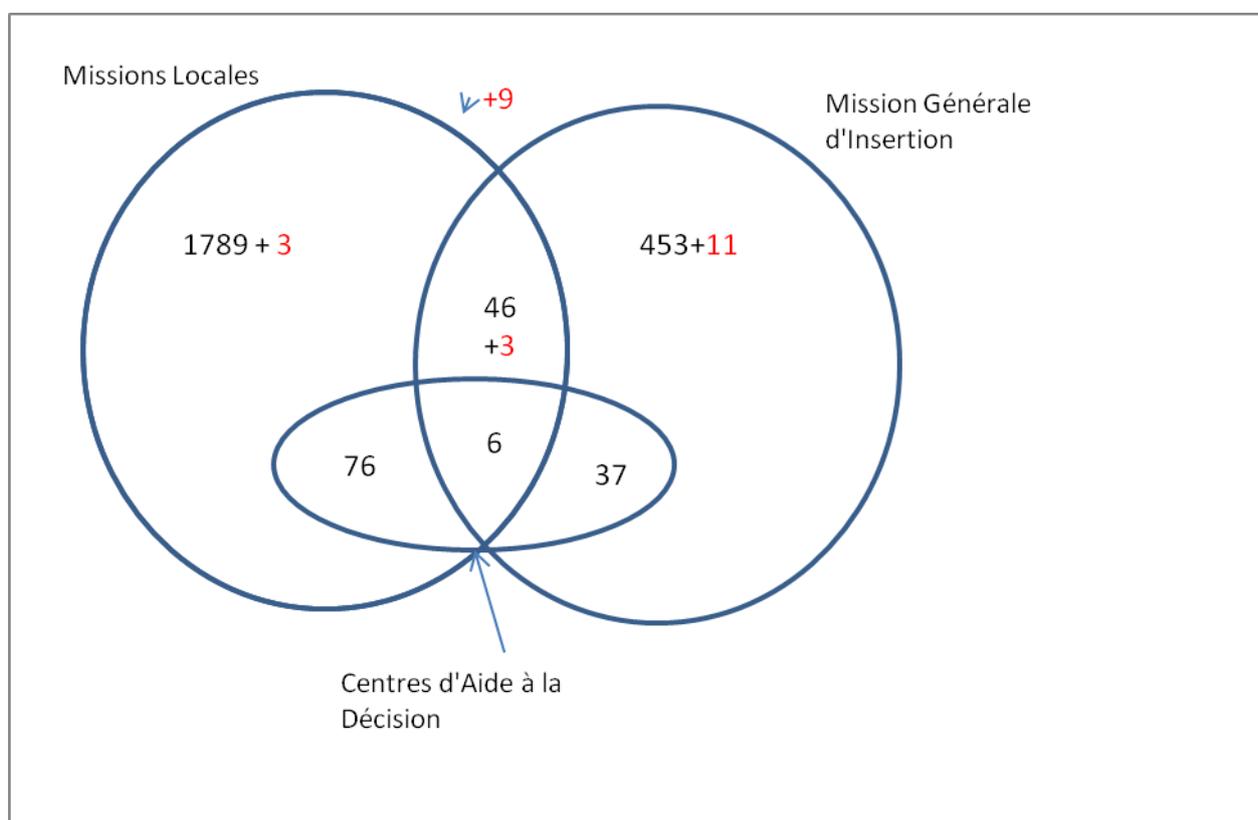
Cette analyse des caractéristiques des décrocheurs de la région Centre en 2009-2010 recensés par l'appariement des données des partenaires du projet, conforte le choix de la

Région de proposer un dispositif destiné aux jeunes de 16 à 20 ans sans solution de formation. Les plus jeunes d'entre eux, ont déjà expérimenté des dispositifs de remédiation ou de remotivation, témoignant à la fois de difficultés scolaires anciennes mais aussi, dans une certaine mesure d'une attention portée par l'institution à ces problématiques puisque les jeunes étaient pris en charge. Les autres décrocheurs sortent pour beaucoup d'entre eux des formations professionnelles courtes, témoignant sans doute d'un rejet de l'enseignement général mais aussi d'une non-appropriation d'une orientation professionnelle sans doute mal aiguillée ou trop tôt décidée.

Les publics potentiellement visés par ATA

La population des jeunes potentiellement ciblés par le dispositif ATA a été déterminée par l'appariement des bases de gestion de Parcours 3, de la base de recensement des centres d'aide à la décision et des jeunes inscrits en dispositif MGI. Nous obtenons une répartition des jeunes décrite dans la Figure 3 :

Figure 3. Appariement des bases de données (Missions locales, MGI, CAD, BEA)



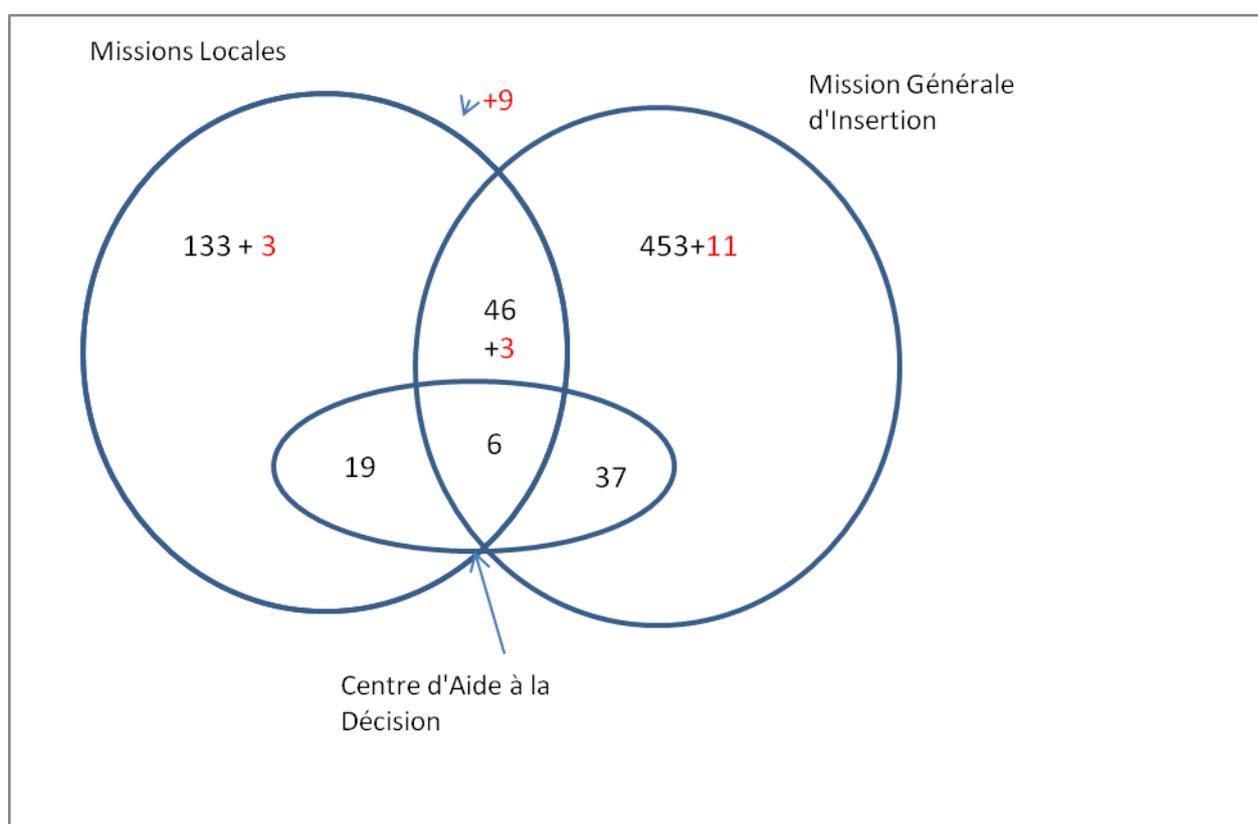
La Figure 3 illustre l'appariement des bases à partir desquelles nous avons extrait les données nominatives des individus correspondant potentiellement au public du dispositif expérimenté. Les missions locales sont des associations faisant partie du service public de l'emploi, la mission générale d'insertion est une mission de l'Éducation Nationale tandis que les centres d'aides à la décision sont des points d'accueil, d'information, d'orientation et d'aide au recrutement pour les jeunes au sein des chambres de métiers et de l'artisanat. Les chiffres en rouge sont les bénéficiaires d'ATA 2009-2010. La figure donne à voir le nombre d'individus recensés dans plusieurs bases à la fois. La majorité des individus recensés

proviennent de la base Parcours 3 des missions locales : 1923 individus, dont 49 sont également dans la base MGI, 76 dans la base des CAD et 6 individus dans les trois bases. La MGI est la deuxième pourvoyeuse de données sur les décrocheurs (n=556). Les données provenant des CAD ne pouvant pas garantir que tous les individus enregistrés soient décrocheurs, nous n'avons gardé que les données de ceux recensés soit par une mission locale, soit par la MGI.

Concernant les bénéficiaires d'ATA, 3 ont eu un suivi mission locale, 11 ont eu un suivi MGI, 3 sont enregistrés dans les deux bases, tandis que 9 sont absents des bases extraites.

Nous avons également apparié l'ensemble de cette liste avec la base élève académique. La Figure 4 nous donne la nouvelle répartition des « retrouvés » dans la BEA.

Figure 4. Appariement de la même base avec la BEA



La nouvelle répartition des individus dont nous avons les données BEA (juin 2010) est toute autre puisque nous ne retrouvons que peu de jeunes suivis par la mission locale (taux d'appariement de 7,4 % pour les données Parcours 3 et 25 % pour les individus à la fois signalés par les ML et les CAD). Les sortants sans diplôme suivis par les missions locales sont donc sortis avant septembre 2009. C'est donc parmi ces décrocheurs que le groupe des témoins pour l'enquête par questionnaire, est constitué.

Les jeunes suivis par « Assure ton Année ! »

Lors de la première session ATA, 32 jeunes avaient commencé un parcours : 7 dans le GRETA du Cher et 25 au GRETA d'Indre et Loire. Cependant, dans ce second GRETA, 8 ne sont pas venus à ce premier entretien (3 jeunes femmes et 5 jeunes hommes). Nous les intégrons dans le groupe test car leurs réponses nous permettront d'analyser les raisons de ce refus.

Les jeunes qui entrent dans le dispositif ATA sont en moyenne âgés de 16-17 ans. La totalité des jeunes bénéficiaires sur la zone test du Cher sont des hommes tandis que sur les 17 suivis en Indre-et-Loire, il y a 6 jeunes femmes et 11 jeunes hommes.

Si la formation d'origine semble plus variée parmi les jeunes suivis au GRETA du Cher (formation technologique, dispositif d'insertion, collège), ceux qui sont inscrits au GRETA d'Indre-et-Loire semblent sortir plus souvent de la filière professionnelle et du collège.

Lors de la deuxième session ATA, 18 jeunes étaient enregistrés au GRETA du Cher dont 1 fille. Au GRETA Indre-et-Loire, 16 jeunes ont été suivis dont 4 filles.

Parcours de décrocheurs et de décrocheuses

Les résultats que nous présentons sont issus de l'enquête auprès d'un échantillon composé de jeunes décrocheurs de la région Centre et des jeunes bénéficiaires de « Assure ton Année ! » Comme nous l'avons déjà annoncé plus haut, le taux de réponses ne permet pas de traiter statistiquement les résultats, ni de comparer les réponses des deux groupes entre eux. Pour autant, le questionnaire est suffisamment riche de renseignements pour que les données de l'enquête soient analysées qualitativement en décrivant dans un premier temps l'ensemble des réponses apportées aux questions, articulées avec les histoires individuelles des jeunes à partir de leur questionnaire.

Parcours scolaires et expérience scolaire

Le détail demandé sur les parcours est plutôt bien rempli même si pour deux individus, nous n'avons pas les précisions sur leur parcours en école élémentaire et que pour un dernier individu, nous n'avons pas de précisions sur ses années collège. Chacun des jeunes a un parcours scolaire unique ; autrement dit, ils ont chacun suivi un cheminement différent dans le système éducatif. Deux jeunes ont déclaré des trajectoires scolaires semblables.

- 6 jeunes sur 31 répondants ont déclaré ne pas avoir redoublé en primaire ;
- 19 ont redoublé durant le primaire ;
- 4 ont redoublé durant le secondaire 1^{er} cycle ;
- 1 a redoublé durant le secondaire 2^e cycle.

Deux tiers des décrocheurs répondants ont vu les difficultés scolaires apparaître dès l'expérience de l'école primaire, sans toutefois qu'elles ne soient résorbées par la suite. Concernant le passage au collège, neuf individus sont passés par l'enseignement technologique ou par l'enseignement adapté. À l'issue de la classe de 3^e, huit jeunes ont eu un vœu d'orientation refusé : un refus de passage en 2nde générale, deux refus dans la spécialité d'un CAP ou d'un BEP, cinq refus en lycée professionnel (sans précision). Il est vraisemblable que les faiblesses des dossiers scolaires, eu égard leurs parcours antérieurs, ont raisons de ces refus et ne leur permettent pas d'être « compétitifs » dans la « sélection » plus ou moins forte à l'entrée de certaines formations professionnelles. Pour autant, il est à noter que 23 répondants n'ont pas essuyé de refus de vœux d'orientation.

L'instabilité dans le système éducatif peut également être mesurée par le nombre d'établissements scolaires fréquentés. Les changements d'établissements sont fréquents :

- 7 jeunes sur 31 ont fréquenté un établissement durant leur secondaire ;
- 11 jeunes déclarent 2 établissements ;
- 9 jeunes déclarent 3 établissements ;
- 4 jeunes déclarent plus de 3 établissements.

Plusieurs raisons peuvent être évoquées, d’abord des changements d’établissements sont parfois nécessaires pour changer de filière d’enseignement (par exemple pour entrer en SEGPA en cours de collège ou en 3^e technologique, alors qu’on était en classe générale). Ces changements sont aussi liés à des problèmes de comportement ayant entraîné des décisions d’exclusion. Ces changements d’établissement reliés aux fréquences de redoublement démontrent une certaine instabilité voire fragilité de la relation entre l’élève et l’institution, que ce soit en termes de rapport aux attentes scolaires (pour les redoublements) ou de rapport à l’autorité (pour les décisions d’exclusion).

Des questions sur les sanctions de l’école ont été posées relatives à la fréquence d’heures de retenue, d’exclusions temporaires, de passages devant le conseil de discipline, d’exclusions définitives.

Tableau 3. Fréquence des sanctions (déclarées par les jeunes)

heures de retenue	conseil discipline	exclusions temporaires	exclusions définitives	effectifs
.	.	.	.	2
aucun	aucun	aucun	aucun	3
Une fois	aucun	aucun	aucun	3
rarement	aucun	aucun	aucun	8
souvent	aucun	aucun	aucun	2
rarement	aucun	Une fois	aucun	3
souvent	aucun	Une fois	aucun	2
rarement	Une fois	Une fois	Une fois	1
rarement	souvent	souvent	rarement	1
souvent	aucun	souvent	Une fois	1
souvent	Une fois	Une fois	aucun	1
souvent	Une fois	Une fois	Une fois	1
souvent	Une fois	souvent	Une fois	1
souvent	Une fois	souvent	Une fois	1
souvent	souvent	souvent	souvent	1

} →

} →

} →

Aucune sanction : **3 jeunes**

Quelques heures de retenues sans exclusion : **11 jeunes**

Beaucoup d’heures de retenues : **2 jeunes**

Beaucoup d’heures de retenue et exclusions : **5 jeunes**

Heures de retenues, passage en conseil de discipline et plusieurs exclusions : **8 jeunes**

Le Tableau 3 décrit les combinaisons de sanctions déclarées par les jeunes, selon leurs réponses au questionnaire. Hormis deux non répondants, nous pouvons regrouper les jeunes selon quatre niveaux. Chacun de ces niveaux combine la fréquence des heures de retenue, des conseils de discipline, des exclusions temporaires et des exclusions définitives.

- 3 jeunes déclarent n’avoir eu aucune sanction ;
- 11 jeunes déclarent quelques heures de retenue ;
- 2 jeunes déclarent avoir beaucoup d’heures de retenue ;
- 5 jeunes déclarent avoir eu des heures de retenue et une exclusion temporaire ;
- 8 jeunes déclarent avoir eu des heures de retenue, passage en conseil disciplinaires et des exclusions, dont 7 exclusions définitives.

On peut considérer que les combinaisons de sanctions possibles vont crescendo et que la multiplication des exclusions témoigne d'un « processus de désadhésion au système » (Blaya, 2010) dans lequel l'autorité scolaire a sa part. Parmi les 31 répondants, treize jeunes semblent mettre l'école à bout de nerf, au point que cette dernière se replie derrière l'exclusion. Sans pouvoir généraliser ces observations à l'ensemble des décrocheurs et décrocheuses, l'usage à répétition des sanctions excluantes entérine la rupture entamée avec l'école, au point de conduire parfois à une déscolarisation, finalement, décidée par l'école elle-même (Geay & Meunier, 2003).

Le désengagement scolaire est souvent corrélé à la faiblesse des résultats scolaires (Broccolichi, 2000; Fortin & Picard, 1999). La représentation de soi en tant qu'élève est induite en partie par ces résultats scolaires. Parmi les 28 répondants à la question :

- 4 jeunes se voyaient « bon élève » ;
- 10 jeunes se voyaient « assez bon élève » ;
- 10 jeunes se voyaient « élève avec un peu de difficultés » ;
- 4 jeunes se voyaient « élève avec de grosses difficultés ».

Aucun n'a choisi l'item « excellent élève ». La répartition de l'image de soi tend donc vers le bas, sans être complètement négative et se tassant du côté bas de la moyenne. De même, le ressenti vis-à-vis des enseignants, de la classe et des camarades de classe n'est pas systématiquement négatif.

Des questions portant sur la dernière classe fréquentée donnent quelques éléments.

Sur les 31 répondants, la dernière classe fréquentée est :

- une classe de collège ou de SEGPA pour 5 d'entre eux ;
- une action MGI ou CIPPA pour 6 d'entre eux ;
- la classe de 2^{nde} générale et technologique pour 3 jeunes ;
- une classe de CAP ou de BEP pour 9 d'entre eux ;
- une classe de 1^{re} de bac professionnel pour 1 jeune ;
- 6 des répondants ne déclarent pas de classe, se considérant comme déscolarisés.

Tous les répondants sont sortis sans la qualification minimale requise. Cette dernière classe représentait leur choix de spécialité pour 15 jeunes (12 non), leur choix de filière pour 16 jeunes (11 non), leur choix d'établissement pour 17 (10 non). Ce détail de correspondance des choix ne concorde pas tout à fait avec le fait d'avoir eu un refus de vœux. Les jeunes interrogés déclarent moins de refus de vœux et plus de choix contraints, mais formulés dans les fiches d'orientation. Certains de ces jeunes n'adhèrent donc pas à leur projet scolaire, sans que cela soit inscrit dans la formulation des vœux d'orientation, sans doute réalistes du point de vue de leur faiblesse scolaire, mais éloignés de leur motivation. Pour autant, 20 d'entre eux déclarent « se sentir bien dans [cette dernière] classe » (5 non) ; 25 déclarent se sentir bien avec les enseignants et autant déclarent avoir des amis dans cette classe.

Nous ne pouvons donc pas faire émerger de facteur prédominant de décrochage à partir des résultats de l'enquête. Sans pouvoir généraliser les résultats de l'enquête à l'ensemble des décrocheurs et décrocheuses, il est toutefois possible de faire des passerelles avec d'autres conclusions, notamment celles de Broccolichi qui associent les difficultés scolaires

rencontrées tôt dans le parcours scolaire et les comportements sanctionnés par l'école : « *La rupture des liens pédagogiques à l'entrée au collège, ajoutée aux difficultés scolaires précoces génèrent une désaffection croissante à l'égard de l'école, se traduisant souvent par une montée de l'indiscipline* » (Broccolichi, 2000). Le processus de décrochage est multidimensionnel.

Processus de décrochage ou de déscolarisation :

Afin de déceler le processus de décrochage, le questionnaire distingue le démarrage des problèmes à l'école de la décision d'arrêter l'école. À la question « à quel moment avez-vous commencé à avoir des problèmes à l'école ? », la plupart ont donné une classe plutôt qu'une date :

- 4 jeunes sur les 22 répondants à la question ont daté les problèmes en primaire (dont 1 en maternelle) ;
- 11 au collège ;
- 6 après le collège ;
- 1 jeune n'a pas su dire quand.
-

Même si 21 jeunes interrogés ont avoué avoir eu des problèmes à l'école, tous ne disent pas avoir arrêté l'école. 16 jeunes déclarent avoir arrêté l'école, 12 non (3 non réponses). Cinq jeunes ont décidé de stopper l'école au collège. Deux jeunes disent en 2008-2009, quatre en 2010 (entre février et avril), un en janvier 2011, juste avant l'enquête.

Leurs parents ont été informés des difficultés scolaires rencontrées selon 22 jeunes.

Les raisons de décrochage ont été évoquées : 9 jeunes ont parlé de raisons scolaires ; 2 jeunes de problèmes de santé ; 6 d'autres raisons, dont 2 grossesses. Les jeunes interrogés n'évoquent pas de raisons familiales à leur décrochage scolaire. Pour les répondants, les raisons sont dans leur expérience scolaire :

- La filière ou la spécialité de la formation ne plaisaient pas dans 7 cas⁶ ;
- Le découragement pour 4 fois ;
- Les résultats insuffisants sont évoqués 3 fois ;
- Refus de vœux d'orientation pour 2 jeunes ;
- Rejet de l'école évoqué 2 fois ;
- L'exclusion définitive pour l'un.
-

Ces raisons tournent majoritairement autour de l'orientation. Une erreur d'aiguillage est souvent évoquée : le fait de ne pas être en phase avec la spécialité de sa formation entraîne des difficultés qui aboutissent à une insuffisance des résultats, à un découragement ou encore à un comportement incompatible avec l'école pouvant entraîner une exclusion. Deux jeunes ici ont globalisé le problème et ont évoqué le rejet de l'école. Parmi les raisons extrascolaires évoquées, nous retrouvons des raisons de santé et deux grossesses.

La décision d'arrêter l'école ne se fait pas dans le secret et les difficultés scolaires sont souvent anciennes. Les parents sont avertis des difficultés scolaires dans 22 cas (sur 26 réponses). Par qui ? Parmi les « alerteurs »,

⁶ Il était possible de choisir plusieurs items pour la réponse.

- Le jeune lui-même : 5 fois,
- Un professeur : 6 fois,
- Le directeur de l'établissement ou le principal : 9 fois
- Un CPE : 2 fois,
- Un psychologue : 1 fois.

Les signalements évoqués par les jeunes répondants à la question « quand ? » font parfois références aux débuts des difficultés scolaires (4 signalements dès la primaire), durant le collège (7 signalements) et au moment de la sortie définitive, durant la dernière année scolaire (6 signalements). Pour ce qui concerne la décision de stopper la scolarité, les parents étaient en désaccord avec cette idée pour 8 jeunes et en accord avec le jeune pour 8 autres d'entre eux. Ces discussions sont liées aux raisons du décrochage. Ce sont en tout 12 dates de signalement aux parents qui concordent avec les dates de début de difficultés scolaires, dont 4 en primaire (ce qui n'a pas donné lieu à une évolution positive) et 4 à l'arrêt des études.

Pour 5 jeunes, les parents n'avaient pas de maîtrise de la décision puis que 2 décrochages sont liés à des décisions « externes » (pas de patron pour un apprentissage et une exclusion définitive). Trois décisions étaient en lien avec des problèmes de santé et de mal être qu'il convenait de régler. Enfin 4 jeunes disent que leurs parents ont « accepté » l'idée d'arrêt des études, sans autre précision, faisant sans doute référence à une idée d'autonomie de décision du jeune. Pour autant parmi les raisons du désaccord des parents, 3 jeunes expliquent qu'ils ont prévenu qu'il fallait continuer les études pour s'insérer professionnellement.

Parmi les personnes de l'entourage des jeunes qui ne souhaitent pas qu'ils arrêtent leurs études, les répondants recensent les membres de la famille (8 fois), les amis (5 fois), les COP et enseignants (2 fois), et d'autres personnes (4 fois).

À l'inverse, peu de personnes ont, selon les jeunes, encouragé à arrêter les études (1 oui, 14 non, 16 réponses manquantes) : un jeune annonce « le lycée ou j'étais », dans le cas de l'exclusion définitive.

Soutien et frein pendant la scolarité

L'environnement proche du jeune a son importance et permet de déceler un soutien ou un frein pendant les études. L'idée est de vérifier si le décrochage peut être en lien avec un déficit de soutien personnel pendant les études (cf. Tableau 4, Tableau 5).

Tableau 4. Personnes citées comme soutien pendant les études

cités comme Soutien :	Personne ressource
7 fois	Professeur (y.c. prof principal)
8 fois	Père
11 fois	Mère
4 fois	COP
2 fois	CPE
1 fois	Conseiller ML, MGI, membre de la famille, ami de la famille, éducateur, tuteur
0 fois	Principal de l'étab, maître de stage, copains

Tableau 5. Personnes citées comme frein pendant les études

cités comme Frein :	Personne ressource
8 fois	Professeur (y.c. prof principal)
2 fois	Père
2 fois	Mère
1 fois	Copains, éducateur
0 fois	CPE, Conseiller ML, MGI, membre de la famille, ami de la famille, éducateur, tuteur, Principal de l'étab

Les relations avec les enseignants marquent le parcours de formation : autant quand les jeunes estiment qu'ils sont une aide que lorsqu'ils sont considérés comme un frein à la poursuite d'études. Les parents sont des soutiens également mais ont été cités comme frein par deux fois. Certains professionnels sont cités comme soutien mais jamais comme frein : les professionnels de l'AIO (missions locales, MGI, CPE). Les copains ne sont pas perçus comme soutien aux études, mais peuvent empêcher la poursuite d'études. Enfin un acteur apparaît en dehors des parcours (alors qu'il est cité comme « signalant » lorsque les difficultés scolaires ont été visibles dans les questions précédentes) : le principal ou le proviseur de l'établissement scolaire.

Comme retour sur le parcours de formation, la question « *quelle a été la décision d'orientation la plus importante ?* » a été posée. Les réponses font état d'étapes importantes :

- choix d'orientation : 11 jeunes (dont 9 après la 3^e ; 1 choix de spécialité professionnelle ; 1 choix de bac après l'année de 1^{re}) ;
- refus de vœux : 3 jeunes ;
- l'abandon des études : 5 jeunes ;
- le retour en formation actuelle : 5 jeunes.

Des passages sont déterminants qu'ils soient guidés par des résultats médiocres ou par des idées de métiers ou au contraire par une absence de projet déterminé. L'après collège est déterminant, tout comme la décision d'abandon de formation, mais aussi la situation de raccrochage (situation actuelle qui fait suite à un abandon). Ces différents moments d'orientation sont importants et source d'angoisse, le chemin n'est pas tracé d'avance pour ces jeunes et la réalité est que l'affectation n'est pas automatique. Il est difficile pour eux d'envisager une alternative quand les choix qu'ils avaient proposés ne sont pas réalisés. Le raccrochage est possible quand ils prennent le temps de trouver leur voie après une période qu'on peut appeler une période de latence qui permet de faire son projet avec une aide, ou pas.

Les ressources :

La mobilité est souvent invoquée comme ressource à mobiliser pour avancer à la fois dans son parcours de vie et dans un raccrochage nécessitant un changement d'établissement, voire une formation par alternance. Cette capacité de mobilité outre le fait de prendre en compte un moyen de locomotion, doit tenir compte de l'autonomie du jeune. Du fait de l'âge des répondants, peu de jeunes décrocheurs ont leur permis de conduire : 3 jeunes

l'ont, 9 sont en train de l'apprendre, 15 ne l'ont pas. Les moyens de locomotion utilisés sont le vélo pour 12 autres jeunes tandis que 7 jeunes sont motorisés. Il s'avère que 15 jeunes dépendent d'un système de transport : 11 prennent les transports en commun tandis que 4 jeunes se font emmener par un tiers.

Les pratiques sociales :

Les pratiques sociales des jeunes décrocheurs telles que nous les avons questionnées sont peu socialisantes et peu portées sur la culture. La consommation de cigarettes, de drogue et d'alcool ont été abordées mais sont possiblement sous-évaluées mise à part la consommation de cigarettes quotidienne très répandue parmi l'échantillon de répondants. Les jeux vidéos sont également rarement évoqués, ce qui est peut-être également sous-évalué. Les autres pratiques quotidiennes majoritairement citées sont la navigation internet, l'écoute de musique et la télévision. Très peu de lectures, de pratiques culturelles comparées à la pratique du sport qui est soit fréquente, soit absente. Enfin les sorties nocturnes entre amis apparaissent soit rarement soit souvent.

Les réseaux sociaux :

Les contacts et discussions avec les parents et les amis témoignent d'une sociabilité plus ou moins dense (Tableau 6) :

Tableau 6. Réseau de sociabilité

Au cours du mois précédent l'enquête :	oui	Non
Discussion avec la mère	26	5
Discussion avec le père	20	11
Discussion avec les 2 parents	14	17
Aller chez des amis	18	13
Recevoir des amis	19	12

Les discussions avec chacun des parents restent fortes, principalement avec leur mère. Pour autant, des discussions avec les deux parents sont plus rares. Il ressort que c'est la principale sociabilité puisque les amis sont moins souvent visités ou invités.

Le suivi après le décrochage

Les parents ont été convoqués par l'établissement au démarrage des difficultés scolaires pour 11 jeunes, à la demande séparée ou conjointe du directeur de l'établissement (9 fois) et d'enseignants (3 fois). Deux jeunes répondent que les parents n'ont pas été convoqués. Tous les parents convoqués sont allés au rendez-vous fixé. Au moment de la déscolarisation, les parents ont été convoqués pour 6 jeunes (5 fois par le directeur de l'établissement, 1 fois par le CPE) ; huit jeunes disent que leurs parents n'ont pas été convoqués. Là encore tous les parents convoqués se sont présentés au rendez-vous.

Une fois l'abandon scolaire confirmé, la question du suivi se pose afin de concevoir un nouveau projet soit de formation, soit professionnel, soit d'entamer des démarches pour résoudre des problématiques sociales. Sept jeunes disent avoir eu un entretien avec un acteur de l'AIO, quinze autres disent ne pas en avoir eu. Sur les sept entretiens, trois ont eu lieu avec une assistante sociale, 2 avec un conseiller de mission locale, 1 avec un conseiller de Pôle Emploi, 1 avec un COP.

Le stage en entreprise est une prescription banale puisque 24 jeunes sur 26 répondants disent en avoir effectué au moins un. Pour autant, 4 disent que cela ne les a pas aidés, 8 disent que cela les a un peu aidés, tandis que 12 jeunes affirment que cela les a beaucoup aidés.

La question du projet, qu'il soit un projet de formation, de formation professionnelle ou d'emploi est plus délicate : 9 jeunes ont été invités à monter un projet, ce qui est peu (17 jeunes disent ne pas avoir eu à monter de projet), compte tenu des injonctions à partir des projets individuels pour favoriser l'insertion. Les 9 projets étaient des projets de formation professionnelle. Parmi ces neuf jeunes, 7 jeunes avouent qu'ils n'ont pas pu le mettre à l'œuvre.

Situation au moment de l'enquête

La situation au moment de l'enquête (mars-mai 2011) des décrocheurs répondants est mitigée : 12 ont repris une formation dont 4 ont signé un contrat d'apprentissage et 7 sont retournés soit au collège, soit au lycée. Parmi les 14 jeunes qui disent ne pas avoir repris de

formation, un jeune explique qu'il est en emploi. Étant donné le peu de répondants à l'enquête et le peu de réponses à ces questions sur la situation actuelle, rien ne permet de dire si les autres jeunes ni en formation ni en emploi sont dans une période de réflexion ou de transition favorisant le montage d'une solution ou s'ils sont dans une phase de refus de suivi par des conseillers de l'AIO. Il est encore plus hasardeux de donner des indications pour les acteurs de terrain.

Enfin comme dernière question de réflexion sur leur parcours, « si c'était à refaire, est-ce que vous referiez les mêmes choix ? », sept jeunes expliquent qu'ils auraient quand même arrêté leur scolarité, contre quatre qui regrettent et auraient continué leurs études. La décision du décrochage est ici rattachée à l'expérience personnelle de l'individu qui peut la considérer comme une rupture avec une situation, une expérience qui ne lui était plus possible. Trois autres jeunes, ne rebondissant pas sur la décision d'arrêt des études, disent qu'ils n'auraient pas fait certains choix comme celui de l'apprentissage, celui de l'entreprise dans laquelle le contrat d'apprentissage a été fait ou encore le choix de stage.

Parcours de vie

Le décrochage scolaire étant un phénomène éminemment qualitatif, la restitution de quelques parcours de vie en donne une meilleure compréhension.

Julia⁷ (fiche n°0), 17 ans, a bénéficié d'« Assure ton année ! » en 2010. Son père recherche un emploi comme technicien, sa mère est ouvrière. Elle ne redouble pas pendant ses années d'école élémentaire et passe toutes les classes du collège, avec un peu de difficultés. En classe de seconde elle commence à avoir des difficultés, et dit avoir écopé de plusieurs heures de colle et même d'une exclusion temporaire de son établissement. Ses problèmes avec l'école viennent du fait que la filière enseignée lui déplaît et se retrouve démotivée. Pour autant, ses parents ne voulaient pas qu'elle arrête l'école. Julia considère que ses professeurs ne l'ont pas aidée pour son orientation. Elle commence un parcours ATA pendant lequel elle prépare un projet professionnel : être vendeuse dans le prêt-à-porter. Julia trouve que son stage dans un magasin l'a beaucoup aidée. Elle intègre un lycée professionnel où elle est inscrite en BEP services aux personnes. En dehors de l'école, Julia surfe sur internet et regarde la télévision tous les jours. Elle sort souvent avec des amis et est consommatrice de cigarettes. Elle écoute souvent de la musique. Elle discute avec sa mère et avec son père, a des échanges avec des membres de sa famille, et invite des amis à venir chez elle. Avec du recul, Julia ne referait pas les mêmes choix et n'arrêterait pas l'école.

Pascal (fiche n°346), 16 ans a lui aussi entamé un parcours ATA. Son parcours scolaire apparaît comme classique, n'ayant pas redoublé, jusqu'à son entrée en 1^e année de bac professionnel en comptabilité. Il se considérait comme un élève assez bon mais ni la spécialité, ni la filière, ni l'établissement ne correspondait à ses choix d'orientation. Pourtant, Pascal ne dit pas avoir eu de vœux d'orientation refusés. Il explique que ses problèmes avec l'école ont commencé à l'entrée au collège, où dès la 6^e le principal avait alerté ses parents de ses problèmes d'indiscipline. Pascal dit avoir eu souvent des heures de colle, des exclusions temporaires, mais aussi des passages devant le conseil de discipline et exclusions définitives. Face à ce processus de décrochage par l'indiscipline et l'exclusion, ses parents « n'avaient pas [d'autres] choix » que de se soumettre à sa décision d'arrêter l'école. Au moment de l'enquête par questionnaire, Pascal est peu bavard et ne fait état d'aucun

⁷ Les prénoms sont fictifs, les numéros de fiches renvoient aux dossiers individuels regroupant les réponses et le parcours de chacun des répondants à l'enquête, cf. Annexes.

projet professionnel construit ni de projet de retour en formation. Selon ses réponses à l'enquête, il n'a pas d'échange avec ses parents ou sa famille, ni avec des amis. Il est sans doute trop tôt pour lui pour envisager une bifurcation vers un parcours suivi et sécurisé.

Anita (fiche n°1253), autre bénéficiaire d'ATA, a 17 ans. Son père est peintre, sa mère ne travaille pas. Anita fait état d'un parcours scolaire qui s'est construit sans redoublement. Ayant un peu de difficultés, elle s'inscrira en CAP Serveuse après sa 3^e : cela correspondait à la spécialité demandée. Mais Anita avait un autre projet professionnel : travailler dans le domaine de la petite enfance. Son dossier n'a pas été reçu. Ses problèmes avec l'école commencent avec l'année de troisième, ses parents ont été alertés de ses difficultés. Ils l'encouragent à continuer les études. Elle reçoit l'aide du conseiller d'orientation pour son inscription post-3^e. Mais ses résultats scolaires restent insuffisants, Anita se décourage et se détache de sa formation de serveuse. Elle n'a pas d'autre projet professionnel que celui déjà cité, et n'est, au moment de l'enquête, ni en formation, ni en emploi. Anita regarde la télévision tous les jours, surfe souvent sur internet et écoute de la musique. Elle discute avec ses parents mais pas avec les deux en même temps, et invite des amis à venir chez elle. Cette jeune femme regrette d'avoir stoppé sa scolarité, mais reste avec son projet professionnel de travailler avec les enfants.

Marie (fiche n°2105), 16 ans, n'a pas bénéficié d'ATA mais est une « raccrocheuse ». Elle a doublé son année de CE2. Dès le début du collège, Marie commence à avoir de nouvelles difficultés. L'année de 4^e, elle décide de ne plus aller au collège, faisant suite à un découragement lié à ses résultats insuffisants, mais aussi pour des raisons de santé. Marie était en dépression et sa santé est fragile l'empêchant d'accéder à certains emplois : elle a été hospitalisée à deux reprises en 2008. Sa mère est aussi en longue maladie depuis 5 ans. Marie a obtenu le soutien de son professeur principal au collège. Après cet abandon du collège, elle commence un contrat d'apprentissage et sera soutenue par ses professeurs qui lui disent de continuer les études. La directrice du CFA contacte sa mère pour évoquer les problèmes de Marie. Elle a construit un projet professionnel autour de la vente de prêt-à-porter et réalisé plusieurs stages en magasin qui l'ont beaucoup aidée. Elle a repris depuis une formation en lycée professionnel : bac professionnel secrétariat. Cette bifurcation est pour Marie, la décision d'orientation la plus importante car c'est « l'orientation qu'[elle voulait] ». Marie lit et écoute de la musique tous les jours ; surfe sur internet, sort avec des amis, a des pratiques culturelles et sportives souvent. Elle discute avec sa mère mais ne voit plus son père, a des échanges avec des amis (chez elle et chez eux) et avec des membres de sa famille. Pour autant, avec le recul, Marie pense que si le parcours était à refaire, elle aurait quand même arrêté l'école, sans doute du fait de son état de santé.

Ces reconstructions sommaires de quelques biographies de décrocheurs démontrent la complexité du processus de décrochage du fait des multiples facteurs de démotivation et de déscolarisation. La lutte contre le décrochage scolaire nécessite donc une individualisation de la prise en charge que « Assure ton année ! » prend en compte. Cependant, tous les types de décrochages ne peuvent être pris en charge avec ce parcours destiné à des jeunes étant en « disposition » pour réfléchir à un projet de retour en formation ou un projet professionnel, notamment dans le cas de problèmes du comportement (indiscipline) ou de fragilité de santé. La plupart de ces jeunes n'ont pas de pratiques culturelles ou sportives et ne voient leurs amis qu'à leur domicile : on pourrait parler de sociabilité pauvre, d'autres

sont proches de l'isolement. Certains jeunes en décrochage ne sont pas prêts tout de suite à demander ni à être réceptif à un suivi par un professionnel de l'orientation ou de l'insertion : ils ont besoin d'un certain temps, voire d'autres types de professionnels (par exemple des professionnels de la santé) pour régler d'autres soucis.

Afin d'avoir une vision plus représentative des facteurs de risque de décrochage, il est judicieux de se reporter aux typologies de jeunes élèves potentiellement décrocheurs développés par l'équipe de chercheurs et psycho-éducateurs autour de Laurier Fortin (Blaya & Fortin, 2011; Fortin & Picard, 1999; Fortin, Royer, Potvin, Marcotte, & Yergeau, 2004) que l'on peut synthétiser en reprenant la description de Catherine Blaya (Blaya, 2010, p. 45–46) :

Typologie	% dans l'enquête canadienne (% dans l'enquête française)	Description de chaque type
Comportements antisociaux cachés	18.9 % (17.8 %)	« Ces élèves présentent des comportements difficilement observables tels que mensonges, vols, vandalisme, vente de drogue, racket. Ces élèves ont un rendement scolaire légèrement inférieur à la moyenne. ils sont conformes à la norme scolaire et agissent sans se faire prendre. Le milieu familial est peu contrôlant et offre peu de cohésion. Ils présentent un haut niveau de dépression (limite du seuil clinique). »
Peu intéressés et peu motivés par l'école	39.7 % (24.4 %)	« Ces élèves ont une bonne performance scolaire. Toutefois, ils s'ennuient à l'école. Ils estiment qu'il y a peu d'ordre et d'organisation dans la classe. Ils présentent un taux de dépression plus important que le groupe de contrôle et ont une appréciation négative du soutien affectif familial. »
En difficultés de comportement et d'apprentissage	30.5 % (40.2 %)	« Leur performance scolaire est très faible. Ce sont des jeunes qui présentent les taux de troubles de comportement et de délinquance les plus élevés ainsi qu'un niveau de dépression assez élevé. Les enseignants ont une opinion négative de ces jeunes. Ils bénéficient de peu de soutien dans le cadre familial ; ils ont une opinion négative de l'organisation et de la communication au sein de la famille [mais il y a] une cohésion familiale positive ainsi que l'existence d'un contrôle parental. »
Les élèves dépressifs	10.7 % (17.6 %)	« Leurs notes sont dans la moyenne. c'est le groupe d'élèves qui présentent le moins de problèmes de comportements externalisés. Les enseignants ont une opinion positive en ce qui les concerne. Ils présentent un très haut niveau de dépression, supérieur au seuil clinique ainsi qu'un niveau de cohésion familiale, de soutien affectif et d'organisation familiale bas. Le contrôle parental est très fort. Ces élèves ont une perception négative du climat de classe. »

Cette typologie a le mérite de présenter outre les tendances caractéristiques de chaque type de jeunes potentiellement décrocheurs, les proportions dans lesquelles elle se retrouve dans les populations enquêtées au Canada et en France. Selon ces résultats, la répartition des profils de potentiels décrocheurs est différente selon ces pays. En effet, le profil le plus représenté au Canada est celui des jeunes peu intéressés et peu motivés par l'école (39.7 %) contre 24.4 % en France. À l'inverse, c'est le type des jeunes en difficultés de comportement et d'apprentissages qui est le plus représenté en France (40.2 %), alors que la proportion

tombe à 30.5 % au Canada. Ces profils de jeunes dessinés par des études empiriques, invitent à repenser l'accompagnement individuel et à innover dans les modalités pédagogiques et les modalités de suivis. Les entretiens avec les acteurs d' « Assure ton année ! » abordent différents angles du repérage et de l'accompagnement des jeunes en décrochage scolaire suivis durant l'expérimentation.

2. « Assure ton Année ! » parmi les autres dispositifs tournés vers les décrocheurs

Le recueil de données qualitatives concerne principalement les acteurs de l'expérimentation. Ont été interviewés les coordinateurs des institutions pilotes et opérationnelles (MGI et GRETA), les référents des sites (en entretien et en réunion), ainsi que les coordinateurs locaux MGI de Bourges et de Tours, les conseillers formation continue des GRETA du Cher (site de Bourges) et de l'Indre-et-Loire (site de Tours), enfin le proviseur du lycée de Bourges, support GRETA, accueillant « Assure ton année ! ».

La mise en place de l'expérimentation n'a pas suivi le calendrier original. La première session a été raccourcie de près de trois mois, tandis que sa fin n'a pas été reportée, suivant le calendrier des affectations en formation initiale. Elle s'est donc réalisée un peu dans l'urgence et certains points d'organisation se sont fait chemin faisant (inscription des bénéficiaires dans la BEA, place du dispositif dans les locaux de l'établissement support). La seconde session a démarré « à l'heure », reposant sur des bases plus stables mais faisant apparaître des obstacles qui perdurent (la question de la définition du public cible, la gestion des entrées permanentes) et qui ont impacté la gestion quotidienne des actions et du suivi auprès des bénéficiaires.

Ce dispositif expérimental est perçu, par différents acteurs comme « *un dispositif parachuté comme ça* » venant s'ajouter aux autres dispositifs. Cette mise en information de manière verticale a été évoquée dans plusieurs entretiens, l'émetteur étant identifié soit comme la Région, soit comme le supérieur hiérarchique supérieur. Ce chemin de l'information occultait en quelque sorte le partenariat qui a fondé le projet et le fonctionnement, et a eu pour effet de confronter plutôt directement les acteurs de terrains avec le dispositif à mettre en place. Leur appréciation du dispositif a été différente selon les sites et selon l'institution d'appartenance, mettant en lumière des **différences de culture professionnelle** qui ont été parfois source de conflit. Ces divergences se sont rencontrées à propos de **la nature du public visé** et sur **l'ingénierie pédagogique proposée, dont l'intérêt portait sur la mixité des deux approches élaborées par la MGI et les GRETA.**

Des rôles complémentaires mais des cultures professionnelles distinctes

Le projet ATA met en place un partenariat territorial innovant. Le pilotage du projet est assuré par le Conseil régional par le biais des comités de pilotage tandis que le binôme MGI-GRETA fonctionne aux échelons locaux. La MGI canalise la prescription et les demandes d'entrée des jeunes. Elle apparaît également dans le titre des acteurs locaux face aux jeunes puisqu'ils sont dénommés « référents-MGI ». Parallèlement, le GRETA par le biais du GIP-FTLVIP a inspiré et développé le déroulé du parcours ATA sur le mode du positionnement et de la modulation des actions de formation, accueille les jeunes et les actions dans ses locaux. Les institutions en présence ont des missions proches mais des statuts et des publics distincts. La mission générale d'insertion est un « dispositif destiné à des jeunes de seize ans et plus, identifiés comme susceptibles de connaître des difficultés d'insertion à la suite d'un risque de décrochage scolaire. Il vise à accueillir, à remotiver et à qualifier ces jeunes et s'inscrit dans un modèle d'insertion professionnelle par la certification » (Bernard & Michaut, 2009). Cette mission s'appuie sur une coordination académique et départementale en lien

avec les établissements scolaires. La MGI a deux finalités : « réduire le nombre de sorties sans qualification du système éducatif » ; « préparer tous les élèves de plus de seize ans à une qualification reconnue en vue d'une insertion sociale et professionnelle durable » (ESEN, 2011).

Les GRETA sont des groupements « d'établissements publics d'enseignement qui mutualisent leurs compétences et leurs moyens pour proposer des formations continues pour adultes » en s'appuyant sur leurs ressources en équipement et personnel « pour construire une offre de formation adaptée à l'économie locale » (MENJVA, 2011). Les GRETA ont trois missions : 1) accueillir et orienter le public adulte, salarié ou demandeur d'emploi, 2) aider à la définition du projet et du parcours de qualification et 3) mettre en place les formations et prestations définies. Ils programment leurs offres de formations en fonction de la demande locale de formation continue par le biais des appels d'offres des entreprises, des régions ou des municipalités. Ce sont donc des organismes de formation soumis à la concurrence.

Les professionnels de la MGI et des GRETA partagent de fait des objectifs proches : favoriser l'insertion de leur public en leur proposant un accompagnement individuel et un accès à la qualification ou directement une formation qualifiante pour les GRETA. Les distinctions principales portent donc sur le public, même si une partie de la population, du point de vue de l'âge est perméable aux deux institutions puisque les GRETA peuvent accueillir des jeunes adultes en insertion professionnelle dans le cadre de contrats « aidés » ou de contrats de professionnalisation, potentiellement accessibles pour les jeunes demandeurs d'emploi. De ce point de vue, le public de la MGI est certainement en plus grande demande d'accompagnement tandis que le public s'adressant à un GRETA est dans une démarche plus autonome même si l'organisme prévoit un positionnement et du suivi individuel. Un autre aspect important de différenciation est la soumission à la concurrence des GRETA, qui ne concerne pas la MGI. Ce contexte de travail invite à avoir des objectifs de rentabilité des actions de formation et dans ce cadre à encourager la communication autour des plans de formation. De son côté la MGI « coordonne et gère ces sorties au niveau académique, éventuellement en lien avec les cellules départementales (IA), et décide des structures à mettre en place dans les établissements, avec leur collaboration. En d'autres termes, c'est la MGI qui dispose des moyens et qui implante les structures » (ESEN, 2011). Les acteurs de la MGI ne sont pas dans une optique d'adaptation aux besoins locaux de formation mais plutôt dans une optique d'adaptation aux besoins individuels des jeunes repérés, en fonction des actions possibles à mettre en place. Cette mise à plat des rôles de chacun dans le droit commun est importante à se rappeler dans leur rencontre pour ATA, puisqu'elle va se faire rencontrer des représentations et des habitudes de travail divergentes.

Les acteurs de la MGI rencontrés ont une expérience déjà ancienne du public des jeunes en difficulté et ancrée dans le territoire avec des réseaux locaux importants. Au niveau des territoires d'expérimentations, le rôle des coordinateurs locaux pour le dispositif est le positionnement des jeunes. Autrement dit, ils « alimentent » le dispositif ATA en jeunes qui seront pris en charge dans les GRETA. La rencontre entre la MGI et le GRETA va donc se modeler avec le public qui sera pris en charge. Derrière une étiquette commune « jeune sans solution », les acteurs ne vont pas y classer tout à fait les mêmes individus. Ensuite, c'est la

confrontation entre le public in situ et le parcours préalablement construit qui va faire émerger des décalages de points de vue.

Le coordinateur local MGI repère et positionne

C'est au cours de l'entretien d'accueil entre ce coordinateur MGI et le jeune demandeur accompagné ou non d'un parent que sera examiné l'intérêt d'entrer dans un suivi ATA.

Les coordinateurs MGI mettent l'accent sur la façon dont on présente les possibilités offertes aux jeunes décrocheurs ou décrochés qui sont en demande : ATA est proposé comme le sont les autres dispositifs. La principale préoccupation est de faire prendre conscience au jeune de sa situation :

« Moi je fais toujours suite aux entretiens : voilà, tu as quitté, tu es passé en conseil de discipline, tu quittes parce que la formation ne t'intéresse pas dans son contenu, tu as commencé un contrat d'apprentissage, mais il a été rompu, tu t'aperçois que ce n'est pas le secteur que tu désirais. [...] je leur dis : « l'année n'est pas bien engagée il n'y a pas de solution satisfaisante pour toi mais il ne faut pas que l'année reste blanche, il ne faut pas que l'année reste vide, que tu restes sans rien faire chez toi, sans accompagnement, sous adulte pour te former ». Donc je leur dis : « on a un dispositif d'accompagnement sur lequel on va retravailler le projet professionnel, refaire une remise à niveau et faire des stages en entreprise ». [...] Et le contact et la présentation va se faire comme ça et pareil pour ATA. »

« Quand ils me disent qu'ils veulent aller à l'école, quand j'essaie de leur faire comprendre que l'école ils ont déjà été en échec et que si on les remet comme ça en LP, qu'est-ce qui fait que leur attitude va changer ou qu'ils vont s'adapter alors que l'école elle a pas changé, elle change pas. Ils veulent être comme les autres, peu importe ce qu'on y fait du moment qu'ils sont inscrits à l'école pour être comme les autres. »

L'intérêt du dispositif est bien perçu par ces coordinateurs MGI qui le considèrent à la fois comme un dispositif classique et comme un dispositif particulier du fait de l'implication des GRETA :

« [...] on est sur le même montage avec on va graduer en fonction du niveau de sortie, du niveau d'autonomie des uns et des autres, mais il y a 3 champs qui vont être identiques : on positionne, on fait le point sur les acquis, par rapport à là où ils en sont ; puis on essaie de voir au niveau des savoirs de base aussi où ils en sont, pour les faire progresser en français et en maths pour continuer un parcours de formation. Après, on va travailler sur le projet professionnel, qu'est-ce que j'aime, j'aime pas, qu'est-ce que j'ai envie de faire, est-ce que j'ai un projet réaliste et quand quelque chose se décide en mai, on va sur le terrain pour effectuer des stages. ATA c'est la même chose. C'est une trame constante. »

« Pour moi ATA est un dispositif comme un autre et donc je le conseille à un jeune qui cherche un contrat d'apprentissage, ou je veux retourner à l'école mais je ne sais pas où me positionner, je privilégie toujours une formation qualifiante à une formation non qualifiante, que ce soit pour ARTP ou pour ATA. Donc quand j'ai pas de solution scolaire, je dis tu peux peut-être profiter de ce dispositif pour te trouver un patron ou pour rebondir vers la formation pour adulte ou vers la formation initiale. Donc j'explique au jeune tout ce qui est possible et il me dit ce sur quoi il veut aller. »

Il est difficile pour tous d'avoir une idée claire du dispositif pour une raison de fond : le public en demande est un public difficile à cerner et souvent dans une période de construction de soi, par rapport aux autres et par rapport à son avenir :

« Un public d'adolescent, donc avec déjà la problématique liée à cet âge-là. Même quand on n'a pas de souci, c'est un âge où on est en train de se construire, de se positionner par

rapport à ce qu'on a envie d'être, de ce que les autres voient de nous et donc ce public a en plus des difficultés. »

« Mais souvent, ils n'ont pas d'autres choix. On n'a vraiment pas d'autres choses à leur proposer parce que les solutions existantes ne leur correspondent pas. [...] sur l'ARTP, quand des profs refont des cours, ça va pas, il faudrait faire de l'individuel comme sait bien faire le GRETA. Et puis tirer vers le haut. Ils acceptent parce qu'ils n'ont pas le choix. Il faut être mature pour se dire bon, la classe est pour les cas soc' mais je vais arriver à faire mon chemin et m'en tirer, mais c'est très rare. »

Quand l'entretien débouche sur le fait qu'ATA est la bonne solution, alors le coordinateur MGI transmet les coordonnées du jeune au référent MGI. Le référent MGI est l'accompagnateur référent qui assure l'accueil, le suivi et l'accompagnement des jeunes bénéficiaires d'ATA. C'est la « pièce maîtresse » du dispositif, en contact permanent avec chaque jeune sur les sites d'expérimentation.

Le référent MGI : acteur pivot d'ATA

Durant l'expérimentation d'ATA, un référent MGI sur chaque site a été nommé. Deux personnes ont été recrutées, chacune avec des compétences avérées en suivi de parcours et en formation pour adultes. Ces deux personnes n'avaient pas encore d'expérience de suivi de public jeune, mais avaient forgé leur expérience dans le suivi de publics spécifiques ou encore en insertion (soit en accompagnement rSa, soit en formation en prison, ou encore avec des publics polyhandicapés).

En arrière-plan : les conseillers en formation continue (CFC)

Sur chaque site expérimental le dispositif ATA était sous la responsabilité d'un CFC du GRETA. Cet acteur n'était pas en relation directe avec les bénéficiaires mais venait en accompagnement des référents MGI. Leur mission semblait assez souple et les CFC interviewés ne la décrivent pas dans les mêmes termes. Pour l'un, la mission était centrée autour du dispositif en interne, en suivant les principes habituels d'un GRETA :

« Je pilotais ça mais j'étais pas au charbon, mais simplement j'accompagnais j'essayais d'être présent. [...] c'était d'étudier, au niveau très concret, l'équilibre financier, on n'était clairement pas sur cette action pour gagner de l'argent, mais essayer de ne pas en perdre, ou pas de trop. On est sur la mission de service public du GRETA, on travaille avec les entreprises où là on sait qu'on gagne de l'argent pour pouvoir en perdre sur des actions qui sont plus sociales. J'ai étudié, en fonction de l'enveloppe budgétaire allouée par la région, j'ai construit avec [le référent MGI] un parcours type de formation, le volume financier nous permettait d'ouvrir x heures de formation, ensuite le choix des contenus : qu'est-ce qu'on allait travailler. Ensuite la participation aux réunions de pilotage académique, on se réunissait régulièrement avec le responsable de l'action au niveau académique et le collègue [de l'autre site] pour faire le point, pour également, moi j'étais dans un suivi avec [le référent MGI], on faisait régulièrement le point. [...] C'était d'avantage dans l'accompagnement, le suivi financier et pédagogique de l'action. »

Pour le second, sa mission était plus clairement tournée vers des partenariats extérieurs au dispositif, là encore en prenant appui sur des missions classiques d'un GRETA :

« Mon rôle était la communication sur ce dispositif. Je travaillais avec [le responsable de l'action au niveau académique] qui travaillait sur les 2 sites [et avec le référent MGI]. Et moi mon rôle était de communiquer sur le dispositif auprès des différents acteurs qui pouvaient nous envoyer des jeunes : la mission locale, le point relais jeunesse, toutes les structures qui tournaient autour de ces jeunes, les associations de quartier. Mon rôle, moi c'est de

communiquer sur le dispositif, expliquer pour qu'ensuite les éducateurs, les conseillers puissent jouer leur rôle et conseiller au jeune un autre dispositif que celui sur lequel il pouvait être inscrit. [...] À chaque fois qu'il y a un dispositif, il faut du temps pour que les gens le connaissent et donc partant de ce constat, je me suis dit qu'il fallait que je fasse de la communication autour de ce dispositif puisque je pense qu'il peut être intéressant pour les jeunes. Donc j'ai pris mon bâton de pèlerin et je suis allé au sein des structures qui s'occupaient de la jeunesse pour leur parler du dispositif. »

Les rôles sont bien établis entre les coordinateurs MGI qui repèrent et orientent les jeunes en demande, les référents MGI qui prennent en charge les jeunes ainsi repérés et les CFC qui assurent la responsabilité du dispositif au sein des GRETA. Ce dernier plan a été perçu de manière différente selon les sites, témoignant de la souplesse du pilotage régional et académique des expérimentations, dont l'objectif était de s'adapter aux savoir-faire et aux partenariats locaux. Des points de tensions ont pu apparaître sur l'« adéquation » entre les objectifs du dispositif et les difficultés du public en présence. Ces tensions, sans doute en lien avec l'écart entre le nombre de jeunes accueillis (66 sur les deux sessions sur les deux sites) et l'objectif initial de 160 parcours financés sur la durée totale de l'expérimentation, sont plutôt à chercher dans le contour large du public cible : « *sortants de collèges sans solution à la rentrée scolaire de l'année N, décrocheurs de 1^{ère} année de CAP, de BEP ou bac pro de l'année N-1, élargi à l'ensemble des jeunes sans solution de formation et âgés de 16 à 20 ans quel que soit leur niveau et leur statut* »⁸ dénommé également « *jeunes de 16 à 20 ans sans solution de formation et/ou sans qualification* »⁹ ou encore « *jeunes de 16 à 20 ans en rupture scolaire* » comme précisé dans les plaquettes de présentation d'ATA. Cette ouverture qui suit l'idée d'élargir les dispositifs régionaux existants a eu pour effets également d'élargir les problématiques rencontrées lors des deux sessions expérimentales.

Les bénéficiaires d'ATA : public MGI ou public spécifique ?

Le contour précis du public visé par le dispositif expérimenté n'a pas été débattu expressément avec les acteurs du terrain. Tandis que ATA a été configuré comme une solution adaptée à une problématique de mésoorientation ou de non affectation, dans une optique de préparer un retour en formation dans les meilleures conditions, l'éventail des jeunes de 16 à 20 ans a pour effet d'élargir les niveaux de sortie à prendre en compte, mais aussi les problématiques de décrochage. L'expérimentation a mis à jour des difficultés qui relèvent d'une identification trop large du public comparée aux types de problème auxquels peut répondre ce dispositif. La question qui aurait pu être traitée en coordination est « *qu'est-ce qu'être un jeune sans solution ?* ». C'est véritablement autour de la confrontation des différentes réponses que proposent les acteurs que se sont jouées les principales difficultés de la mise en place du dispositif.

Un jeune sans solution selon les coordinateurs MGI :

Les coordinateurs de la MGI chargés du positionnement des potentiels bénéficiaires expliquent que le public des jeunes en difficultés est un public pour le moins difficile, tout comme celui accueilli habituellement. Il est possible d'orienter les jeunes les plus âgés, accueillis lors du premier trimestre scolaire, mais le fait est qu'au fil de l'eau, les potentiels

⁸ Convention d'application pluriannuelle d'expérimentation AP1-452, p. 11.

⁹ *Ibid.* p.10.

bénéficiaires seraient moins « triés » en fonction des dispositifs qu'en fonction des places disponibles :

« Au départ, je crois qu'on avait un cadrage plus posé sur un public le plus âgé, mais en fait, dans la réalité, j'ai adressé à Katia, des jeunes que je pouvais aussi positionner sur une ARTP MGI. Mais au départ, c'était essayer de positionner les plus âgés, ceux qui étaient le plus rétif à l'environnement scolaire et donc je positionnais les plus âgés en priorité parce qu'il devait y avoir un contact avec les adultes. Et puis après au fur et à mesure, c'est quand il y avait une demande, et en fonction de mes places, c'est vrai que j'ai utilisé ATA comme un outil supplémentaire de réponses aux jeunes sans solution mais j'avoue qu'il n'y a pas eu une sélection particulière pour ATA. [...] Là j'ai positionné les jeunes les plus âgés, ceux qui ont juste 16 ans, j'attends de voir si sur nos structures, s'il n'y aurait pas une ou deux places qui pourraient se libérer. J'essaie d'amener les 17 ans, 18 ans. Mais au fil du temps ce sera les jeunes qui arriveront comme ça. »

Le second coordinateur compare lui aussi les dispositifs ATA et l'ARTP (action de remobilisation à temps plein) : *« des jeunes que je recense sans solution mais en demande parce que sur les ARTP, on n'avait pas suffisamment de place, parce que sur les actions de formation continue, ils n'étaient pas retenus, pas suffisamment matures pour faire ça, ou des jeunes qui ne voulaient entendre parler que de scolarité ou des jeunes qui voulaient un apprentissage mais qui ne voulaient pas rester sans rien faire. [...] C'est le même public qu'on y envoie parce que c'est ce public qui nous reste sur le carreau, des jeunes qui n'arrivent pas à intégrer la formation pour adulte. [...] des jeunes de 16-18 qui sortent du collège ou de 1^{ère} année de bac pro, oui, c'est un public pas autonome qui a besoin d'être cadré sans être encadré. Il y a les deux demandes. [...] c'était bien le public qu'on n'arrive pas à caser autre part. [...] Et c'est le public que j'aurai positionné sur une ARTP si on l'avait pu aussi mais cela n'aurait peut-être pas correspondu non plus parce qu'on a des soucis aussi sur l'ARTP. Parce que l'ARTP reproduit trop l'enseignement scolaire : les seuls qui accrochent et qui s'en tirent c'est mes jeunes qui n'étaient pas en décrochage par rapport à la scolarité mais qui voulaient faire un apprentissage, il leur manquait juste un patron. Il y a des jeunes qui posent problème et pour qui ATA ne correspond pas non plus. »*

Le public ATA est donc identique à celui des autres dispositifs de la MGI. L'orientation vers ATA poursuit des choix qui auraient mérité d'être mis à plat en réunion de coordination locale : soit les plus âgés dans la constitution des premiers groupes, soit ceux pour qui la MGI n'a pas de solution à proposer. Nous constatons que malgré ces « filtres » légèrement différents, les difficultés de suivi des jeunes ont été rencontrées sur les deux sites et au cours des deux sessions.

Les référents MGI décrivent le public reçu comme ayant beaucoup de difficultés à la fois en termes de comportements, mais également au-delà de ce qu'ils peuvent résoudre. Elles ne sont pas connues au premier accueil mais se révèlent au fur et à mesure de l'accompagnement : *« [Au premier entretien] j'ai quelques lignes sur le parcours du jeune, s'il a eu des difficultés particulières, parfois c'est sommaire, mais ça donne quand même une petite idée. C'est mieux que rien. S'il y a une idée de projet, etc. donc je pars avec ça. Ça c'est une base mais en même temps, on se rend compte au fur et à mesure, et la formation sert aussi à ça il y a des remises en questions, c'est des confrontations avec des choses qu'ils ne connaissent pas, avec d'autres jeunes donc il y a des choses qui apparaissent au fur et à mesure et y'a des problématiques qui apparaissent au fil du temps, qu'on n'avait identifiées. Et donc il faut composer avec ça et il y a des choses que j'ai découvertes très tardivement et des choses pas forcément graves mais très importantes du point de vue du parcours du jeune. »* Le deuxième référent confirme le même processus : *« moi j'ai le nom, le prénom, un*

mail qui explique un peu son profil et une demande de rencontre pour ATA ? J'ai le téléphone, je l'appelle ou je l'appelle pas. Un tableau avec une liste de jeunes repérés, le CIO, [le coordinateur MGI] me dit : « j'avais appelé ces jeunes-là, et je vous tiens au courant. Si dans ces jeunes-là, y'en a un que je sens disponible pour faire partie du dispositif, je vous l'envoie. » Et puis un jour j'ai un mail en me disant : « mademoiselle untel est susceptible d'être intéressée, son projet, c'est pâtisserie ou cuisine », ça résume ce qui est écrit là. Donc moi j'ai pas de fiches, rien d'autres que ce genre de chose. Je découvre le jeune quelques semaines après, même quand il arrive avec son éducateur spécialisé, ou ses parents, je n'ai jamais la réalité sur le jeune. Je l'ai au moment où l'éducatrice me dit c'est un jeune vraiment motivé, valable à qui il faut donner sa chance. C'est assez souvent le discours qu'on me donne avec les éducateurs. Deux mois après, j'ai un coup de fil me disant qu'il sera absent pendant deux jours parce qu'il passe devant le juge, il va être mis en examen. Ça fait deux mois et demi qu'il est dans mon dispositif et c'est là que je m'aperçois qu'il a 5 ou 6 rendez-vous avec le juge sur les semaines qui arrivent. Mais leurs rôles c'est de ne pas nous faire peur, c'est d'essayer de nous les présenter et qu'on les accepte sans nous expliquer leur situation. Donc le profil on l'a bien après. C'est avec les entretiens avec les jeunes, après qu'ils soient arrivés avec leurs parents, qu'on établit des contacts et une confiance qui s'installe. Il est alors super motivé, super content et puis finalement il sera quand même en retard le lendemain. »

Ce même référent MGI retient des discussions avec le proviseur du lycée support qui reconnaît la spécificité des jeunes accueillis : *« chaque fois que je croise [le] proviseur, [il] me dit : « je regrette, mais je reconnais que vous travaillez sur une équipe de jeunes pour qui tout a été essayé et rien n'a fonctionné et je regrette de vous voir vous épuiser à faire autant de chose pour les jeunes qui sont ce qu'ils sont ». »* Ce référent fait état d'un groupe de jeunes dans lequel certains avaient des problèmes avec la justice et qui avaient des connaissances aigues en matière d'économie parallèle et raconte sa confrontation avec ces difficultés exprimées lors d'un atelier : *« On a fait des ateliers d'écriture de rap et de slam et ils écrivaient des choses de leur vie ; quand tu les lis, c'est époustouflant. Le thème était expliquer votre parcours que vous avez eu et qui explique aujourd'hui pourquoi vous êtes dans ce dispositif. Et il y a des jeunes qui expliquent de leur naissance à aujourd'hui, mais alors en vers, ça rime, il y a des couplets, des refrains. [...] En tant qu'adulte, on est surpris de tant de souffrance. Ce que j'entends là, il y a des gamins qui ont 16 ans, qui parlent comme si ils avaient 90 ans de vie derrière et de vie dure. Ils ont à dire des choses qui sont terribles. Donc tu écoutes. Et tu alimentes, tu demandes aux autres si vraiment tu es trop surprise, il y a toujours quelqu'un qui peut parler à ta place parce que tu es très touché. »*

Lors d'un échange avec les deux référents, il ressort que les objectifs assignés ne pouvaient pas être atteints pour la plupart des jeunes suivis :

« Ce n'est pas de notre ressort. On n'est plus sur de l'accompagnement éducatif, pédagogique, il y a tellement de problématiques à régler que les jeunes ne sont pas en capacité de se concentrer, de s'investir.

– mais la raison du décrochage scolaire ne s'arrête pas à une mauvaise compréhension pédagogique. Comme il y a d'autres raisons, à un moment donné, on est confronté à ces problèmes-là. Si tu veux complètement l'ignorer tu n'as aucune chance de trouver la clé pour lui trouver un projet. »

Mais cela ne veut pas dire que les référents abandonnent face au public. Il est clair pour eux que l'accompagnement des jeunes que la MGI leur a confiés est plus complexe que prévu, plus gourmand en énergie et certainement en temps d'investissement :

« Le projet on le travaille, et si vous voulez que le projet ait un sens, qu'il aboutisse pour une

fois, qu'on ne continue pas à se tromper avec ce jeune-là ; si il est décrocheur, c'est aussi parce que le système n'a pas fonctionné non plus, on l'a peut-être mal orienté, on n'a pas su répondre à des besoins. Donc si ce jeune est là pour qu'on trouve un projet, il faut tout faire pour ne pas se tromper. Si vous avez un jeune qui dit je veux être chauffeur routier et que vous vous apercevez qu'en fait c'est la coiffure qui l'intéresse, et qu'il ne veut pas dire à ses parents que ce qui l'intéresse c'est le maquillage, l'esthétique, la coiffure. Si on continue à croire, si on n'aperçoit pas qu'il nous ment et que derrière il a quelque chose qu'il n'ose pas dire, on continue à se tromper. » « Il faut accepter que tout ne soit pas régler qu'il y ait des moments où ils vont arrêter, où ils vont décrocher, revenir et qu'il y ait des choses qui arrivent, des déclics qui se passent des semaines après, voire des mois, donc c'est vrai. Quel est après la finalité du dispositif pour ce type de public. Sachant que pour certains cela se passe très bien et pour d'autres moins parce qu'ils ne sont pas prêts »

Les difficultés relatées ne sont pas différentes de celles décrites par d'autres coordinateurs de la MGI. La distinction vient du fait que les référents MGI qui s'occupent d'ATA travaillent seuls avec les bénéficiaires. Devant ces situations, l'accompagnement a évolué au fur et à mesure de l'expérimentation afin d'organiser des réunions mensuelles avec le responsable de l'animation de l'expérimentation au niveau académique, les référents MGI et les CFC. Ces réunions portent sur des échanges d'outils et d'appréciation des publics suivis.

La rencontre expérimentale du dispositif avec son public a fait évoluer l'ingénierie pédagogique initiale.

L'innovation pédagogique par la mixité des outils

Le dispositif ATA fonctionne par modularisation du parcours et par individualisation (cf Figure 2 Organisation du parcours de formation « ATA », p.12). Son innovation se basait sur l'utilisation des outils de la formation continue pour adulte mais aussi sur une volonté de mixité des publics sur des modules de formation communs aux bénéficiaires d'ATA et aux adultes en formation au GRETA.

Des modules avec des adultes : essai non transformé

Un dispositif innovant en direction des jeunes décrocheurs par le fait que les parcours de formation proposés par ATA sont calqués sur les formations pour adultes dispensées par les GRETA. L'idée étant que les jeunes accueillis, considérés comme en rupture scolaire et donc avec un certain modèle de l'enseignement et de l'apprentissage, seraient plus réceptifs à un parcours de formation individualisée dans lequel les orientations des actions sont fonction des projets personnels et des besoins. Cet appel au GRETA est bien perçu par les coordinateurs MGI qui y voient une innovation importante : la mixité des publics et l'apport des outils de la formation pour adultes. Un coordinateur MGI explique : *« j'étais très partant sur l'idée que ce soit avec le GRETA, on n'avait jamais fait ça, pourquoi pas. Si en groupe, ils sont associés à des adultes, ça peut créer certaines synergies. Je voyais quelque chose de plutôt moteur en fait de retrouver des jeunes avec des adultes. »* Cet avis est partagé par plusieurs autres acteurs du dispositif. Pourtant la mixité des publics a très vite été abandonnée, car les jeunes ne le souhaitaient pas et les adultes ne s'y retrouvaient pas non plus : *« Et cela n'a pas du tout fonctionné. Et assez rapidement les groupes ne sont devenus que des groupes ados et la mixité s'est vite arrêtée. Parce que c'était ingérable, pour les adultes, pas évident et puis pour les ados qui n'appréciaient pas forcément le contact. La mixité ne s'est pas faite. »* Un CFC témoigne de l'essai non transformé de mixité des publics

du fait d'un refus des jeunes d'être assimilés aux adultes présents à leurs côtés : « *Mais on a quand même rapidement perçu que c'était des jeunes qui étaient paradoxaux, à la fois en rupture et très scolaire. À savoir que quand on leur proposait quelque chose hors scolaire, ils étaient complètement perdus. Moi j'ai souvenir, je les avais vu avec les jeunes adultes, de jeunes femmes en contrat aidé qui avaient entre 20 et 22 ans et les jeunes ont dit : « mais comment ça se fait qu'on est avec les dames ? ».* À 20-22 ans, on est passé de l'autre côté. Alors qu'ils étaient au niveau du statut, ils étaient encore très loin de se positionner comme quelqu'un de potentiellement employable. » La rupture scolaire ne témoigne pas d'une rupture avec les pairs. Cette relation avec les pairs est même très importante comme en témoignait un extrait d'entretien avec un coordinateur MGI cité plus haut. La décision a été prise très vite d'adapter les modules du parcours aux problématiques individuelles et collectives de chacun des groupes de bénéficiaires suivis, sans prôner la mise en commun de modules avec les adultes.

Un dispositif de la dernière chance au détriment des projets de réinsertion ?

ATA apparaît alors comme la solution de la dernière chance et la « cible » des jeunes pouvant bénéficier de ce dispositif se resserre autour des profils plus difficiles à suivre. Dans ce cas, ATA a le mérite de prendre en charge des jeunes ayant des difficultés lourdes, mais le travail des référents prend alors une autre coloration et les objectifs initiaux de travail d'un projet d'études ou professionnel et d'un retour en formation initiale plus difficile à atteindre. Dégager une solution pour un sortant de 3^e ou pour un sortant de CAP ne demande pas le même travail étant donné que les jeunes n'auront pas acquis ni les mêmes compétences ni la même connaissance du système éducatif.

Le proviseur d'un lycée support interrogé reconnaissait que « *les élèves ATA c'est vraiment la dernière des chances ; on les attrape par le col en leur disant, dispositif ATR, tu n'as rien trouvé, donc là c'est vraiment les élèves qui sont un peu hors tout, qui sont passés partout sans jamais se trouver de vraie place. Alors soit parce qu'ils ont été décrocheurs, soit parce qu'ils n'ont pas trouvé de place en LP dans les sections demandées. Pour moi, ce qui me semblait intéressant c'était oui la dernière chance pour essayer de les remobiliser sur la formation initiale. Ce n'est pas tout à fait de la formation initiale, c'est plutôt de la formation récurrente mais pour des jeunes qui ont quitté la formation initiale depuis peu de temps.* » Un conseiller CFC reprenait cette idée mais avec moins d'enthousiasme du fait des difficultés rencontrées par les référents MGI : « *Nous on récupérait un peu au fil de l'eau, les jeunes pour lesquels ils n'avaient plus de place. On était la dernière solution peut-être pas pour tous mais pour une partie c'était ça. On ne peut pas faire la fine bouche et puis on accueillait toutes les personnes que nous envoyait la MGI mais [...] l'orientation vers ATA ne me paraissait pas positivement choisie ni par le jeune ni par la MGI. La sensation que ça donnait, [...], c'est qu'on nous envoyait ceux qui décrochaient en cours d'année.* »

Penser « petit groupe »

Même si le nombre de jeunes suivis n'atteint pas les objectifs de départ, il s'avère qu'une limitation des effectifs de jeunes suivis par référent est nécessaire. En effet, le public accueilli étant en très forte demande vis-à-vis de l'adulte, et le suivi étant personnalisé, une amélioration du dispositif passe par **un nombre plafond du nombre de jeunes suivis par référent** ; ce qui existe déjà dans les dispositifs de la MGI. Les coordinateurs MGI s'accordent sur ce point : « *On ne peut pas travailler sur des grands volumes avec ces jeunes là. Où alors, on fait comme en région parisienne, on organise des modules où ils sont 40 par module et y'a*

pas de suivi individuel. Et là il y a un truc sur lequel je suis clair, convaincu maintenant : il n'y a que le suivi individuel qui fonctionne. Quand il y a une grande détresse avec ces jeunes, il n'y a que le suivi individuel qui marche et avec lequel on arrive à faire en sorte que les jeunes redémarrent, repartent vers un parcours de formation vers le LP, il n'y a pas de mystère. Si on les met dans un groupe trop grand, on les noie, on ne les retrouve pas. Ils se perdent et on reproduit ce qu'ils ont fui depuis parfois la primaire ou le collège. [le référent MGI] avait déjà 16 jeunes, j'avais des jeunes en attente, mais je ne lui en donnais pas plus. Il y avait des réunions où ils essayaient de voir comment on pouvait faire pour augmenter les capacités. Il faut nommer une personne de plus, mais pas [le référent MGI tout seul] sur un groupe de 25 ou 30 à la fois c'est pas possible. » Un pilote du projet le reconnaît : « On a beau tourné les choses dans tous les sens, je pense qu'on a beaucoup forcé au début, il fallait remplir le dispositif et je crois qu'on a trop forcé sur l'effectif. Moi, je n'ai pas su mesurer la difficulté qu'il y avait à avoir 15 jeunes, j'avais oublié ça. C'est pas 15 jeunes lambda, ce sont des cas particuliers : ce sont des jeunes compliqués. Si ils arrivent là, c'est qu'ils sont passés par d'autres circuits, d'autres dispositifs éventuellement, qu'ils ont tout essayé, ils sont là parce qu'il y avait pas d'autres solutions. Ils accumulent des problématiques et quand on les rassemble, c'est un peu explosif. Et ça, j'avais oublié. Du coup, on aurait dû penser petit groupe : 7, 8 en simultané, c'est bien suffisant. Quand on les a en individuel, en face-à-face, ça se passe bien ; quand ils sont en groupe certains sont incorrects ou incontrôlables. »

Penser « équipe »

Le dispositif ATA, outre les partenaires comme la MGI qui assure l'orientation des jeunes vers ce dispositif, repose en grande partie sur les épaules des référents MGI qui sont impliqués dans l'accompagnement et le suivi des bénéficiaires. Un pilote de l'expérimentation constatait que « *Peut-être que ce qui manque, [...] dans le cadre de l'activité des 2 collègues sur ATA, c'est peut-être ce volet vie scolaire - environnement parce que les CPE jouent leur rôle auprès de ces publics dans les actions classiques de la MGI tandis que là, on est sur le volet GRETA formation continue où il n'y a plus ce soutien vie scolaire qui, où les collègues ont à leur charge tout ce qui touche à la vie de l'élève, c'est-à-dire ses retards, ses absences, ses problèmes certains de ces problèmes plus sociaux tandis que dans un établissement ou dans les actions classiques de la MGI, il y a l'assistante sociale, l'infirmière scolaire, tous ces spécialistes qui peuvent aussi répondre aux problématiques de ces jeunes tandis que là les 2 collègues sont face à tous les problèmes de ces jeunes en même temps.* » Or la seconde session d'ATA a vite montré les limites de cette organisation et la nécessité d'avoir une seconde personne (personne ressource) pour épauler le référent initial. Ce binôme a été pensé en réorganisant les rôles : le référent initial assure l'accueil et le suivi des jeunes tandis que la personne ressource met en place les modules collectifs. La constitution de ces binômes s'est faite tardivement pour être évaluée comme telle mais à la lumière des entretiens avec les référents, il apparaît nécessaire de constituer une équipe autour de ces adultes en contact direct avec les jeunes. Un référent MGI réclamait au cours des deux entretiens « *[...] Un vrai travail d'équipe. L'ingénierie pédagogique du dispositif ne repose pas sur une seule personne. Le reste c'est pareil. L'orientation ça ne repose que sur nous. Je ne trouve pas ça très normal. Le public n'est pas facile, les familles non plus. Moi ce que j'imaginai c'est un travail d'équipe avec 2 personnes, peut-être un référent coordinateur, un formateur et puis toutes les semaines on fait le point sur le dossier de chaque jeune.* »

Il ne s'agit pas forcément de multiplier le nombre d'adultes face aux jeunes mais de les soutenir par un travail d'écoute, de conseil, notamment lorsque leur situation nécessite une approche particulière (profil psychologique fragile, menaces verbales ou physiques,

démotivation collective, etc.). Les objectifs sont toujours le suivi individualisé et la cohésion du groupe. Une réunion de travail mensuelle réunissant le conseiller en formation GRETA, les référents et les personnes ressources et le coordinateur GRETA a déjà été mise en place et doit continuer pour capitaliser les expériences sur les sites et échanger autour des pratiques, des outils et des difficultés. Un référent MGI proposait *« qu'il y ait un dispositif avec des gens avec qui on pourrait travailler en partenariat, pour avoir en soutien un psychologue, un pédopsychiatre qui entend ce que j'entends et qui pourrait faire avancer les choses. Parce qu'il y a des choses qui se disent, ce serait bien que cela tombe dans les oreilles d'un professionnel qui pourrait proposer un suivi. Je pense que ce serait important si on devait garder ces jeunes-là et si nos publics c'est finalement ce type-là. »* L'autre référent expliquait qu'il en avait *« orienté plusieurs vers la Maison des adolescents (...), et là il y a quelques jours j'ai reçu une lettre d'une maman d'un jeune qui avait arrêté très rapidement, en disant merci, j'ai réussi à obtenir un rendez-vous. Il faut accepter que pendant un moment ça ne fonctionne pas et puis au bout d'un moment, le travail se fait et là visiblement elle a réussi à décider son fils et à l'emmener. »*

Penser « local »

Le contexte expérimental a eu pour effet de faire naître des tensions là où il aurait dû y avoir débat ou coordination locale. Ce contexte expérimental se resserre sur des territoires précis, pendant un temps imparti court, des objectifs ambitieux sur peu de personnes. La pression s'est portée non seulement sur les référents MGI mais aussi sur les CFC qui les accompagnaient et sur les pilotes animateurs de l'action. L'évaluation de cette expérience même si elle énumère les points qui ont fait difficultés, n'empêche pas de penser la généralisation de ce dispositif en suivant des recommandations précisées ci-dessus. Pour autant il ne faut pas oublier que l'objectif premier d'ATA est de prolonger *« Assure ta rentrée ! »*. Cette prolongation d'*« assure ta rentrée ! »* devait surtout s'appuyer sur la coordination locale mise en œuvre en vue de repérer les besoins des jeunes sans solution. En effet, prendre en charge les *« jeunes sans solution de 16 à 20 ans »*, suppose localement de décliner les besoins de ces jeunes sans solutions. La période expérimentale n'a réussi à mettre en place ces réflexions locales qui permettraient d'adapter les objectifs aux besoins à ce moment de l'année scolaire où les autres dispositifs sont déjà pleins. Un coordinateur MGI avait des attentes vis-à-vis d'ATA : *« au bilan, a été dit qu'il fallait maintenant envoyer des jeunes sortants plutôt du lycée or c'est ça qui me choque. On est dans un dispositif livré clé en main et on va chercher un public qui y correspond mais on a là un public en demande et il faudrait plutôt changer le dispositif pour l'accueillir. [...] Il y a des jeunes qui posent problème et pour qui ATA ne correspond pas non plus, donc j'attends un dispositif fait pour eux, partant des difficultés sur place et c'était tenir compte des spécificités comme le milieu rural. »* Outre l'aspect quelque peu critique vis-à-vis du dispositif, il suggère qu'un dispositif supplémentaire ne serait pas superflu pour un public demeuré sans solution.

La généralisation de ce dispositif pourrait donc s'appuyer utilement sur ces trois recommandations afin de compléter la palette des dispositifs existant et prolonger *« Assure ta rentrée ! »* :

- repérer localement les besoins des jeunes sans solution ;
- organiser les groupes de bénéficiaires en plafonnant les effectifs ;
- favoriser l'organisation en équipe du travail d'accompagnement des jeunes tout en gardant le principe d'un référent unique qui assure l'accompagnement et le suivi.

3. Résultats pour une analyse territorialisée des risques de sortie précoce de formation initiale à l'échelle cantonale

Choix des indicateurs

En l'absence de données longitudinales sur le suivi des décrocheurs réputés être passés par une « solution », les données de « stocks » de « décrocheurs » manquent, qu'ils aient ou non trouvé un emploi par la suite. L'INSEE fournit dans le Recensement un indicateur qui est une estimation approchée de ce stock, en retenant **les jeunes de 15-24 ans non scolarisés et sans diplôme, rapportés à l'effectif de la même classe d'âge non scolarisée**. La limite de ce taux est d'ignorer deux formes de mobilité depuis la sortie de formation initiale : les allées et venues entre stages divers de formation continue avec ou sans résultat, et la mobilité spatiale. On sait toutefois que les titulaires de qualifications de niveau V ou moins sont aussi les moins mobiles géographiquement. Cet indicateur supporte aussi la faiblesse de ses qualités : en s'approchant des conditions d'insertion sur le marché de l'emploi, il est aussi partiellement dépendant du contexte économique et du type d'emplois qui sont historiquement offerts localement.

C'est pourquoi un second indicateur méritait d'être construit en intégrant des variables de conditions de vie familiale. L'esprit dans lequel il a été produit est aussi de fournir des éléments de prospective aux divers acteurs en charge d'un phénomène qui ne se laisse pas enfermer dans une seule logique institutionnelle. L'origine professionnelle est unanimement citée comme variable discriminante principale, avec des variantes selon le niveau de revenu ou le niveau de diplôme de la mère, ce qui éclaire peu quant à la graduation des risques de rupture de scolarité pour un jeune et surtout quant aux publics cibles autour desquels il faudrait se concentrer en priorité. Certaines conditions de vie pourraient ainsi, en s'associant, avoir des effets significatifs, qu'il conviendrait alors de modéliser, sans toutefois ignorer qu'une partie d'entre elles restent sous influence des conditions d'emploi.

Prises séparément, ces variables sont assez connues, elles relèvent de trois domaines susceptibles d'agir sur d'éventuelles ruptures scolaires. Du côté des **conditions de vie** les plus affectées par les conditions d'emploi ont été retenues **le revenu moyen** par foyer fiscal, par commune agrégé au niveau canton, la part des chômeurs dans la population de 15 à 64 ans ainsi que **le taux d'emploi en CDI des salariés**. Du côté des **conditions familiales** ont été choisies **la part de familles monoparentales, la part de familles nombreuses et la part de ménages logeant en HLM**. Enfin, pour ce qui concerne les **conditions** proprement **culturelles** de soutien des jeunes par leurs parents figure **le taux de non diplômés dans la classe d'âge des 45-54 ans**. Ces sept indicateurs ont fait l'objet d'une classification ascendante hiérarchique aboutissant à une typologie qui donne une image fine des aires géographiques les plus fragiles. Elles pourraient être qualifiées de zones à risque de décrochage.

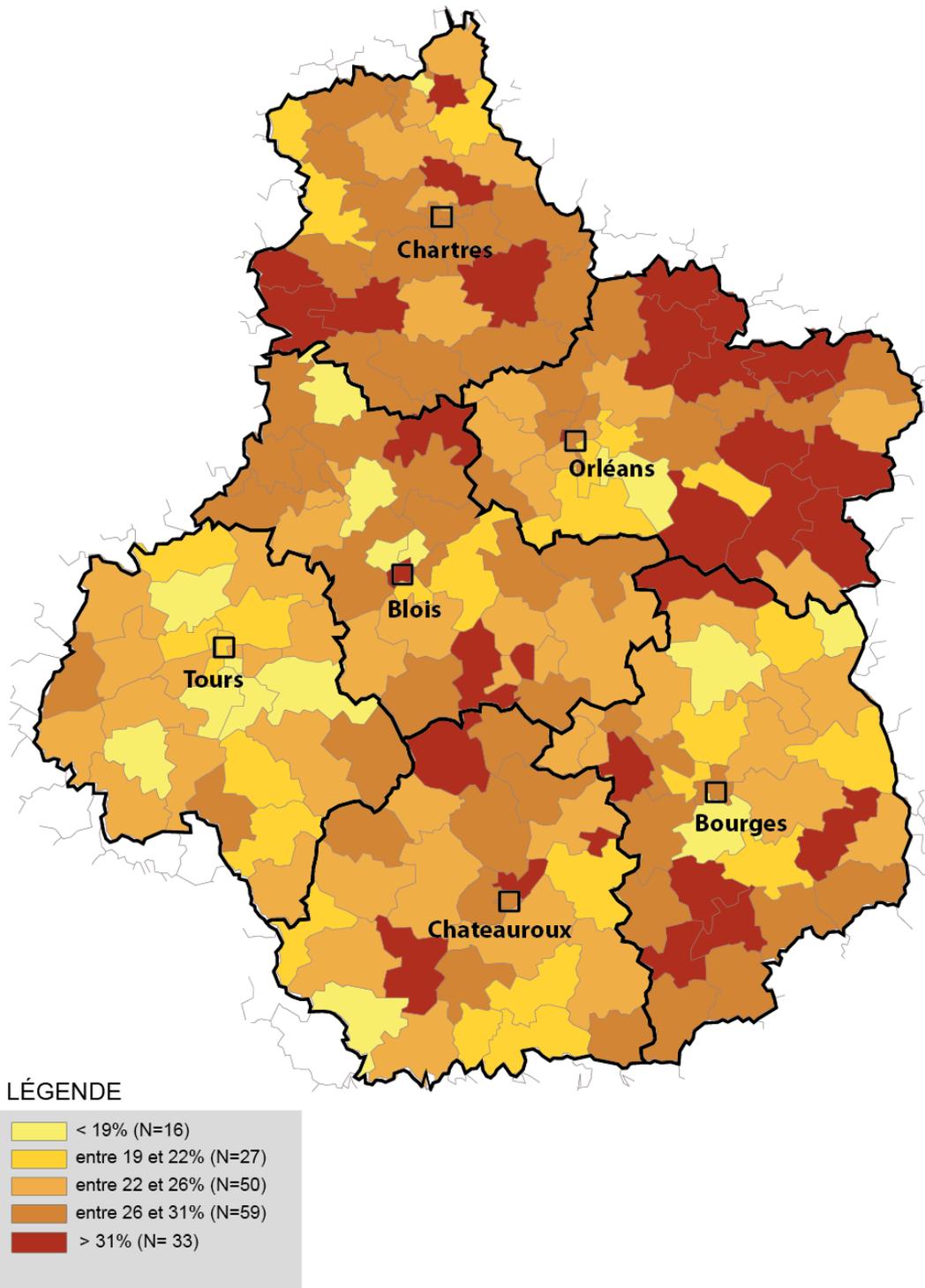
Typologie des zones à risque de décrochage

Les indicateurs de conditions de vie ont donné lieu, nous l'avons dit, à une classification ascendante hiérarchique et à une typologie dont résultent cinq classes. Avant d'entrer dans le détail de leur contenu, il est utile d'avoir une vue d'ensemble en les ordonnant selon que le taux de 15-24 ans sans diplôme y est élevé ou non (rappelons que ce taux révèle ici la variable d'intérêt et qu'il n'est donc pas entré comme variable explicative dans le modèle). Pourtant la répartition de ces huit classes sur le territoire se rapproche de manière

saisissante de la carte des jeunes sans diplôme de 15-24 ans (Carte 1, p.54). Il y aurait donc un lien, sinon d'affinité, au moins de risque de décrochage plus élevé (dans une proportion peu chiffrable), lorsque certaines conditions de vie se cumulent (Carte 2, p.55).

Carte 1

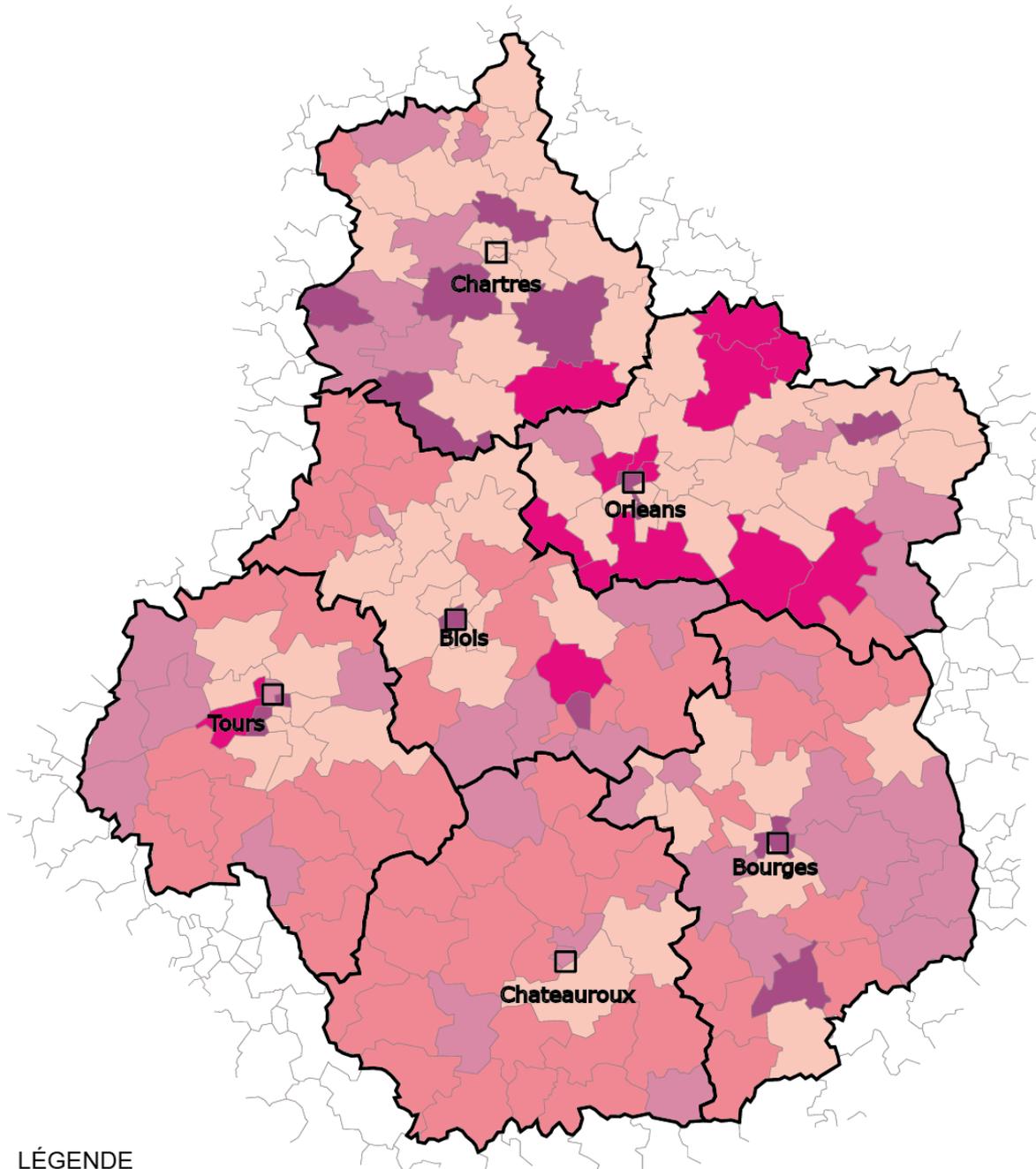
Les non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés en région Centre
Densité à l'échelle cantonale



Sources : INSEE Recensement, 2008. Calculs : Yvette Grelet, Céreq

Carte 2

Les zones à risques de décrochage en région Centre
(classification ascendante hiérarchique
de 7 variables de conditions de vie à l'échelle du canton)



LÉGENDE

- Fragilité culturelle, précarité d'emploi et de vie familiale [Classe 1 (N=14)]
- Fragilité culturelle, précarité d'emploi [Classe 2 (N=40)]
- Sécurité économique, précarité de vie familiale [Classe 4 (N=14)]
- Milieu rural vieillissant [Classe 5 (N=54)]
- Sécurité économique, soutien culturel incertain [Classe 3 (N=63)]

Sources: INSEE Recensement, 2008. Calculs : Yvette Grelet, Céreq.

Aussi, une hypothèse peut être formulée : s'il est si difficile au cours de ces décennies de mettre fin aux sorties de formation initiale, une action sur l'exposition au risque de décrochage n'aurait-elle pas quelque effet ? Il ne s'agirait évidemment pas d'enlever les enfants à leur familles, ni de présupposer une « école libératrice » comme à la belle époque de l'école de la IIe République, mais d'infléchir certaines des conditions lorsqu'elles peuvent être identifiées avec précision. Le contenu des critères fondant la typologie pourraient éventuellement y contribuer.

N'ayant pas les données individuelles, on infère de la concordance de certains niveaux d'indicateurs que ces caractéristiques (chômage, etc.) sont partagées par les mêmes ménages.

La typologie offre cinq classes :

La **classe 1 « Fragilité culturelle, précarité d'emploi et de vie familiale »** associe une part élevée d'adultes non diplômés et de chômeurs, ainsi que de familles mono-parentales, de familles nombreuses, et aussi de familles logeant en HLM. Dans ces familles, le faible capital culturel est peu favorable à une socialisation précoce à la culture scolaire, à la mise à disposition de livres et journaux et de manière plus générale à la familiarité avec la lecture et l'écriture. Les enfants bénéficient peu d'une aide au travail à la maison dont on connaît le rôle important, d'autant plus lorsque la mère élève seule ses enfants, et encore plus lorsqu'ils sont nombreux.

La **classe 2 « Fragilité culturelle, précarité d'emploi »** présente un environnement familial moins pénalisant mais plus précarisé sur le plan économique : un faible niveau de qualification est associé à une forte précarité d'emploi et au chômage fréquent. Alors que la précédente se trouve le plus souvent en milieu urbain ou périurbain (densité moyenne par canton =524), la seconde est surtout constituée de communes isolées ou rurales (d=109). Le niveau moyen de revenu est ensuite discriminant, alors même que les inégalités sont atténuées par l'indicateur choisi (la disponibilité des données au niveau des communes et non au niveau des ménages a conduit à calculer le revenu moyen par commune ensuite agrégé au canton. Alors que le revenu médian est de 19 200 € pour l'ensemble, ils sont ici inférieurs (18 180 pour la classe 1 et 18 600 pour la classe 2).

Au regard des listes dressées précédemment, ces deux classes occupent le premier décile des cantons les plus en difficulté sur le plan des jeunes sans diplôme. Ce premier ensemble est donc fortement discriminé par le faible capital culturel des parents dans un environnement familial peu favorable. Le taux moyen par canton des 15-24 ans sans diplôme au regard des jeunes du même âge non scolarisés va de 29 à 33 %, alors que dans l'ensemble, il est de 25 %.

À l'opposé, les classes pour lesquelles la proportion de jeunes sans diplôme est la plus faible, encore que demeurant significative (21-22 %), ne sont pas des catégories favorisées sur tous les plans.

La **classe 5 « Milieu rural vieillissant »** regroupe plus d'un canton sur quatre en France (1038/3689). Le revenu médian y est le plus faible (17 200 €) ainsi que l'emploi en CDI, mais aussi une faible part de familles nombreuses. Le profil de cette classe est difficile à saisir si on ne cherche pas à la croiser avec d'autres variables : la part des plus de 60 ans est élevée (28 %) alors que la densité de population est des plus faibles (d=31), il s'agit donc d'une population vieillissante en milieu rural. Le taux de jeunes sans diplôme est faible non par

échec de scolarité mais faute de jeunes... soit par solde migratoire négatif, soit par déficit d'adultes en âge d'avoir procréé dans la décennie précédente. Nous trouvons dans ces territoires beaucoup plus d'agriculteurs et d'artisans, commerçants indépendants.

À proximité, la **classe 3 « Sécurité économique et soutien culturel incertain »** présente un profil plus favorable sur le plan économique et familial, mais pas sur le plan culturel. La médiane est supérieure à celle de l'ensemble, les CDI plus fréquents mais non le chômage. Les familles monoparentales sont aussi moins répandues. La part des 45-55 ans sans diplôme est un peu moins fréquente que dans le profil moyen des classes. Souvent composés de zones rurales ou de communes isolées, ces cantons rassemblent sans doute des familles de petites classes moyennes. Nombreuse en cantons, elle reste peu représentée en population totale des 15 ans et plus.

Enfin, la **classe 4 « Sécurité économique et précarité de la vie familiale »** qui se trouve juste dans la moyenne des jeunes de 15-24 ans sans diplôme semble cumuler une sécurité sur le plan économique avec la médiane la plus élevée de l'ensemble (24 000 €), une part de CDI élevée, mais aussi une part importante de familles monoparentales et de logement en HLM. Cette classe comporte aussi la plus faible proportion de 60 ans et plus (18 %). Ces familles résident souvent en grande périphérie des centres urbains (d=276). Si le capital culturel détenu ne semble pas pour eux pénalisant, et si la sécurité économique leur est plutôt favorable, en revanche, les conditions familiales et les conditions d'habitat sont pour eux un peu plus difficiles.

Les sept variables entrent donc à divers degrés et se combinent différemment selon la structure conjugale et familiale, selon l'intégration sur le marché de l'emploi et aussi selon l'habitat et le cadre de vie. La profession ayant été volontairement, nous l'avons dit, laissée de côté tant elle écrase les autres variables, celle qui exerce la plus forte influence ici n'est pas directement dérivée de l'emploi, que ce soit en termes de statut d'emploi ou de revenu. Le plus fort pouvoir explicatif est donné par la part de non diplômés parmi les 45-55 ans.

Une régression pas à pas sur les sept variables au regard de la part des sans diplômes parmi les 15-24 ans non scolarisés le confirme. Une augmentation de 10 % de la part des 45-54 ans sans diplômes (parmi les 45-54 ans) ferait croître la part des 15-24 ans sans diplômes (parmi les 15-24 ans non scolarisés) de 15 % (valeur du paramètre pour cette variable = 1,52 ; coefficient de corrélation multiple $R^2=0,63$). Les autres variables apportent peu au modèle. Il est vrai que l'absence de diplôme est fortement liée au chômage et à la faiblesse du revenu, et absorbe donc une partie du pouvoir explicatif propre de ces autres variables¹⁰.

Les classes 1 et 2 relèvent le plus explicitement d'une politique éducative, élargie à l'environnement éducatif à la maison, alors que la classe 5, proche, nécessiterait des compléments d'aide sociale. Ces politiques auraient moins de prise sur les autres classes du fait du poids de l'accès à l'emploi des parents et de l'installation dans la précarité.

¹⁰ Une régression logistique pourrait s'avérer opportune pour dissocier ces variables alors considérées comme qualitatives, mais les données par individu n'étant pas disponibles, son intérêt à l'échelle commune ou canton est ici limité.

CONCLUSION GENERALE

Le décrochage scolaire, selon l'enquête auprès des jeunes articulée aux résultats par ailleurs obtenus par d'autres équipes de recherche, est le fruit d'un processus souvent long, marqué à la fois par des difficultés de comportement et des difficultés d'apprentissage. La prise en charge de ces décrocheurs nécessite une appréhension globale de leur situation. La région Centre a inscrit depuis plusieurs années la coordination à l'échelle du bassin du repérage des jeunes sans solution et souhaitait par le biais d'« Assure ton année ! » prolonger ce partenariat et élargir le public cible aux 16 à 20 ans sans solution. L'expérimentation sur deux sites a capté moins de jeunes sans solution qu'initialement prévu, mais a mis à jour des profils de jeunes à suivre plus complexes que ce qui était attendu, couplant les problématiques de mésoorientation et de rupture scolaire à des problématiques psychologiques, sociales et familiales parfois lourdes.

Le dispositif expérimental prévoyait d'adosser un nouveau partenaire (les GRETA) dans la lutte régionale contre le décrochage scolaire, de s'adapter aux besoins et aux projets des jeunes, ainsi que de nommer un référent unique par dispositif. La période d'expérimentation a permis de mettre en lumière des recommandations pour la généralisation d'« Assure ton année ! » sur la région. Ces préconisations permettraient d'insérer de manière efficace ce dispositif dans le paysage des actions existantes tout en s'appuyant sur un prolongement des coordinations historiques des acteurs de l'accueil, de l'information et de l'orientation à l'échelle des bassins.

Les préconisations que l'évaluation suggère sont de trois ordres : territorial, opérationnel et organisationnel.

1. Il serait préférable de s'appuyer sur la coordination des acteurs développée au cours des sessions d'« Assure ta rentrée ! » pour diagnostiquer les profils et les besoins des jeunes sans solution repérés localement et en vue de les faire coïncider avec les objectifs d'« Assure ton année ! ».
2. En second lieu, le suivi de ces jeunes demandant un accompagnement individualisé, personnalisé et constant, un plafond raisonnable des effectifs de groupes de jeunes suivis par référent est souhaitable, à l'instar des autres actions de remobilisation et de socialisation mises en place par la MGI.
3. Enfin, l'installation d'équipes pluridisciplinaires mettant en commun les attentes et l'expériences des acteurs mobilisés sur les sites expérimentaux permettrait de faire bénéficier à tous d'échanges de bonnes pratiques, d'outils, de conseils et d'appui.

Par ailleurs, l'évaluation de fond sur l'état du décrochage en région fournit quelques indications utiles :

- La concentration des décrocheurs dans les grandes agglomérations ne doit pas conduire à y concentrer aussi les moyens de prévention et de suivi. La dispersion sur le territoire dans les petits établissements et en zone rurale doit donner lieu à une approche individualisée particulièrement vigilante.
- Les flux de sorties sans diplôme sont souvent corrélés avec les « stocks » de jeunes de 15-24 ans non scolarisés et sans diplôme : en dépit des reclassements et des retours en formation, le risque existe d'une sédimentation de ces jeunes alimentant un nouveau seuil « incompressible » de chômeurs de longue durée.

- Les conditions de vie ont une certaine valeur estimative d'un risque de rupture de formation initiale. Il revient aux politiques de définir s'il est souhaitable d'anticiper les ruptures sachant que celles-ci ne sont généralement que la face visible et brutalement émergente d'un malaise de longue durée chez les jeunes.

BIBLIOGRAPHIE

- Bernard, P.-Y., & Michaut, C. (2009). La place de la certification dans le traitement du décrochage scolaire. L'exemple de la Mission générale d'insertion de l'Éducation nationale. *Éducation et sociétés*, 24(2), 127–142.
- Blaya, C. (2010). *Décrochages scolaires. L'école en difficulté*. Bruxelles: Éditions De Boeck Université.
- Blaya, C., & Fortin, L. (2011). Les élèves français et québécois à risque de décrochage scolaire: comparaison entre les facteurs de risque personnels, familiaux et scolaires. *Orientation scolaire et professionnelle*, 40(1), 55–85.
- Bloch, M.-C., & Gerde, B. (1998). *Les Lycéens Décrocheurs - De l'impasse aux chemins de traverse*. Pédagogie Formation. Chronique Sociale.
- Broccolichi, S. (2000). Désagrégation des liens pédagogiques et situations de rupture. *VEI enjeux*, Le décrochage scolaire: une fatalité?, (122), 36–47.
- Conseil National de la Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie. (2011, juillet). Portraits statistiques régionaux 2000-2007.
- ESEN. (2011, juin 7). MGI – Mission générale d'insertion. *ESEN-Éducation*. Consulté en mars 2012, de <http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/le-film-annuel-des-personnels-de-direction/detail-d-une-fiche/?a=7&cHash=4267c88ff7>
- Fortin, L., & Picard, Y. (1999). Les élèves à risque de décrochage scolaire : facteurs discriminants entre décrocheurs et persévérants. *Revue des sciences de l'éducation*, 25(2), 359–374.
- Fortin, L., Royer, É., Potvin, P., Marcotte, D., & Yergeau, É. (2004). La prédiction du risque de décrochage scolaire au secondaire: facteurs personnels, familiaux et scolaires. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 36(3), 219–231.
- Geay, B., & Meunier, A. (2003). Enjeux et usages de la « déscolarisation ». *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 2, 7–19.
- Guigue, M. (1998). Le décrochage scolaire. Dans M.-C. Bloch & B. Gerde (Éd.), *Les lycéens décrocheurs. De l'impasse aux chemins de traverse* (p. 25–38). Lyon: La chronique sociale.
- MENJVA. (2011, décembre). La formation continue des adultes à l'éducation nationale - Ministère de l'Éducation nationale. *education.gouv.fr*. Consulté en mars 2012, de <http://www.education.gouv.fr/cid50753/la-formation-continue-des-adultes-a-l-education-nationale.html>

ANNEXES

0 Age : 17 Sexe : 2 com : Sorigny

Ata : 1

1) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4G|3G|2G|MG

Nb etab : 4

Dernière classe fréquentée : assure ton année

Dernier établissement fréquenté : ., .

Correspondait à la spé demandée : Non

Correspondait à la filière demandée : Non

Correspondait à l'établissement demandé : Oui

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un élève avec un peu de difficultés

Décision d'orientation la plus importante : cette année

Vœu d'orientation refusé : (Oui)

Discipline : il a (Souvent) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Une fois) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Père,Mère,

Frein à l'orientation : Professeur,,

Début des problèmes à l'école : seconde

Arrêt de l'école : Oui

Raison d'arrêt : Filière ou spé déplaît

Parents au courant des difficultés scolaires : Non

Parent Ok avec la décision d'arrêter Non ils voulaient que je continue

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer Oui mes parents,d'autres personnes

2) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Jamais
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Tous les jours
Lire des livres, revues, journaux...	Rarement
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Souvent
Fumer des cigarettes	Souvent
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Rarement
Regarder la télé	Tous les jours
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Rarement
Rester sans rien faire	Rarement
Faire du sport	Jamais
Consommer de l'alcool	Jamais
Écouter de la musique	Souvent
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Non
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Oui

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : A pied ou vélo

Permis de conduire : En cours

Arrêt par la police : Non

3) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	recherche un emploi	travaille dans le son et hi-fi, répare de l'électroménager	Ne sait pas
Mère	travaille	elle contrôle des bas	Ne sait pas

4) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous Non ()

Demande de projet professionnel. Oui être vendeuse dans le prêt à porter Non réalisé

Stage en entreprise Oui magasins Beaucoup aidé

5) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Oui bp service aux personnes Retour au lycée)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ? Non j'aurai continué l'école

29 Age : 17 Sexe : 2 com : GIEN

Ata : 0

6) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4G

Nb etab : 1

Dernière classe fréquentée : 4eme

Dernier établissement fréquenté : college jean mermoz à gien, gien

Correspondait à la spé demandée :

Correspondait à la filière demandée :

Correspondait à l'établissement demandé :

Il bien dans sa classe, il bien avec ses professeurs

Il était plutôt un

Décision d'orientation la plus importante :

Vœu d'orientation refusé : (Oui)

Discipline : il a () eu des heures de colle

il est () passé devant un conseil de discipline

il a () été exclu temporairement de son établissement

il a () été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : ,,

Frein à l'orientation : ,,

Début des problèmes à l'école :

Arrêt de l'école :

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires :

Parent Ok avec la décision d'arrêter

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer

7) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	
Lire des livres, revues, journaux...	
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	
Fumer des cigarettes	
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	
Regarder la télé	
Dessiner, écrire, danser ou chanter	
Rester sans rien faire	
Faire du sport	
Consommer de l'alcool	
Écouter de la musique	
Jouer d'un instrument de musique	

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Non
Discuter avec votre père	Non
Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Non
Voir des amis chez eux	Non
Inviter des amis à venir chez vous	Non
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association :

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale () ou d'accéder à certains emplois()

Moyen de locomotion :

Permis de conduire :

Arrêt par la police :

8) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père			
Mère			

9) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous ()

Demande de projet professionnel.

Stage en entreprise

10) Situation actuelle

Reprise d'une formation : ()

En emploi ()

Referiez-vous les mêmes choix ?

125 Age : 16 Sexe : 1 com : BOURGES

Ata : 0

11) Passé scolaire :

Parcours scolaire : 6G|5G|4G|3G|MG

Nb etab : 2

Dernière classe fréquentée : MODAL

Dernier établissement fréquenté : NC, Jean Mermoz à Bourges

Correspondait à la spé demandée : Oui

Correspondait à la filière demandée : Oui

Correspondait à l'établissement demandé : Non

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un assez bon élève

Décision d'orientation la plus importante : ?

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Souvent) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Jamais) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : ,,

Frein à l'orientation : Père, Mère,

Début des problèmes à l'école : Rentrée 2010

Arrêt de l'école : Non

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Non

Parent Ok avec la décision d'arrêter

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer

12) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Souvent
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Jamais
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Souvent
Lire des livres, revues, journaux...	Jamais
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Souvent
Fumer des cigarettes	Jamais
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Tous les jours
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Jamais
Rester sans rien faire	Souvent
Faire du sport	Souvent
Consommer de l'alcool	Jamais
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Oui
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Non
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association : **Oui**

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (**Non**) ou d'accéder à certains emplois(**Non**)

Moyen de locomotion : **A pied ou vélo**

Permis de conduire : **En cours**

Arrêt par la police : **Oui**

13) **Entourage**

	Statut	Métier	Diplôme
Père	recherche un emploi	?	Ne sait pas
Mère	ne recherche pas d'emploi	?	Sans diplôme

14) **Suivi**

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous **Oui (Profs)**

Demande de projet professionnel. **Non**

Stage en entreprise **Oui électricité Beaucoup aidé**

15) **Situation actuelle**

Reprise d'une formation : (**Non**)

En emploi (**Non**)

Referiez-vous les mêmes choix ?

178

Age : 17

Sexe : 1 com : BOISVILLE LA ST PERE

Ata : 0

16) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE2|CM1|CM1|CM2|6G|5G|4G|3G|MG

Nb etab : 3

Dernière classe fréquentée : cipa

Dernier établissement fréquenté : elsa triolet, lucey

Correspondait à la spé demandée : Non

Correspondait à la filière demandée : Non

Correspondait à l'établissement demandé : Non

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un bon élève

Décision d'orientation la plus importante : après la troisième

Vœu d'orientation refusé : (Oui)

Discipline : il a (Souvent) eu des heures de colle

il est (Une fois) passé devant un conseil de discipline

il a (Souvent) été exclu temporairement de son établissement

il a (Une fois) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Professeur, CPE,

Frein à l'orientation : ,,

Début des problèmes à l'école : .

Arrêt de l'école : Oui

Raison d'arrêt : Filière ou spé déplaît

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui la principale 5ème

Parent Ok avec la décision d'arrêter Non ils voulaient que je continue

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer Oui mes parents

17) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Souvent
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Souvent
Lire des livres, revues, journaux...	Rarement
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Rarement
Fumer des cigarettes	Jamais
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Souvent
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Rarement
Rester sans rien faire	Rarement
Faire du sport	Souvent
Consommer de l'alcool	Jamais
Écouter de la musique	Souvent
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : Quelqu'un vous emmène Transport en commun

Permis de conduire : En cours

Arrêt par la police : Non

18) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	travaille	responsable de carrière	Ne sait pas
Mère	ne recherche pas d'emploi	.	Ne sait pas

19) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous Oui (la cpe)

Demande de projet professionnel. Oui faire de la mécanique Non réalisé

Stage en entreprise Oui garage, carrosserie Un peu aidé

20) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Non)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ? Oui j'aurais quand même arrêté l'école

280 Age : 16 Sexe : 1 com : LE GRAND PRESSIGNY Ata : 1

21) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CP|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4G|3P

Nb etab : 3

Dernière classe fréquentée : pas scolarisé

Dernier établissement fréquenté : chez mes parents, le grand pressigny*

Correspondait à la spé demandée : Non

Correspondait à la filière demandée : Non

Correspondait à l'établissement demandé : Oui

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un élève avec un peu de difficultés

Décision d'orientation la plus importante : aller en apprentissage à la rentrée scolaire 2010

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Souvent) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Jamais) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Père,Mère,

Frein à l'orientation :,,

Début des problèmes à l'école : après ma 3eme segpa

Arrêt de l'école : Oui

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui professeurs en CP au début de mon CP

Parent Ok avec la décision d'arrêter Oui on en a discuté

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer Oui de amis

22) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Souvent
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Souvent
Lire des livres, revues, journaux...	Souvent
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Souvent
Fumer des cigarettes	Tous les jours
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Tous les jours
Regarder la télé	Souvent
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Souvent
Rester sans rien faire	Jamais
Faire du sport	Souvent
Consommer de l'alcool	Rarement
Écouter de la musique	Souvent
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Oui
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Oui

Il fait partie d'une association : Oui

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : Avec un véhicule perso

Permis de conduire : Non

Arrêt par la police : Oui

23) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	travaille	aucune idée de son métier	Oui aucune idee
Mère	invalide	mere au foyer	Ne sait pas

24) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous Oui (directeur)

Demande de projet professionnel. Non

Stage en entreprise Oui cométo (métallerie) Pas du tout aidé

25) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Oui cap cuisinier Apprentissage)

En emploi (Oui apprenti cuisinier)

Referiez-vous les mêmes choix ? Non, je ne ferais pas de stage en métallerie et je n'arreteais p

346 Age : 16 Sexe : 1 com : TOURS

Ata : 1

26) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4G|3G|1P

Nb etab : 4

Dernière classe fréquentée : 1ère année bac pro compta

Dernier établissement fréquenté : , tours

Correspondait à la spé demandée : Non

Correspondait à la filière demandée : Non

Correspondait à l'établissement demandé : Non

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un assez bon élève

Décision d'orientation la plus importante : entrée au lycée

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Souvent) eu des heures de colle

il est (Souvent) passé devant un conseil de discipline

il a (Souvent) été exclu temporairement de son établissement

il a (Souvent) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : ,,

Frein à l'orientation : ,,

Début des problèmes à l'école : 6ème

Arrêt de l'école : Oui

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui le principal dès la 6ème

Parent Ok avec la décision d'arrêter Non pendant mes exclusions ils n'avaient pas le choix

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer Oui tout le monde

27) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	
Lire des livres, revues, journaux...	
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	
Fumer des cigarettes	
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	
Regarder la télé	
Dessiner, écrire, danser ou chanter	
Rester sans rien faire	
Faire du sport	
Consommer de l'alcool	
Écouter de la musique	
Jouer d'un instrument de musique	

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Non
Discuter avec votre père	Non
Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Non
Voir des amis chez eux	Non
Inviter des amis à venir chez vous	Non
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association :

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale () ou d'accéder à certains emplois()

Moyen de locomotion :

Permis de conduire :

Arrêt par la police :

28) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père		.	
Mère		.	

29) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous ()

Demande de projet professionnel. .

Stage en entreprise .

30) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (.)

En emploi (.)

Referiez-vous les mêmes choix ?

376 Age : 19 Sexe : 1 com : CHAILLY EN GATINAIS Ata : 0

31) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE2|CM1|CM2|4G|3G|2G|1T|1T

Nb etab : 3

Dernière classe fréquentée : 1ère sciences et technologie de la gestion

Dernier établissement fréquenté : , montargis

Correspondait à la spé demandée : Oui

Correspondait à la filière demandée : Oui

Correspondait à l'établissement demandé : Oui

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un assez bon élève

Décision d'orientation la plus importante : choix de la terminale

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Rarement) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Jamais) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Conseiller d'orientation,,

Frein à l'orientation : Professeur Principal, Professeur,

Début des problèmes à l'école : .

Arrêt de l'école : Non

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : ..

Parent Ok avec la décision d'arrêter

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer

32) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Souvent
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Souvent
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Souvent
Lire des livres, revues, journaux...	Rarement
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Souvent
Fumer des cigarettes	Rarement
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Souvent
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Jamais
Rester sans rien faire	Jamais
Faire du sport	Souvent
Consommer de l'alcool	Rarement
Écouter de la musique	Souvent
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Oui
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Non
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Non
Rencontrer de nouvelles personnes	Oui

Il fait partie d'une association : Oui

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Oui asthmatique) ou d'accéder à certains emplois(Oui asthmatique)

Moyen de locomotion : Avec un véhicule perso

Permis de conduire : Oui

Arrêt par la police : Oui

33) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	en retraite	fonctionnaire de la mairie de paris	Oui brevet
Mère	travaille	assistante maternelle	Oui bac

34) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous ()

Demande de projet professionnel. Non

Stage en entreprise Oui informatique Beaucoup aidé

35) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Oui bac stg Retour au lycée)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ?

393

Age : 16

Sexe : 1 com : BOURGES

Ata : 1

36) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE2|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4G|3G

Nb etab : 3

Dernière classe fréquentée : 3ème

Dernier établissement fréquenté : collège grand meaulnes, bourges

Correspondait à la spé demandée :

Correspondait à la filière demandée :

Correspondait à l'établissement demandé :

Il bien dans sa classe, il bien avec ses professeurs

Il était plutôt un

Décision d'orientation la plus importante : .

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Rarement) eu des heures de colle

il est (Souvent) passé devant un conseil de discipline

il a (Souvent) été exclu temporairement de son établissement

il a (Rarement) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : ,,

Frein à l'orientation : ,,

Début des problèmes à l'école : .

Arrêt de l'école :

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : ..

Parent Ok avec la décision d'arrêter

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer

37) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	
Lire des livres, revues, journaux...	
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	
Fumer des cigarettes	
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	
Regarder la télé	
Dessiner, écrire, danser ou chanter	
Rester sans rien faire	
Faire du sport	
Consommer de l'alcool	
Écouter de la musique	
Jouer d'un instrument de musique	

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Non
Discuter avec votre père	Non
Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Non
Voir des amis chez eux	Non
Inviter des amis à venir chez vous	Non
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association :

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale () ou d'accéder à certains emplois()

Moyen de locomotion :

Permis de conduire :

Arrêt par la police :

38) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père		.	
Mère		.	

39) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous ()

Demande de projet professionnel. .

Stage en entreprise .

40) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (.)

En emploi (.)

Referiez-vous les mêmes choix ?

427 Age : 16 Sexe : 2 com : VORNAY

Ata : 0

41) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4G|3G|A1

Nb etab : 3

Dernière classe fréquentée : 1ère année cap coiffure

Dernier établissement fréquenté : , bourges

Correspondait à la spé demandée : Oui

Correspondait à la filière demandée : Oui

Correspondait à l'établissement demandé : Oui

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un assez bon élève

Décision d'orientation la plus importante : arrêter la coiffure

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Une fois) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Jamais) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Professeur,CPE,

Frein à l'orientation : Mère,,

Début des problèmes à l'école : .

Arrêt de l'école : Oui

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Non

Parent Ok avec la décision d'arrêter Oui cause santé

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer Oui conseiller d'orientation

42) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Rarement
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Souvent
Lire des livres, revues, journaux...	Souvent
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Souvent
Fumer des cigarettes	Jamais
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Rarement
Regarder la télé	Souvent
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Tous les jours
Rester sans rien faire	Rarement
Faire du sport	Souvent
Consommer de l'alcool	Rarement
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Oui
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Oui

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Oui migraines) ou d'accéder à certains emplois (Oui migraines, dysgraphie)

Moyen de locomotion : Quelqu'un vous emmène

Permis de conduire : Non

Arrêt par la police : Non

43) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	travaille	responsable produit	Oui bac+2
Mère	travaille	assistante familiale	Oui bac

44) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous Non ()

Demande de projet professionnel. Non

Stage en entreprise Oui coiffure Beaucoup aidé

45) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Oui bac stg Retour au lycée)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ? Oui j'aurais quand même arrêté l'école

454 Age : 16 Sexe : 1 com : LOCHES

Ata : 0

46) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4G|3G|2P

Nb etab : 2

Dernière classe fréquentée : 2nde vente BEP

Dernier établissement fréquenté : Lycée Beauregard à Chateau renaud, NC

Correspondait à la spé demandée : Oui

Correspondait à la filière demandée : Oui

Correspondait à l'établissement demandé : Non

Il ne se sentait pas bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un assez bon élève

Décision d'orientation la plus importante : Arrêt de la scolarité

Vœu d'orientation refusé : (Oui)

Discipline : il a (Souvent) eu des heures de colle

il est (Une fois) passé devant un conseil de discipline

il a (Une fois) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Professeur, Père, Mère

Frein à l'orientation : Professeur, Copain, copine,

Début des problèmes à l'école : Début de 6eme

Arrêt de l'école : Oui

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui Fin d'année scolaire 2009 NC

Parent Ok avec la décision d'arrêter Non Ils n'étaient pas au courant

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer Oui Parents amis

47) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Rarement
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Rarement
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Rarement
Lire des livres, revues, journaux...	Souvent
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Souvent
Fumer des cigarettes	Tous les jours
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Rarement
Regarder la télé	Tous les jours
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Rarement
Rester sans rien faire	Rarement
Faire du sport	Souvent
Consommer de l'alcool	Rarement
Écouter de la musique	Souvent
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Non
Rencontrer de nouvelles personnes	Oui

Il fait partie d'une association : Oui

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : A pied ou vélo

Permis de conduire : En cours

Arrêt par la police : Oui

48) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	en retraite	Professeur	Ne sait pas
Mère	recherche un emploi	Cuisinière	Ne sait pas

49) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-il été contactés pour un rendez-vous Oui (Proviseur)

Demande de projet professionnel. Oui BAC pro puis BTS MUC Non réalisé

Stage en entreprise Oui Vente alimentaire Un peu aidé

50) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Non)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ? Non j'aurai continué l'école

527

Age : 18

Sexe : 1 com : ARTANNES SUR INDRE

Ata : 0

51) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CP|CE1|CE2|CM1|CM2

Nb etab : 1

Dernière classe fréquentée : travail

Dernier établissement fréquenté : ., .

Correspondait à la spé demandée :

Correspondait à la filière demandée :

Correspondait à l'établissement demandé :

Il bien dans sa classe, il bien avec ses professeurs

Il était plutôt un élève avec de grosses difficultés

Décision d'orientation la plus importante : .

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Rarement) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Une fois) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : ,,

Frein à l'orientation : ,,

Début des problèmes à l'école : dès la primaire

Arrêt de l'école : Non

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui directeur de la primaire primaire

Parent Ok avec la décision d'arrêter

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer

52) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Tous les jours
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Jamais
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Rarement
Lire des livres, revues, journaux...	Jamais
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Souvent
Fumer des cigarettes	Tous les jours
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Tous les jours
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Rarement
Rester sans rien faire	Jamais
Faire du sport	Jamais
Consommer de l'alcool	Rarement
Écouter de la musique	Souvent
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Oui
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : Avec un véhicule perso

Permis de conduire : Oui

Arrêt par la police : Non

53) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	travaille	imprimeur	Ne sait pas
Mère	travaille	hopital	Ne sait pas

54) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-il été contactés pour un rendez-vous Oui (directeur)

Demande de projet professionnel. Non

Stage en entreprise Oui restauration Pas du tout aidé

55) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Non)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ?

802

Age : 16

Sexe : 1 com : SORIGNY

Ata : 0

56) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CP|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4G|3P|MG

Nb etab : 3

Dernière classe fréquentée : cipa

Dernier établissement fréquenté : victor laloux, joué les tours

Correspondait à la spé demandée : Non

Correspondait à la filière demandée : Non

Correspondait à l'établissement demandé : Non

Il ne se sentait pas bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un élève avec un peu de difficultés

Décision d'orientation la plus importante : après le cipa

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Rarement) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Jamais) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : ,,

Frein à l'orientation : ,,

Début des problèmes à l'école : .

Arrêt de l'école : Non

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : ..

Parent Ok avec la décision d'arrêter

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer

57) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Rarement
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Tous les jours
Lire des livres, revues, journaux...	Souvent
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Rarement
Fumer des cigarettes	Jamais
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Souvent
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Rarement
Rester sans rien faire	Rarement
Faire du sport	Souvent
Consommer de l'alcool	Jamais
Écouter de la musique	Souvent
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Non
Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : A pied ou vélo Transport en commun

Permis de conduire : Non

Arrêt par la police : Non

58) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	travaille	paysagiste	Ne sait pas
Mère	travaille	travaille dans une maison de retraite	Ne sait pas

59) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-il été contactés pour un rendez-vous ()

Demande de projet professionnel. Oui devenir éleveur canin Réalisé

Stage en entreprise Oui magasins, informatique Un peu aidé

60) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Oui cap éleveur de chiens de race)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ?

849

Age : 17

Sexe : 1 com : ORLEANS

Ata : 0

61) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CP|CE1|CE2|CM1|CM2|6P|5P|4P|3P|A1

Nb etab : 1

Dernière classe fréquentée : CAP carreleur 1ere année

Dernier établissement fréquenté : , ST jean de Braye

Correspondait à la spé demandée : Oui

Correspondait à la filière demandée : Oui

Correspondait à l'établissement demandé : Oui

Il ne se sentait pas bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un élève avec un peu de difficultés

Décision d'orientation la plus importante : entrée au lycée GAUTHIER à St Jean de Braye

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Rarement) eu des heures de colle

il est (Une fois) passé devant un conseil de discipline

il a (Une fois) été exclu temporairement de son établissement

il a (Une fois) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Professeur,,

Frein à l'orientation : ,,

Début des problèmes à l'école : Oct 2009

Arrêt de l'école : Non

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui Lycée Oct 2009

Parent Ok avec la décision d'arrêter

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer

62) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Jamais
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Jamais
Lire des livres, revues, journaux...	Rarement
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Jamais
Fumer des cigarettes	Jamais
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Souvent
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Jamais
Rester sans rien faire	Souvent
Faire du sport	Jamais
Consommer de l'alcool	Jamais
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Non
Discuter avec votre père	Non
Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Non
Voir des amis chez eux	Non
Inviter des amis à venir chez vous	Non
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : A pied ou vélo Transport en commun

Permis de conduire : Non

Arrêt par la police : Oui

63) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	en retraite	Ouvrier qualifié	Sans diplôme
Mère	ne recherche pas d'emploi	.	Sans diplôme

64) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous Oui (Principal)

Demande de projet professionnel. Non

Stage en entreprise Oui Carrosserie Beaucoup aidé

65) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Non)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ?

915 Age : 17 Sexe : 1 com : ISSOUDUN

Ata : 0

66) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE2|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4G|3G|2G

Nb etab : 2

Dernière classe fréquentée : 2nd

Dernier établissement fréquenté : lycee jean d'alambert à issoudun, issoudun

Correspondait à la spé demandée : Non

Correspondait à la filière demandée : Oui

Correspondait à l'établissement demandé : Oui

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un élève avec un peu de difficultés

Décision d'orientation la plus importante : arreter l'école

Vœu d'orientation refusé : (Oui)

Discipline : il a (Souvent) eu des heures de colle

il est (Une fois) passé devant un conseil de discipline

il a (Une fois) été exclu temporairement de son établissement

il a (Une fois) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Mère,,

Frein à l'orientation : ,,

Début des problèmes à l'école : 3eme

Arrêt de l'école : Oui

Raison d'arrêt : Filière ou spé déplaît Exclusion de l'étab

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui moi meme et des professeurs .

Parent Ok avec la décision d'arrêter 18 ans Oui elle savait tres bien que j'arreterais le jour de mes

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer Oui mon entourage

67) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Tous les jours
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Jamais
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Souvent
Lire des livres, revues, journaux...	Rarement
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Souvent
Fumer des cigarettes	Jamais
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Tous les jours
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Jamais
Rester sans rien faire	Jamais
Faire du sport	Souvent
Consommer de l'alcool	Jamais
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Non
Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Non
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Oui

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : A pied ou vélo

Permis de conduire : En cours

Arrêt par la police : Non

68) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	ne le connais pas...	NC	
Mère	travaille	aide soignante	Ne sait pas

69) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-il été contactés pour un rendez-vous Non ()

Demande de projet professionnel. Non

Stage en entreprise Oui ets ampc (plomberie) Beaucoup aidé

70) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Non)

En emploi (Oui ouvrier dans une usine :préparateur de commandes)

Referiez-vous les mêmes choix ?Oui j'aurais quand même arrêté l'école

1063 Age : 16 Sexe : 2 com : ST JEAN DE BRAY Ata : 0

71) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5P|4P|3P|3P

Nb etab : 2

Dernière classe fréquentée : 3ème alternance

Dernier établissement fréquenté : jean lurcat, fleury de braye

Correspondait à la spé demandée : Non

Correspondait à la filière demandée : Non

Correspondait à l'établissement demandé : Non

Il ne se sentait pas bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un assez bon élève

Décision d'orientation la plus importante : après ma troisième

Vœu d'orientation refusé : (Oui)

Discipline : il a (Rarement) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Jamais) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : ,,

Frein à l'orientation : ,,

Début des problèmes à l'école : .

Arrêt de l'école : Non

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui le prof principal 2010

Parent Ok avec la décision d'arrêter

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer

72) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Jamais
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Jamais
Lire des livres, revues, journaux...	Rarement
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Jamais
Fumer des cigarettes	Jamais
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Rarement
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Rarement
Rester sans rien faire	Jamais
Faire du sport	Rarement
Consommer de l'alcool	Jamais
Écouter de la musique	Souvent
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Non
Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Non
Inviter des amis à venir chez vous	Non
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : Transport en commun

Permis de conduire : Non

Arrêt par la police : Non

73) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père		.	
Mère	ne recherche pas d'emploi	.	Ne sait pas

74) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous ()

Demande de projet professionnel. Non

Stage en entreprise Oui vente Pas du tout aidé

75) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Oui cap pressing Retour au lycée)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ?

1124 Age : 16 Sexe : 1 com : ARDENTES

Ata : 0

76) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE2|CM1|CM1|CM2|6G|5G|4G|3G|A1

Nb etab : 2

Dernière classe fréquentée : Cap chaudronnerie

Dernier établissement fréquenté : Lycée Blaise Pascal à Chateauroux, NC

Correspondait à la spé demandée : Non

Correspondait à la filière demandée : Non

Correspondait à l'établissement demandé : Non

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un élève avec un peu de difficultés

Décision d'orientation la plus importante : ?

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Souvent) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Une fois) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Professeur, Conseiller ML,

Frein à l'orientation : ,,

Début des problèmes à l'école : Début de 6eme

Arrêt de l'école : Oui

Raison d'arrêt : Filière ou spé déplaît Refus d'orientation

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui CPE et moi 6eme

Parent Ok avec la décision d'arrêter n'aim Oui Préfèrent que j'arrête plutôt que de faire ce que je

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer Oui Parents

77) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Souvent
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Tous les jours
Lire des livres, revues, journaux...	Jamais
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Tous les jours
Fumer des cigarettes	Tous les jours
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Tous les jours
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Jamais
Rester sans rien faire	Souvent
Faire du sport	Jamais
Consommer de l'alcool	Rarement
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Oui
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : A pied ou vélo

Permis de conduire : Non

Arrêt par la police : Oui

78) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	travaille	Maçon	Ne sait pas
Mère	travaille	Aide ménagère	Ne sait pas

79) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-il été contactés pour un rendez-vous Non ()

Demande de projet professionnel. Oui Carreleur ou peintre Non réalisé

Stage en entreprise Non

80) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Non)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ? Oui j'aurais quand même arrêté l'école

1199 Age : 19 Sexe : 2 com : BERTHENAY

Ata : 0

81) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4G|3G

Nb etab : 1

Dernière classe fréquentée : N'était plus scolarisée

Dernier établissement fréquenté : Lycée Victor Dalloux à Tours, NC

Correspondait à la spé demandée : Oui

Correspondait à la filière demandée : Oui

Correspondait à l'établissement demandé : Oui

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un bon élève

Décision d'orientation la plus importante : 2010 en fev

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Rarement) eu des heures de colle
il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline
il a (Une fois) été exclu temporairement de son établissement
il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Professeur, Père, Mère

Frein à l'orientation : ,,

Début des problèmes à l'école : Fev 2010

Arrêt de l'école : Non

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui Principal adjoint NC

Parent Ok avec la décision d'arrêter

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer

82) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Jamais
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Tous les jours
Lire des livres, revues, journaux...	Souvent
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Souvent
Fumer des cigarettes	Jamais
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Souvent
Regarder la télé	Tous les jours
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Rarement
Rester sans rien faire	Rarement
Faire du sport	Jamais
Consommer de l'alcool	Rarement
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Oui
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Non
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : Avec un véhicule perso

Permis de conduire : Oui

Arrêt par la police : Non

83) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	travaille	Plombier	Ne sait pas
Mère	travaille	Cantiniere	Oui BEP

84) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-il été contactés pour un rendez-vous Oui (Principal et adjoint)

Demande de projet professionnel. Non

Stage en entreprise Oui Yves Rocher Un peu aidé

85) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Non)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ?

1236

Age : 16

Sexe : 2 com : ST JEAN DE BRAY

Ata : 0

86) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|6G|5G|4G|3G|2G

Nb etab : 2

Dernière classe fréquentée : 2nde

Dernier établissement fréquenté : Lycée Dolto, 0 Olivet

Correspondait à la spé demandée : Oui

Correspondait à la filière demandée : Oui

Correspondait à l'établissement demandé : Oui

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un assez bon élève

Décision d'orientation la plus importante : Après la 3eme BEP Sanitaire et Social refusé et j'ai décidé

Vœu d'orientation refusé : (Oui)

Discipline : il a (Jamais) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Jamais) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Conseiller d'orientation, Mère,

Frein à l'orientation : ,,

Début des problèmes à l'école : Maternelle

Arrêt de l'école : Non

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui Profs Maternelle

Parent Ok avec la décision d'arrêter

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer

87) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Jamais
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Tous les jours
Lire des livres, revues, journaux...	Rarement
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Rarement
Fumer des cigarettes	Jamais
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Rarement
Regarder la télé	Tous les jours
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Rarement
Rester sans rien faire	Rarement
Faire du sport	Jamais
Consommer de l'alcool	Jamais
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Oui
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Non
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Non
Rencontrer de nouvelles personnes	Oui

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : Transport en commun

Permis de conduire : Non

Arrêt par la police : Non

88) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	travaille	Chef de chantier TP	Ne sait pas
Mère	travaille	Employée de commerce	Ne sait pas

89) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous Non ()

Demande de projet professionnel. Non

Stage en entreprise Oui Fleuriste ou animalerie Beaucoup aidé

90) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Oui Certificat d'assistante vétérinaire Retour au lycée)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ?

1253 Age : 17 Sexe : 2 com : TOURS

Ata : 1

91) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4G|3G|A1

Nb etab : 3

Dernière classe fréquentée : cap serveuse

Dernier établissement fréquenté : ne sait pas, tours

Correspondait à la spé demandée : Oui

Correspondait à la filière demandée : Oui

Correspondait à l'établissement demandé : Oui

Il bien dans sa classe, il bien avec ses professeurs

Il était plutôt un élève avec un peu de difficultés

Décision d'orientation la plus importante : je voulais travailler dans la petite enfance et ils m'ont re

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Rarement) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Jamais) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Conseiller d'orientation,,

Frein à l'orientation : Professeur,,

Début des problèmes à l'école : troisième

Arrêt de l'école : Oui

Raison d'arrêt : Résultats insuffisants Découragement Filière ou spé déplaît

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui la principale troisième

Parent Ok avec la décision d'arrêter Non ils voulaient que j'ai mon diplôme

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer Non

92) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Rarement
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Rarement
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Souvent
Lire des livres, revues, journaux...	Rarement
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Jamais
Fumer des cigarettes	Jamais
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Tous les jours
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Jamais
Rester sans rien faire	Jamais
Faire du sport	Rarement
Consommer de l'alcool	Jamais
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Non
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Oui

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Oui problème de vue) ou d'accéder à certains emplois(Oui problème de vue)

Moyen de locomotion : Avec un véhicule perso

Permis de conduire : Non

Arrêt par la police : Oui

93) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	travaille	peintre	Ne sait pas
Mère	ne recherche pas d'emploi	.	Ne sait pas

94) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous Oui (le principal)

Demande de projet professionnel. Oui travailler avec les enfants Non réalisé

Stage en entreprise Oui cuisine Un peu aidé

95) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Non)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ? Non j'aurai continué l'école

1404 Age : 17 Sexe : 1 com : CHATEAUMEILLANT Ata : 0

96) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CP|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4G|3P|A1|A1|A1

Nb etab : 5

Dernière classe fréquentée : 1ère année apprentissage cap cuisinier

Dernier établissement fréquenté : , chateauroux

Correspondait à la spé demandée : Oui

Correspondait à la filière demandée : Oui

Correspondait à l'établissement demandé : Oui

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un élève avec de grosses difficultés

Décision d'orientation la plus importante : d'aller en cuisine

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Rarement) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Une fois) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : ,,

Frein à l'orientation : Père,,

Début des problèmes à l'école : troisième

Arrêt de l'école : Non

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui par la psychologue troisième

Parent Ok avec la décision d'arrêter

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer

97) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Tous les jours
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Rarement
Lire des livres, revues, journaux...	Jamais
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Rarement
Fumer des cigarettes	Tous les jours
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Rarement
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Jamais
Rester sans rien faire	Rarement
Faire du sport	Jamais
Consommer de l'alcool	Jamais
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Oui
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Non
Voir des amis chez eux	Non
Inviter des amis à venir chez vous	Non
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : A pied ou vélo

Permis de conduire : Non

Arrêt par la police : Oui

98) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	en invalidité	conducteur d'engins	Ne sait pas
Mère	travaille	gérante dans un terminal de cuisson	Ne sait pas

99) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous Oui (le directeur)

Demande de projet professionnel. Non

Stage en entreprise Oui coiffure, menuiserie, mécanique, cuisine Un peu aidé

100) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Non)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ?

1434 Age : 17 Sexe : 2 com : CHARTRES

Ata : 0

101) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4G

Nb etab : 1

Dernière classe fréquentée : NC

Dernier établissement fréquenté : College petit sentier, Chartres

Correspondait à la spé demandée : Oui

Correspondait à la filière demandée : Oui

Correspondait à l'établissement demandé : Oui

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un assez bon élève

Décision d'orientation la plus importante : ?

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Une fois) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Jamais) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : ,,

Frein à l'orientation : ,,

Début des problèmes à l'école : ?

Arrêt de l'école : Oui

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui ??

Parent Ok avec la décision d'arrêter Non Pour avoir un beau métier

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer Oui Mere

102) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Jamais
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Souvent
Lire des livres, revues, journaux...	Rarement
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Souvent
Fumer des cigarettes	Tous les jours
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Tous les jours
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Rarement
Rester sans rien faire	Jamais
Faire du sport	Jamais
Consommer de l'alcool	Jamais
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Non
Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Non
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : Transport en commun

Permis de conduire : Non

Arrêt par la police : Non

103) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	Décédé	.	
Mère	recherche un emploi	?	Ne sait pas

104) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-il été contactés pour un rendez-vous Non ()

Demande de projet professionnel. Non

Stage en entreprise Oui Ma&gasin de vêtements Pas du tout aidé

105) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Non)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ?

1462 Age : 16 Sexe : 1 com : ST JEAN DE BRAY Ata : 0

106) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CP|CE1|CE2|CM1|CM2|6P|5P|4P|3P|MG

Nb etab : 2

Dernière classe fréquentée : cfa et ensuite en cipa

Dernier établissement fréquenté : ne sait plus, olivet

Correspondait à la spé demandée : Oui

Correspondait à la filière demandée : Oui

Correspondait à l'établissement demandé : Oui

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un élève avec de grosses difficultés

Décision d'orientation la plus importante : rentrer en plomberie

Vœu d'orientation refusé : (Oui)

Discipline : il a (Rarement) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Jamais) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Professeur, Mère,

Frein à l'orientation : ,,

Début des problèmes à l'école : cp/ce1 pour les notes

Arrêt de l'école : Non

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui les professeurs depuis la primaire

Parent Ok avec la décision d'arrêter

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer

107) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Tous les jours
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Tous les jours
Lire des livres, revues, journaux...	Jamais
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Jamais
Fumer des cigarettes	Tous les jours
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Tous les jours
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Jamais
Rester sans rien faire	Rarement
Faire du sport	Jamais
Consommer de l'alcool	Rarement
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Non
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : A pied ou vélo Transport en commun

Permis de conduire : Non

Arrêt par la police : Non

108) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	travaille	cuisinier	Ne sait pas
Mère	travaille	assistante maternelle	Ne sait pas

109) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-il été contactés pour un rendez-vous (.)

Demande de projet professionnel. Non

Stage en entreprise Oui restauration, fleuriste, chauffagiste, peinture Un peu aidé

110) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Oui cap de peintre Retour au lycée)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ?

1609 Age : 16 Sexe : 1 com : THENIOUX

Ata : 0

111) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CP|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|II|A1

Nb etab : 2

Dernière classe fréquentée : classe apprentissage cuisine

Dernier établissement fréquenté : cfa de limoges, limoges

Correspondait à la spé demandée : Non

Correspondait à la filière demandée : Oui

Correspondait à l'établissement demandé : Oui

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un élève avec un peu de difficultés

Décision d'orientation la plus importante : celle que je suis actuellement la boulangerie pâtisserie

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Souvent) eu des heures de colle

il est (Une fois) passé devant un conseil de discipline

il a (Souvent) été exclu temporairement de son établissement

il a (Une fois) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Père,Mère,Autre

Frein à l'orientation : Educateur,,

Début des problèmes à l'école : CE2

Arrêt de l'école : Oui

Raison d'arrêt : Filière ou spé déplaît Refus d'orientation

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui directeur fevrier 2010

Parent Ok avec la décision d'arrêter Oui mon pere savait que je n'aimais pas beaucoup "la cuisine"

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer Oui les educateurs

112) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Souvent
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Rarement
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Tous les jours
Lire des livres, revues, journaux...	Rarement
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Souvent
Fumer des cigarettes	Tous les jours
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Souvent
Regarder la télé	Tous les jours
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Jamais
Rester sans rien faire	Rarement
Faire du sport	Rarement
Consommer de l'alcool	Jamais
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Non
Rencontrer de nouvelles personnes	Oui

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : Transport en commun

Permis de conduire : Non

Arrêt par la police : Oui

113) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	travaille	boucher	Oui cap
Mère	mere au foyer	.	Ne sait pas

114) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-il été contactés pour un rendez-vous Non ()

Demande de projet professionnel. Non

Stage en entreprise Oui boucherie et pâtisserie Beaucoup aidé

115) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Oui cap boulanger pâtissier Apprentissage)

En emploi (Oui apprenti boulanger)

Referiez-vous les mêmes choix ? Oui j'aurais quand même arrêté l'école

1672 Age : 16 Sexe : 2 com : ST HILAIRE DE GONDILL Ata : 0

116) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4G|3G|2G|MG

Nb etab : 3

Dernière classe fréquentée : CIGPA

Dernier établissement fréquenté : Greta à Bourges, NC

Correspondait à la spé demandée : Oui

Correspondait à la filière demandée : Non

Correspondait à l'établissement demandé : Oui

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un bon élève

Décision d'orientation la plus importante : Entrée en apprentissage en sept 2010 Bac pro en élevage canin

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Jamais) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Jamais) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Conseiller d'orientation,,

Frein à l'orientation :,,

Début des problèmes à l'école : .

Arrêt de l'école : Oui

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui Moi et CPE Juin 2009

Parent Ok avec la décision d'arrêter Oui C'était une période de transition

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer Oui Famille et amis

117) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Rarement
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Jamais
Lire des livres, revues, journaux...	Souvent
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Rarement
Fumer des cigarettes	Jamais
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Souvent
Regarder la télé	Rarement
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Tous les jours
Rester sans rien faire	Souvent
Faire du sport	Tous les jours
Consommer de l'alcool	Rarement
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Non
Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Oui

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : A pied ou vélo Quelqu'un vous emmène

Permis de conduire : Non

Arrêt par la police : Oui

118) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	Décédé	.	
Mère	travaille	ATSEM	Oui CAP petite enfance

119) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-il été contactés pour un rendez-vous Non ()

Demande de projet professionnel. Non

Stage en entreprise Non

120) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Oui BAC pro eleveur canin et félin Apprentissage)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ? Oui j'aurais quand même arrêté l'école

1886 Age : 17 Sexe : 1 com : CHATEAUROUX

Ata : 0

121) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4P|3P|MG

Nb etab : 2

Dernière classe fréquentée : cipa

Dernier établissement fréquenté : aux capucins, chateauroux

Correspondait à la spé demandée : Non

Correspondait à la filière demandée : Non

Correspondait à l'établissement demandé : Non

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un élève avec un peu de difficultés

Décision d'orientation la plus importante : j'aurais aimé être pompier

Vœu d'orientation refusé : (Oui)

Discipline : il a (Une fois) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Jamais) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : ,,

Frein à l'orientation : Professeur,,

Début des problèmes à l'école : troisième

Arrêt de l'école : Oui

Raison d'arrêt : Résultats insuffisants Découragement Filière ou spé déplaît

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui le directeur troisième

Parent Ok avec la décision d'arrêter Non ils voulaient que je continue

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer Oui mes parents

122) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Tous les jours
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Tous les jours
Lire des livres, revues, journaux...	Rarement
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Rarement
Fumer des cigarettes	Jamais
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Tous les jours
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Rarement
Rester sans rien faire	Rarement
Faire du sport	Rarement
Consommer de l'alcool	Jamais
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Oui
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Oui problème de vue, malformation au poignet) ou d'accéder à certains emplois(Oui problème de vue et malformation du poignet)

Moyen de locomotion : A pied ou vélo Transport en commun

Permis de conduire : En cours

Arrêt par la police : Non

123) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	travaille	carreleur	Ne sait pas
Mère	travaille	femme de ménage	Ne sait pas

124) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-il été contactés pour un rendez-vous (.)

Demande de projet professionnel. .

Stage en entreprise .

125) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (.)

En emploi (.)

Referiez-vous les mêmes choix ?

1909 Age : 16 Sexe : 1 com : COURVILLE SUR EURE Ata : 0

126) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5P|4P|3P|MG

Nb etab : 3

Dernière classe fréquentée : cipa

Dernier établissement fréquenté : lycée elsa triolet, lucey

Correspondait à la spé demandée : Non

Correspondait à la filière demandée : Non

Correspondait à l'établissement demandé : Non

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un assez bon élève

Décision d'orientation la plus importante : faire un apprentissage

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Rarement) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Jamais) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Père,Mère,

Frein à l'orientation :,,

Début des problèmes à l'école : en début d'apprentissage

Arrêt de l'école : Non

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui le cfa 2009/2010

Parent Ok avec la décision d'arrêter

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer

127) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Souvent
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Rarement
Lire des livres, revues, journaux...	Rarement
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Rarement
Fumer des cigarettes	Jamais
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Tous les jours
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Rarement
Rester sans rien faire	Jamais
Faire du sport	Tous les jours
Consommer de l'alcool	Jamais
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Oui
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : Quelqu'un vous emmène

Permis de conduire : En cours

Arrêt par la police : Non

128) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	travaille	préparateur fusion	Sans diplôme
Mère	travaille	ouvrière d'usine	Sans diplôme

129) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-il été contactés pour un rendez-vous Oui (les professeurs et le directeur)

Demande de projet professionnel. Non

Stage en entreprise Oui peinture Beaucoup aidé

130) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Oui cap peintre Apprentissage)

En emploi (Oui apprenti peintre)

Referiez-vous les mêmes choix ?

1913 Age : 16 Sexe : 1 com : LA GUERCHE SUR L AUBOIS Ata : 0

131) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE2|CM1|CM2|CM2|6G|5G|4G|PA|A1
 Nb etab : 2
 Dernière classe fréquentée : DE sept 2009 à Mars 2010 apprentissage en plomberie au CFA Ma
 Dernier établissement fréquenté : , Nevers
 Correspondait à la spé demandée : Oui
 Correspondait à la filière demandée : Oui
 Correspondait à l'établissement demandé : Oui
 Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs
 Il était plutôt un assez bon élève

Décision d'orientation la plus importante : Apprentissage en plomberie
 Vœu d'orientation refusé : (Non)
 Discipline : il a (Souvent) eu des heures de colle
 il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline
 il a (Souvent) été exclu temporairement de son établissement
 il a (Une fois) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Père,Mère,Ami de la famille
 Frein à l'orientation : Professeur,,

Début des problèmes à l'école : Début de 5eme
 Arrêt de l'école : Oui
 Raison d'arrêt :
 Parents au courant des difficultés scolaires : Oui Moi Mars 2010
 Parent Ok avec la décision d'arrêter Oui Pas le choix ,je n'ai pas retrouvé de patron
 Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer Oui Parents

132) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Souvent
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Rarement
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Tous les jours
Lire des livres, revues, journaux...	Jamais
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Souvent
Fumer des cigarettes	Tous les jours
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Souvent
Regarder la télé	Tous les jours
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Souvent
Rester sans rien faire	Jamais
Faire du sport	Souvent
Consommer de l'alcool	Tous les jours
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Oui
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Oui

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : Avec un véhicule perso

Permis de conduire : En cours

Arrêt par la police : Oui

133) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	travaille	Monteur soudeur	Sans diplôme
Mère	travaille	Magasiere d'usine	Oui CAP compta

134) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-il été contactés pour un rendez-vous Oui (Principal)

Demande de projet professionnel. Non

Stage en entreprise Oui Fraiseur tourneur MCSA Beaucoup aidé

135) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Non)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ? Non, Je n'aurais pas fait d'apprentissage en plomberie

1948 Age : 16 Sexe : 1 com : DONNEMAIN SAINT MAMES Ata : 0

136) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CP|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5G|6G

Nb etab : 1

Dernière classe fréquentée : 6eme

Dernier établissement fréquenté : Collège Anatole France à Chataudun, NC

Correspondait à la spé demandée : Oui

Correspondait à la filière demandée : Oui

Correspondait à l'établissement demandé : Oui

Il ne se sentait pas bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un élève avec de grosses difficultés

Décision d'orientation la plus importante : Fin de 3eme j'ai recherché un patron pour un apprentissage d

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Jamais) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Jamais) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Père,Mère,Quelqu'un de la famille

Frein à l'orientation :,,

Début des problèmes à l'école : 6eme au 1er trimestre

Arrêt de l'école : Non

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui Prof principal 6eme début d'année

Parent Ok avec la décision d'arrêter

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer

137) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Rarement
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Souvent
Lire des livres, revues, journaux...	Jamais
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Rarement
Fumer des cigarettes	Tous les jours
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Rarement
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Jamais
Rester sans rien faire	Jamais
Faire du sport	Rarement
Consommer de l'alcool	Rarement
Écouter de la musique	Souvent
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Oui
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Oui

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Oui Allergique et asthmatique)

Moyen de locomotion : A pied ou vélo Avec un véhicule perso

Permis de conduire : En cours

Arrêt par la police : Non

138) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	travaille	Réparateur de palettes	Ne sait pas
Mère	travaille	ouviere	Ne sait pas

139) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-il été contactés pour un rendez-vous Oui (Prof principal)

Demande de projet professionnel. Oui Chauffeur routier Non réalisé

Stage en entreprise Oui garage Renault Un peu aidé

140) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Non)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ?

2105 Age : 16 Sexe : 2 com : FONDETTES

Ata : 0

141) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE2|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4G|A1

Nb etab : 2

Dernière classe fréquentée : CFA

Dernier établissement fréquenté : CFA, TOURS Nord

Correspondait à la spé demandée : Oui

Correspondait à la filière demandée : Oui

Correspondait à l'établissement demandé : Oui

Il se sentait bien dans sa classe, il se sentait bien avec ses professeurs

Il était plutôt un bon élève

Décision d'orientation la plus importante : celle de cette année, j'ai pris l'orientation que je voulais

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Rarement) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Jamais) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Professeur Principal,,

Frein à l'orientation : Autre,,

Début des problèmes à l'école : 6eme

Arrêt de l'école : Oui

Raison d'arrêt : Résultats insuffisants Découragement

Parents au courant des difficultés scolaires : Oui moi meme non

Parent Ok avec la décision d'arrêter Oui vu que je faisais une dépression nerveuse à cause du climat

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer Oui les professeurs du CFA

142) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Jamais
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Jamais
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Souvent
Lire des livres, revues, journaux...	Tous les jours
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Souvent
Fumer des cigarettes	Rarement
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Rarement
Regarder la télé	Souvent
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Souvent
Rester sans rien faire	Jamais
Faire du sport	Souvent
Consommer de l'alcool	Rarement
Écouter de la musique	Tous les jours
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Non
Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Oui

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Oui poumon atrophie donc crise d'asthme importante (pas d'effort) ou d'accéder à certains emplois(Oui discopathie évolutive et dégénérative débutante)

Moyen de locomotion : Transport en commun

Permis de conduire : Non

Arrêt par la police : Non

143) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	ne le connaît pas pour ainsi dire	peintre en bâtiment	Ne sait pas
Mère	en maladie depuis 5 ans	.	

144) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous Oui (directrice)

Demande de projet professionnel. Oui vendeuse en prêt à porter Réalisé

Stage en entreprise Oui camaieu, sergent major, monoprix, dasy moto Beaucoup aidé

145) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Oui bep et bac pro secrétariat Retour au lycée)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ? Oui j'aurais quand même arrêté l'école

2320 Age : 17 Sexe : 2 com : LUCE

Ata : 0

146) Passé scolaire :

Parcours scolaire : CP|CE1|CE2|CM1|CM2|6G|5G|4G|3G|3G

Nb etab : 5

Dernière classe fréquentée : déscolarisée

Dernier établissement fréquenté : , ,

Correspondait à la spé demandée : Non

Correspondait à la filière demandée : Non

Correspondait à l'établissement demandé : Non

Il bien dans sa classe, il bien avec ses professeurs

Il était plutôt un élève avec un peu de difficultés

Décision d'orientation la plus importante : d'être virée de mon apprentissage

Vœu d'orientation refusé : (Non)

Discipline : il a (Rarement) eu des heures de colle

il est (Jamais) passé devant un conseil de discipline

il a (Jamais) été exclu temporairement de son établissement

il a (Jamais) été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : Educateur,,

Frein à l'orientation : ,,

Début des problèmes à l'école : troisième

Arrêt de l'école : Oui

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : Non

Parent Ok avec la décision d'arrêter Non .

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer .

147) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	Souvent
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	Rarement
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	Tous les jours
Lire des livres, revues, journaux...	Souvent
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	Rarement
Fumer des cigarettes	Tous les jours
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	Jamais
Regarder la télé	Tous les jours
Dessiner, écrire, danser ou chanter	Souvent
Rester sans rien faire	Rarement
Faire du sport	Rarement
Consommer de l'alcool	Jamais
Écouter de la musique	Souvent
Jouer d'un instrument de musique	Jamais

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Oui
Discuter avec votre père	Oui
Discuter avec vos deux parents en même temps	Oui
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Oui
Voir des amis chez eux	Oui
Inviter des amis à venir chez vous	Oui
Rencontrer de nouvelles personnes	Oui

Il fait partie d'une association : Non

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (Non) ou d'accéder à certains emplois(Non)

Moyen de locomotion : Transport en commun

Permis de conduire : Non

Arrêt par la police : Oui

148) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père	chômage	imprimeur	Ne sait pas
Mère	ne recherche pas d'emploi	employée restauration collective	Ne sait pas

149) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous Non ()

Demande de projet professionnel. Oui refaire un apprentissage Non réalisé

Stage en entreprise Oui vente, restauration Beaucoup aidé

150) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (Non)

En emploi (Non)

Referiez-vous les mêmes choix ? Non, choisir une autre entreprise pour mon apprentissage

2347 Age : 17 Sexe : 2 com : CHARTRES

Ata : 0

1) Passé scolaire :

Parcours scolaire : 2G

Nb etab : 1

Dernière classe fréquentée : seconde

Dernier établissement fréquenté : jean de bausse, chartres

Correspondait à la spé demandée :

Correspondait à la filière demandée :

Correspondait à l'établissement demandé :

Il bien dans sa classe, il bien avec ses professeurs

Il était plutôt un

Décision d'orientation la plus importante : .

Vœu d'orientation refusé : ()

Discipline : il a () eu des heures de colle

il est () passé devant un conseil de discipline

il a () été exclu temporairement de son établissement

il a () été exclu définitivement de son établissement

Aide à l'orientation : ,,

Frein à l'orientation : ,,

Début des problèmes à l'école : .

Arrêt de l'école :

Raison d'arrêt :

Parents au courant des difficultés scolaires : ..

Parent Ok avec la décision d'arrêter

Des personnes vous ont dit qu'il fallait continuer

2) Pratiques sociales.

Faire un tour en voiture, en mobylette ou en moto juste pour s'amuser	
Jouer à des jeux vidéos (console, ordinateur, en réseau)	
Surfer sur internet (sans jouer en réseau)	
Lire des livres, revues, journaux...	
Sortir pour la soirée (en discothèque, au café, à une fête) entre copains	
Fumer des cigarettes	
Voir des jeunes de votre entourage consommer du cannabis ou autres	
Regarder la télé	
Dessiner, écrire, danser ou chanter	
Rester sans rien faire	
Faire du sport	
Consommer de l'alcool	
Écouter de la musique	
Jouer d'un instrument de musique	

Au cours des 30 derniers jours il lui est arrivé de

Discuter avec votre mère	Non
Discuter avec votre père	Non

Discuter avec vos deux parents en même temps	Non
Avoir des contacts avec des membres de votre famille autre que vos parents	Non
Voir des amis chez eux	Non
Inviter des amis à venir chez vous	Non
Rencontrer de nouvelles personnes	Non

Il fait partie d'une association :

Il a un handicap ou une maladie qui peut empêcher une scolarité normale (.) ou d'accéder à certains emplois(.)

Moyen de locomotion :

Permis de conduire :

Arrêt par la police :

3) Entourage

	Statut	Métier	Diplôme
Père		.	
Mère		.	

4) Suivi

Quand vous avez quitté l'école (ou rencontré des problèmes) vos parents ou tuteurs ont-ils été contactés pour un rendez-vous (0)

Demande de projet professionnel. .

Stage en entreprise .

5) Situation actuelle

Reprise d'une formation : (.)

En emploi (.)

Referiez-vous les mêmes choix ?

ISSN 1776-3177
Marseille, 2012.